The production of the constraints analyses posted on this website was led by the partner governments, and was used in the development of a Millennium Challenge Compact or threshold program. Although the preparation of the constraints analysis is a collaborative process, posting of the constraints analyses on this website does not constitute an endorsement by MCC of the content presented therein.

MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

2014-001-1569-02

UNITÉ DE COORDINATION DE LA FORMULATION
DU 2ème PROGRAMME ET DU SUIVI DES RÉFORMES DE MCA-BÉNIN

MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

ANALYSE DES CONTRAINTES A L'INVESTISSEMENT PRIVE ET A LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BENIN

31 juillet 2012

SOMMAIRE

1. Résumé exécutif 7

2. Introduction 12

3. Démarche méthodologique 13

4. Evolution économique récente 17

5. Analyse du coût du financement 22

6. Analyse du rendement de l'activité économique 25

6.1. Faibles retombées sociales 25

6.1.1. Faiblesse du capital humain 25

6.1.2. Capital naturel 36

6.1.3. Déficit d'infrastructures 38

6.2. Faible capacité d'appropriation 52

6.2.1. Inefficacité de l'Administration publique 52

6.2.2. Mauvais fonctionnement des marchés 60

7. Conclusion 62

8. Annexes 82

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AICD	Etude diagnostique des infrastructures nationales en Afrique
ASS	Afrique Sub-saharienne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIA	Agence Centrale de Renseignement
CPIA	Public sector management and institutions cluster average
DB	Doing Business
DGAE	Direction Générale des Affaires Economiques
EEB	Equipe des Economistes et Experts Béninois
EMICOV	Enquête Modulaire Intégrée des Conditions de Vie des Ménages
FBCF	Formation Brut de Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
HRV	Hausmann, Rodrik et Velasco
ICA	Investment Climate Assessment
IMF	Institutions de Microfinance
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
ITU	Union Internationale des Télécommunications
LARES	Laboratoire d'Analyse et de Recherche Economique et Sociale
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et la Pêche
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MDAEP	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEP	Mémorandums Economiques sur les Pays
MPME	Micros Petites et Moyennes Entreprises
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
OCBN	Organisation Commune Bénin – Niger des chemins de fer et transports
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPA	Observatoire des Pratiques Anormales
PAC	Port Autonome de Cotonou
PFR	Plans Fonciers Ruraux
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissements Publics
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPP	Partenariat Public Privé
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
SODECO	Société pour le Développement du Coton
SONACOP	Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole

TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UAC	Université d'Abomey Calavi
UCF	Unité de Coordination de la Formulation du deuxième programme et du suivi des réformes du MCA-Bénin
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WAEMU	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WDI	World Development Indicators de la Banque Mondiale

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Résultats des tests de contraintes "actives" au Bénin suivant la structure de l'arbre de diagnostic __ 9
Tableau 2: Croissance urbaine et taux d'urbanisation au Bénin et dans les pays comparateurs _____ 21
Tableau 3: Opinions des chefs d'entreprise sur la formation au Bénin et dans les pays comparateurs _____ 25
Tableau 4: Salaire annuel moyen pour différents secteurs et niveaux d'éducation, 2006 (en milliers de FCFA) 26
Tableau 5: Nombre d'étudiants par discipline académique, année scolaire 2007-2008_____ 29
Tableau 6: Structure et évolution du capital humain entre 1992 et 2006_____ 30
Tableau 7: Répartition de la population active occupée par secteur_____ 31
Tableau 8: Taux de chômage_____ 31
Tableau 9: Nouveaux cas de paludisme en 2008 au Bénin et dans les pays comparateurs _____ 34
Tableau 10: Montant des dommages et des pertes dus aux inondations de 2010 (en millions de FCFA) _____ 37
Tableau 11: Contribution des secteurs formel et informel à la croissance au Bénin (%)_____ 55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Arbre de diagnostic des contraintes à l'investissement privé au Bénin 15
Graphique 2: Evolution du taux de croissance du PIB au Bénin 17
Graphique 3: Croissance du PIB au Bénin et dans les pays comparateurs 18
Graphique 4: Evolution de la répartition sectorielle du PIB au Bénin 18
Graphique 5: Evolution du taux d'investissement privé au Bénin et dans les pays comparateurs 19
Graphique 6: Relation entre le taux d'intérêt et le revenu par habitant 22
Graphique 7: Evolution du taux d'intérêt et de l'investissement privé au Bénin 23
Graphique 8: Contraintes à l'investissement selon les chefs d'entreprise 23
Graphique 9: Répartition spatiale des guichets de Banques et des IMF 24
Graphique 10: Niveau d'éducation et salaire annuel moyen en 2006 et 2010 28
Graphique 11: Niveau d'achèvement scolaire au Bénin 28
Graphique 12: Taux de chômage : régional et national 32
Graphique 13: Investissement vs. Productivité du travail 33
Graphique 14: Perception de la contrainte relative à la formation au Bénin et dans les pays comparateurs 33
Graphique 15: Dépenses de santé par tête au Bénin et dans les pays comparateurs 35
Graphique 16: Disponibilité relative d'énergie électrique par rapport aux pays comparateurs 38
Graphique 17: Disponibilité relative d'énergie électrique par rapport aux pays comparateurs (suite) 39
Graphique 18: Temps et coût pour obtenir une connexion électrique par rapport aux pays comparateurs 39
Graphique 19: Accès à l'énergie électrique et croissance économique 40
Graphique 20: Taux d'investissement ?Privé ? et consommation électrique au Bénin 41
Graphique 21: Part des entreprises utilisant un générateur, selon la taille de l'entreprise 41
Graphique 22: Evolution du trafic de marchandises 43
Graphique 23: Evolution du trafic de passagers 43
Graphique 24: Coût du fret ferroviaire et PIB par tête 44
Graphique 25: Evolution comparée du fret par route et par rail 45
Graphique 26: Qualité de l'infrastructure routière et PIB par tête 46
Graphique 27: Pourcentage des populations rurales se situant à moins de 2 km d'une route 46
Graphique 28: Accès rural et PIB par tête 47
Graphique 29: Répartition spatiale de la densité routière au Bénin 47
Graphique 30: Pourcentage d'entreprises ayant identifié le transport comme contrainte majeure, à Cotonou et en dehors de Cotonou 48
Graphique 31: Coût du fret terrestre de conteneurs et PIB par tête 48
Graphique 32: Niveau des prélèvements illicites au Bénin et dans les pays comparateurs 49
Graphique 33: Coût de l'abonnement internet (en US$) 50
Graphique 34: Coût de l'appel mobile (US$) 51
Graphique 35: Vitesse de connectivité au réseau Internet 51
Graphique 36: Indicateurs pour le Bénin du Rapport Doing Business 2011 et 2012 52
Graphique 37: Délai et coût pour la création d'une entreprise 53
Graphique 38 : Part des bénéfices consacrée aux impôts au Bénin et dans les pays comparateurs 53
Graphique 39: Evolution de l'investissement privé et du coût de création d'une entreprise 54
Graphique 40: Evolution du taux d'investissement et du taux d'imposition 54
Graphique 41: Indicateurs sur la corruption au Bénin et dans les pays comparateurs 55
Graphique 42: Indicateurs sur la corruption au Bénin et dans les pays comparateurs (suite) 56
Graphique 43: Evolution du taux d'inflation au Bénin et dans les pays comparateurs 58
Graphique 44: Evolution du taux de change effectif réel 59
Graphique 45: Indicateurs de gestion publique et PIB par tête 60

1. Résumé exécutif

Le Bénin a renoué avec la démocratie et le libéralisme économique à la suite de la Conférence nationale des forces vives de février 1990. Depuis cette date, les progrès enregistrés sur le plan macroéconomique sont instables : le taux de croissance économique s'est établi en moyenne à 4,7% sur la période 1991-2002 puis à 3,4% en moyenne sur la période 2003-2005. Il est remonté à 3,8% en 2006 et à 5% en 2008, et se situe autour de 3% depuis lors.

La structure de l'économie n'a pas été sensiblement modifiée entre 1992 et 2012. Elle demeure caractérisée par un secteur tertiaire prépondérant, un secteur primaire important et peu diversifié et un secteur secondaire embryonnaire. Ainsi en 2010, le secteur tertiaire a représenté 47% du PIB, le secteur primaire 38% du PIB et le secteur secondaire 15% du PIB.

Les activités du secteur informel, qui représente environ 70% du PIB et occupe près de 95% de la population active, dominent l'économie béninoise et jouent un rôle majeur en termes de création de richesse et de revenus[1] de subsistance. Cette prépondérance des activités informelles dans l'économie béninoise résulte à la fois de la proximité avec le Nigeria, de l'inadéquation de la structure de l'appareil productif et de la mauvaise performance de l'administration publique.

En raison de la dynamique démographique importante, le rythme de la croissance économique est encore insuffisant pour améliorer le bien-être des populations et faire reculer les frontières de la pauvreté. En conséquence, l'accélération de la croissance économique nécessite une impulsion significative du taux d'investissement, et particulièrement du taux d'investissement privé, qui s'est établi en moyenne à 18%[2] sur la période 1990-2010, niveau encore faible et insuffisant pour réaliser les ambitions d'émergence du pays.

Dans la perspective de la formulation d'un nouveau compact avec le Millenium Challenge Corporation (MCC), la présente analyse s'attache à identifier les obstacles à l'investissement privé en vue de les lever pour favoriser le développement du secteur privé, l'éclosion d'une masse critique d'entrepreneurs, la création d'emplois durables et la réalisation d'une croissance forte et soutenue dans le temps.

La méthode utilisée à cet effet, recommandée par le Millenium Challenge Corporation, est celle de l'arbre de diagnostic de la croissance proposé par Hausmann, Rodrik et Velasco (2005).

Ainsi, l'exercice mené par l'Equipe des économistes béninois, en étroite collaboration avec les économistes du Millenium Challenge Corporation, a permis de mettre en exergue les contraintes potentielles à l'investissement privé.

---

[1] African Economic Outlook
[2] World Development Indicators

Pour établir le caractère actif (ou majeur) des contraintes, l'équipe a soumis chaque contrainte à la série des quatre tests proposés par Hausmann, Klinger et Wagner dans leur manuel de diagnostic de la croissance, à savoir :

1. Les coûts cachés associés à la contrainte sont élevés ;
2. Un relâchement de la contrainte se traduit par une augmentation de l'investissement et de la croissance ;
3. Les agents économiques cherchent à contourner la contrainte ;
4. Les agents économiques qui sont dépendants de la contrainte prospèrent moins que ceux qui ne le sont pas ou sont moins performants que ceux qui ne le sont pas.

Les données nécessaires pour réaliser ces quatre tests n'étaient pas toujours disponibles au niveau de désagrégation requis pour apprécier les dynamiques régionales. A cet égard, l'équipe d'économistes a eu recours à des témoignages recueillis lors des consultations publiques (régionales et sectorielles) ou à d'autres sources qualitatives (interviews d'entrepreneurs et d'acteurs de la société civile).

La synthèse des résultats des tests et la détermination du caractère majeur des contraintes sont présentés dans le tableau 1 et font l'objet d'une analyse approfondie dans les chapitres suivants.

Tableau 1: Résultats des tests de contraintes "actives" au Bénin suivant la structure de l'arbre de diagnostic

Tableau 1: Résultats des tests de contraintes "actives" au Bénin suivant l'arbre de diagnostic						Test 1	Test 2	Test 3	Test 4	Binding?
1.	Cout Eleves de financement	Faiblesse du financement international				Non	Non	Non	pas nécessaire	Non
		Faiblesse du systeme financier	Faiblesse de l'epargne interne			Non	Non	pas nécessaire	pas nécessaire	Non
			Mauvaise Intermediation			Non	Non	pas nécessaire	pas nécessaire	Non
2.	Faible rendement a l'activite economique	Faible capacite d'appropriation	Inefficacite des marches	Inefficacité de la coordination / Coordination Failures		Oui	Pas de données	Oui	Oui	Oui, spécialement dans l'éducation et sur les marchés agricoles
			Inefficacite des l'administration	Risques Micro	Droit de propriete	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Non
					Corruption	Oui	Oui	Oui	Pas de données	Oui
					System Fiscal & Impots	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
				Risques Macro	Politique economique	Non	Non	Pas nécessaire	Pas nécessaire	Non
					Politique et gestion budgetaire	Non	Non	Pas nécessaire	Pas nécessaire	Non
					Politique Fiscale	Non	Non	Pas nécessaire	Pas nécessaire	Non
					Politique Monetaire	Non	Non	Pas nécessaire	Pas nécessaire	Non
					Taux de Change	Non	Non	Pas nécessaire	Pas nécessaire	Non
		Faible retombes sociales	Faiblesse du capital humaine	Education		Oui	Oui	Oui, mais données qualitatives	Pas de données	Oui, surtout à cause de l'inefficacité de la coordination
				Sante		Non, malgré un fardeau de santé apparemment élevé	Pas de données	Non	Pas nécessaire	Non
			Deficit d'infrastructures	TIC		Non	Non	Oui	Pas nécessaire	Non, semble plutôt un problème de management problem que d' infrastructure
				Transport	Route	Non=routes principales, Oui= rurales	Non, mais données pas bien éclatées	Non	Non	Oui, pour routes rurale, quoique les données ne soient qu'anecdotales
					Rail	Oui	Pas de	Oui	Non	Oui
					Air	Non	Non	pas nécessaire [1]	pas nécessaire [1]	Non
					Mer	Non	Non	pas nécessaire [1]	pas nécessaire [1]	Non
				Energie electrique		Oui	Oui	Oui	Pas de	Oui
				Eau & Assainissement		Non	Non	pas nécessaire [1]	pas nécessaire [1]	Non
				Amenagements hydro-agricoles		Non	Non	Non	pas nécessaire [1]	Non

L'analyse approfondie des contraintes potentielles a permis de faire ressortir celles qui ont un caractère actif (majeur, fondamental), c'est-à-dire celles qui ont un impact déterminant sur le niveau de l'investissement privé et de la croissance économique.

Les contraintes actives issues de l'analyse sont (sans aucun ordre particulier) :

- **La défaillance de la coordination dans la formation** : malgré les rendements élevés dans l'éducation, le taux d'achèvement au Bénin reste faible, surtout pour les filles. Il existe une inadéquation entre les besoins du marché et les compétences mises à la disposition du marché par le système éducatif béninois. Très peu de compétences ayant une formation technique et une formation en gestion d'entreprise sont disponibles.
- **Le déficit en infrastructures d'énergie électrique** : les défaillances dans le secteur de l'électricité sont multiples et résultent de la fourniture d'énergie électrique qui est à la fois coûteuse et peu fiable. Le coût et le délai de connexion au réseau électrique au Bénin représentent respectivement le triple et le double de ceux des pays comparateurs les plus proches. Pour beaucoup d'entreprises et particulièrement celles installées en zone rurale, le déficit en énergie électrique se traduisant notamment pas des coupures répétées a un impact néfaste sur leur production.
- **Le déficit en infrastructures routières dans les zones rurales** : bien que les principaux corridors commerciaux soient de qualité acceptable pour le commerce de transit qui a alimenté la croissance du Bénin, les zones de production agricole, situées en milieu rural, ont un réseau de voies en terre relativement limité, soumis annuellement à des dégradations causées en général par les inondations. L'absence d'un bon réseau routier rural limite l'accès des agriculteurs, et particulièrement des agricultrices, aux points d'acquisition d'intrants et des semences ainsi qu'aux points d'écoulement de leurs produits. Elle entraîne souvent des pertes de récoltes.
- **La corruption le long des principaux corridors commerciaux** : la corruption est présente dans tous les secteurs de la société béninoise. Elle est particulièrement nocive au commerce de transit où les prélèvements illicites aux 100 km représentent cinq à dix fois ceux enregistrés dans certains pays comparateurs (Sénégal, Ghana). Cette situation éloigne du Bénin beaucoup de transporteurs qui détournent leurs trafics vers d'autres corridors de la sous-région.
- **Le déficit en infrastructures de transport ferroviaire** : la dégradation du réseau ferroviaire s'est accentuée depuis plusieurs années. Elle s'est traduite par la vétusté et l'insuffisance de l'infrastructure d'une part et par l'allongement des délais de voyage et de transbordement qui renchérit les coûts d'autre part. Cette situation a occasionné un détournement du trafic vers le réseau routier qui subit ainsi une dégradation précoce du fait de la forte pression amplifiée par le non-respect de la charge à l'essieu des camions sur les routes.

- **L'inadéquation de l'environnement des affaires** : elle est caractérisée par une faible appropriation des profits à réaliser par les entreprises (niveau élevé de corruption, système fiscal contraignant) et par un coût élevé de la création d'entreprise. Les entreprises béninoises reconnaissent faire plus de payements illicites que leurs paires de la sous-région et des pays comparateurs. Le système fiscal béninois, caractérisé par une multitude de taxes (55 paiements par an représentant environ 270 heures), absorbe environ 66% du profit des entreprises. De même, créer une entreprise au Bénin requiert un long délai (un mois contre douze jours au Ghana, huit jours au Mali et un jour dans l'OCDE) et un coût presque dix fois plus élevé au Bénin qu'au Ghana. Ce mauvais climat de l'environnement des affaires se traduit notamment par la prépondérance du secteur informel.

Les conclusions de l'équipe conjointe d'économistes béninois et américains ont été confortées par les consultations publiques (départementales et sectorielles), qui ont été conduites dans le cadre de l'analyse des contraintes au cours du mois de juin 2012.

2. Introduction

Le Millennium Challenge Corporation (MCC), agence gouvernementale des Etats-Unis, a financé sur la période 2006-2011 le Programme du Bénin pour le Millennium Challenge Account (MCA), programme dont l'intervention a couvert les secteurs clés pouvant propulser les activités du secteur privé. Ce Programme MCA-Bénin a aidé à lever certaines contraintes fondamentales aux investissements dans les secteurs de l'économie béninoise à travers les quatre projets que sont : (i) « Accès au foncier » ; (ii) « Accès aux services financiers » ; (iii) « Accès à la justice » ; (iv) « Accès aux marchés ».

A la suite de la sélection du Bénin par le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation (MCC) pour l'éligibilité à un deuxième programme de coopération (compact), le Gouvernement a engagé le processus de formulation de ce second compact qui, conformément aux directives du MCC, comprend trois étapes principales[3] :

- l'analyse des contraintes majeures à l'investissement privé et à la croissance économique ;
- la définition du programme et la formulation des projets le composant ;
- la négociation du financement.

Le présent rapport synthétise les conclusions de l'analyse des contraintes à l'investissement privé et à la croissance économique au Bénin, selon la démarche méthodologique préconisée par MCC. Cette démarche a été renforcée par des consultations publiques conduites conjointement par l'équipe d'économistes béninois et celle de MCC. Ces consultations ont permis par ailleurs de réaliser des analyses spécifiques, notamment d'une part l'analyse relative au genre et à la situation sociale et d'autre part l'analyse du secteur privé. Plusieurs données qualitatives issues de ces consultations publiques sont utilisées dans ce rapport, notamment lorsqu'elles apportent des informations additionnelles qui ne sont pas reflétées par les données quantitatives.

Les sections suivantes présentent la démarche méthodologique (section 3), l'évolution de la situation socioéconomique (section 4), l'évolution de l'investissement privé, en comparaison avec d'autres pays dans le monde (section 5). La substance du rapport porte sur l'analyse des paramètres qui pourraient expliquer le niveau du taux d'investissement privé, en l'occurrence le coût du financement (section 6) et le rendement de l'activité économique (section 7).

[3] MCC, Millennium Challenge Corporation Compact Development Guidance, janvier 2012

3. Démarche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée dans le présent rapport s'inspire d'un arbre de diagnostic de la croissance, utilisé pour structurer la réflexion sur les contraintes actives entravant la progression de l'investissement privé et en définitive de la croissance économique au Bénin, telle que développée par Hausmann, Rodrik et Velasco (2005) et ultérieurement améliorée par d'autres auteurs, dont les économistes du Millenium Challenge Corporation[4].

Cette approche, recommandée par MCC, a déjà servi, notamment dans le cadre des programmes appuyés par MCC, à élaborer les rapports d'analyse des contraintes à la croissance économique au Sénégal, au Ghana et en Tanzanie. Elle a également été utilisée dans un certain nombre de memoranda économiques élaborés par la Banque Mondiale (MEP)[5]sur plusieurs pays.

L'approche diagnostique consiste à identifier, pour un pays donné à un moment donné, les principales barrières, c'est-à-dire les contraintes actives, à l'accélération de la croissance économique. Le postulat de base est que la croissance économique dépend du niveau de l'investissement privé et de l'entreprenariat privé dans le pays. Hausmann, Rodrik et Velasco (2005), dans une méthode séquentielle, expliquent le faible niveau de l'investissement privé soit par la faiblesse des rendements de l'activité économique soit par le niveau élevé du coût du financement.

L'arbre théorique de diagnostic de la croissance économique proposé par Hausmann, Rodrik et Velasco (2005) a été adapté à l'économie béninoise. Il est présenté à la page 11 du rapport. L'exercice consiste donc à passer en revue et à analyser les facteurs le long des branches de cet arbre de diagnostic de la croissance économique afin de vérifier lesquels de ces facteurs constituent les contraintes les plus actives à l'investissement privé et à la croissance économique.

Tous les facteurs sont susceptibles d'être importants pour la croissance économique et le bien-être des populations. Mais ceux qui sont les plus actifs doivent avoir l'effet positif direct le plus important. Le test suggéré à cet effet par Haussmann, Klinger et Rodrigo (2008) comporte quatre étapes. En effet, une contrainte est réputée active (majeure) :

- lorsque les « coûts cachés » qui lui sont associés sont élevés ;
- si en la relâchant on constate une accélération de la croissance économique ;
- si les agents privés s'organisent pour la contourner : par exemple, si la faible disponibilité de l'énergie électrique est une contrainte active, elle devrait se traduire par une acquisition importante de générateurs électriques par les des entreprises privées ;

[4] MCC, Millenium Challenge Corporation Compact Development Guidance, Janvier 2012.
[5]Le MEP du Bénin (Banque Mondiale 2008), le MEP de la Mongolie (Banque mondiale 2007) et le MEP de la Bolivie (Banque mondiale 2005) constituent de bons exemples.

- si les entreprises qui y sont confrontées prospèrent nettement moins bien que celles qui n'en dépendent pas.

L'analyse des contraintes à la croissance économique est réalisée en procédant essentiellement à des comparaisons avec les performances de pays ayant quasiment le même niveau de développement que le Bénin. Les pays comparateurs retenus à cet effet sont en l'occurrence le Bangladesh, le Ghana, le Mali, le Sénégal et la Tanzanie.

En vue de garantir un caractère participatif et inclusif à la formulation et à la mise en œuvre du deuxième Programme MCA-Bénin, les résultats issus de l'analyse diagnostique ont été soumis, au cours du mois de juin 2012, à l'appréciation des principaux acteurs et bénéficiaires à travers des séances de consultations publiques, sectorielles et départementales, à l'échelle des douze départements du pays.

Les consultations sectorielles ont été conduites avec chacun des groupes cibles ci-après :

- représentants des administrations publiques impliquées dans les problématiques de l'investissement et de la croissance économique ;
- chefs d'entreprise et représentants des organisations du Secteur privé ;
- représentants des organisations de la Société civile, notamment les syndicats, les associations de femmes, les confessions religieuses, les ONG dans le domaine de la gouvernance et des droits de l'homme ;
- Partenaires Techniques et Financiers.

Les consultations départementales ont été organisées au niveau de chaque chef lieu de département et de certaines communes principales. Elles ont regroupé notamment :

- les membres de la Conférence administrative départementale ;
- les membres des bureaux départementaux des organisations des opérateurs économiques, des producteurs agricoles, des artisans, des éleveurs, des notables, des associations et groupements féminins, des jeunes, de la société civile, etc.

Graphique 1: Arbre de diagnostic des contraintes à l'investissement privé au Bénin

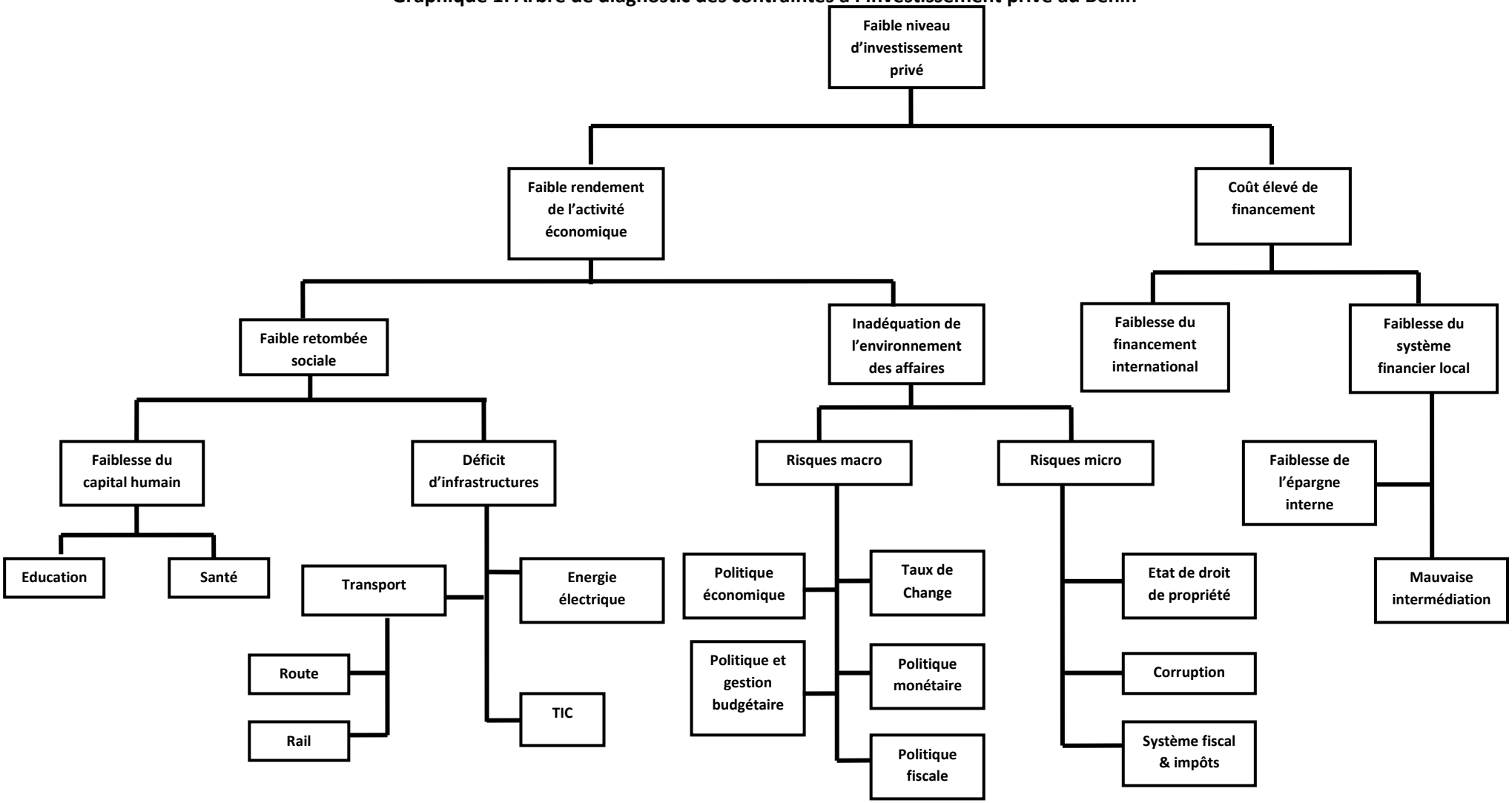

4. Evolution économique récente

Les indicateurs macroéconomiques fondamentaux du Bénin ont connu une évolution mitigée dans un passé récent.

Faiblesse de la croissance économique

Depuis 2001, l'évolution de la croissance économique est caractérisée par trois grandes phases. Entre 2001 et 2005, le taux de croissance est passé de 6,1% à 2,9% du fait de la mauvaise qualité de la gestion macroéconomique. De 2006 à 2008, on assiste à une reprise de l'activité économique consécutive surtout à l'assainissement des finances publiques. Depuis 2009, on observe un déclin du taux de croissance engendré en partie par des crises énergétique, alimentaire, financière et économique internationales.

Graphique 2: Evolution du taux de croissance du PIB au Bénin

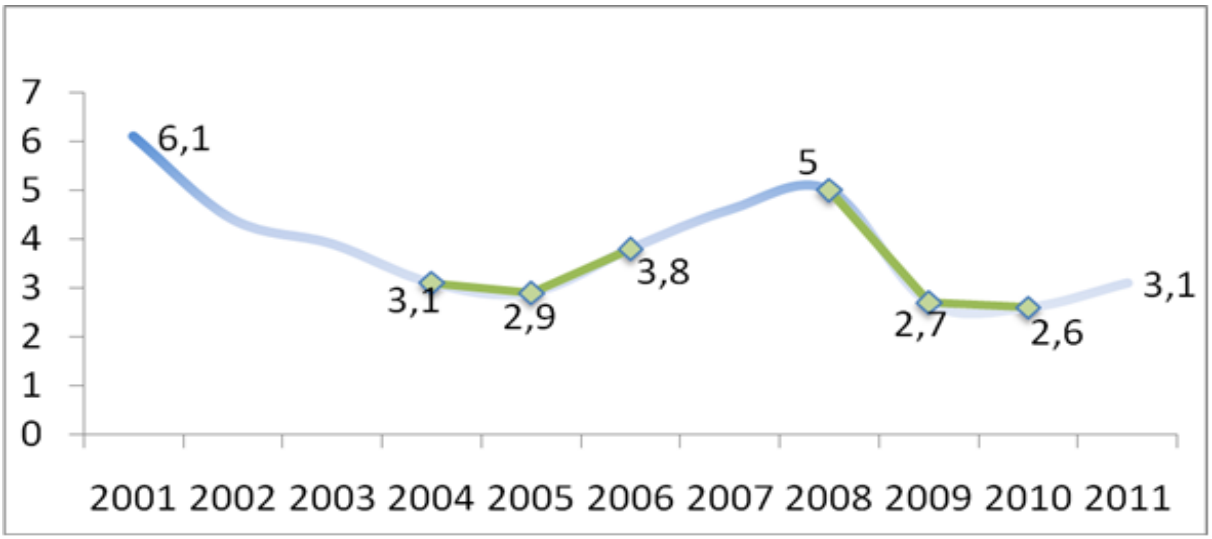

Source : DGAE, 2012

Depuis 2001, la tendance de l'évolution de la croissance économique est baissière. Par rapport aux pays comparateurs, cette évolution de l'activité économique est la plus faible, comme le souligne le graphique 3.

Graphique 3: Croissance du PIB au Bénin et dans les pays comparateurs

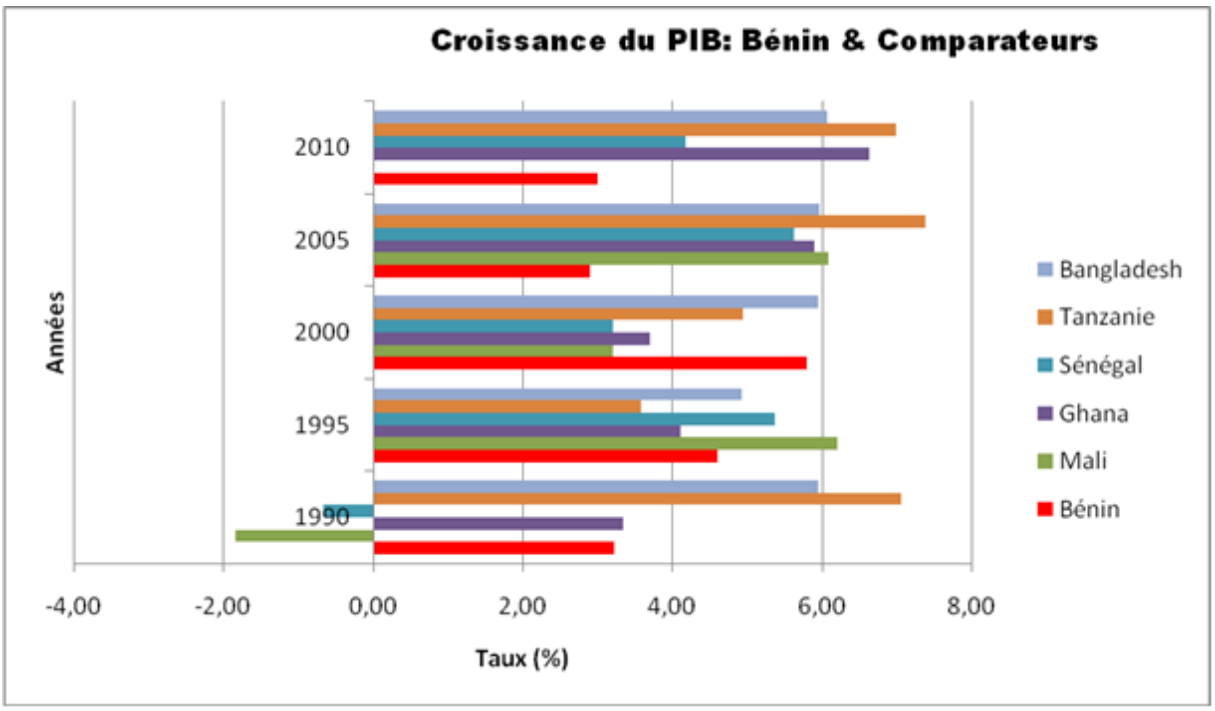

Source : World Development Indicators

Sur la période 2006-2011, la part du secteur informel dans la croissance du PIB (3,66%) est d'environ 75%. On observe sur la même période une baisse de la contribution du secteur agricole (37% du PIB contre 45% au cours des années 1990) et une hausse du secteur tertiaire (35% du PIB contre 25% dans les années 1990). La contribution des services non marchands a aussi crû en passant d'un niveau négligeable dans la décennie 1990 à 13% au cours de la période 2006-2011. Cette évolution structurelle reflète un changement de productivité agricole au profit de celle des services appuyée par le commerce de transit et par les services logistiques. Le secteur secondaire par contre est resté plus ou moins constant sans influence majeure pour le développement économique (poids compris entre 12% et 17%). Ces évolutions structurelles sont résumées dans le graphique 4.

Graphique 4: Evolution de la répartition sectorielle du PIB au Bénin

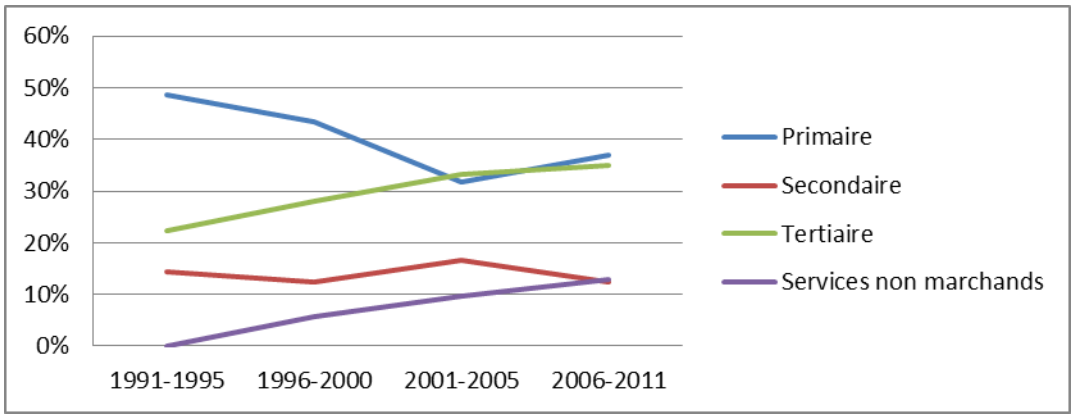

Source : INSAE

Faiblesse de l'investissement privé

De façon générale, l'évolution de la croissance économique est fortement tributaire du niveau de l'investissement privé et de l'entreprenariat privé dans le pays. Quoiqu'en augmentation progressive, le taux d'investissement privé au Bénin est demeuré en deçà de ceux des pays comparateurs depuis les années 1990.

Graphique 5: Evolution du taux d'investissement privé au Bénin et dans les pays comparateurs

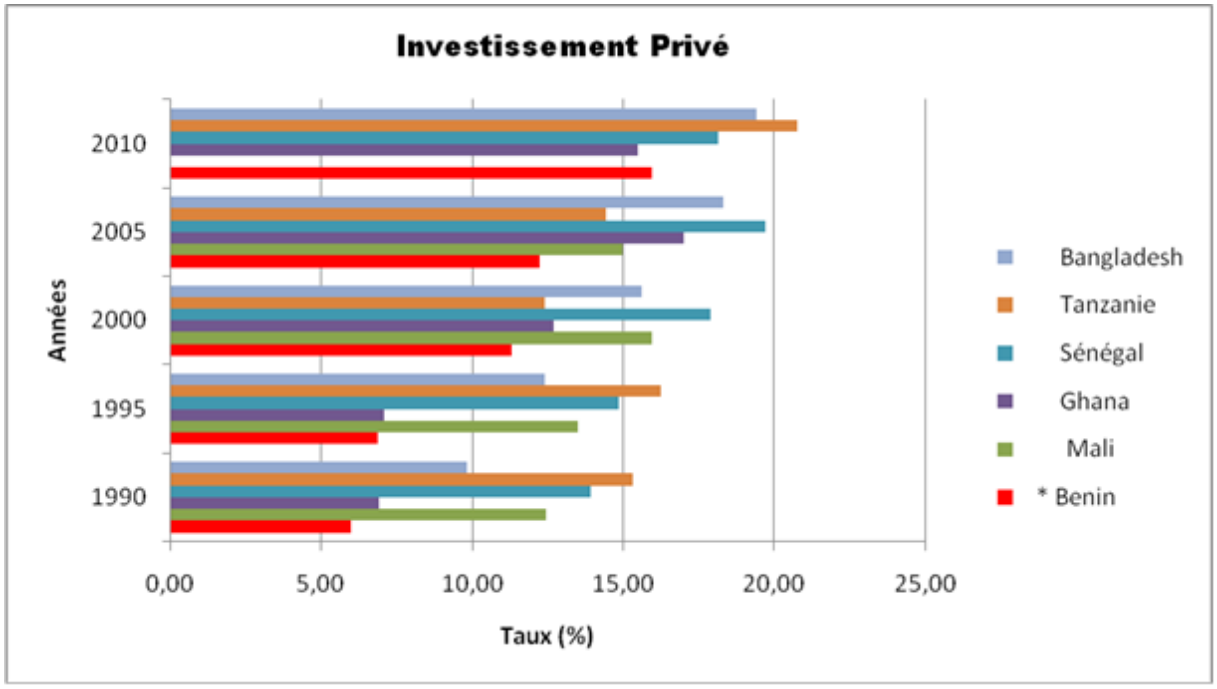

Source : World Development Indicators, 2012

Selon l'ONU-Habitat[6], des villes telles que Porto-Novo (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Accra (Ghana), Niamey (Niger), Lagos (Nigeria) et Lomé (Togo) font face à une croissance démographique très forte par rapport aux capacités des économies locales, ce qui conduit à des externalités négatives telles qu'un taux élevé de chômage et de sous-emploi, la prolifération des taudis, la polarisation sociale et le développement du crime.

Le taux de croissance de la population urbaine au Bénin est quasiment similaire à celui des pays comparateurs, comme l'indique le tableau 2.

[6] UN Habitat and UNEP, "The State of African Cities 2010: Governance, Inequality, and Urban Land Markets." 2010

Tableau 2: Croissance urbaine et taux d'urbanisation au Bénin et dans les pays comparateurs

	Croissance de la population urbaine	Taux d'urbanisation
Bénin	3,1%	28,0%
Bangladesh	4,0%	42,0%
Ghana	3,4%	51,0%
Mali	4,4%	36,0%
Senegal	3,3%	42,0%
Tanzanie	4,7%	26,0%

Source : CIA World Factbook

Le faible niveau de l'investissement privé au Bénin ainsi constaté pourrait potentiellement s'expliquer soit par le niveau élevé du coût du financement soit par la faiblesse des rendements de l'activité économique.

Les deux sections suivantes sont respectivement consacrées à l'analyse de ces facteurs au Bénin.

5. Analyse du coût du financement

Le coût du financement est apprécié à travers les taux d'intérêt réels débiteurs appliqués par les banques aux crédits accordés à la clientèle. Le graphique 6 ci-après met en relation le niveau du PIB par tête avec le taux d'intérêt réel débiteur, pour un échantillon assez large de pays, dont les pays comparateurs. Ce graphique indique que le Bénin (point rouge) se trouve en dessous de la tendance moyenne, ce qui suggère et permet de conclure que le coût du financement (taux d'intérêt réel débiteur) n'est pas une contrainte à l'investissement privé et à la croissance économique au Bénin.

Graphique 6: Relation entre le taux d'intérêt et le revenu par habitant

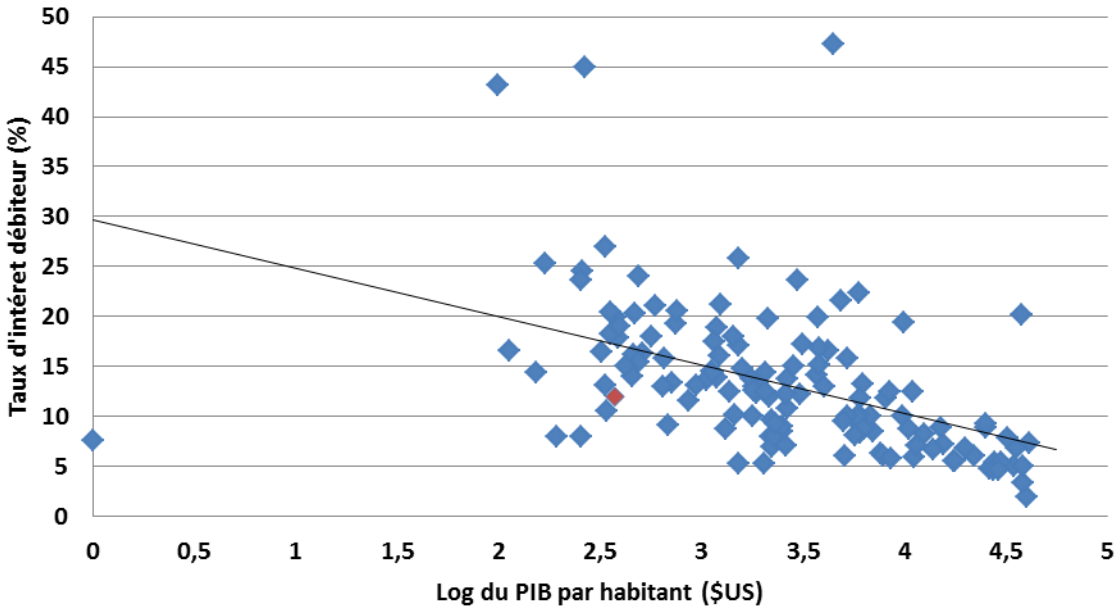

Source: World Bank, World Development Indicators

Le graphique 7 quant à lui met en relation le taux d'intérêt réel débiteur et la formation brute de capital fixe dans le secteur privé. On peut observer que lorsque le taux d'intérêt augmente, le taux d'investissement privé augmente. Cela suggère que l'on a à faire à un problème de demande et non pas à une contrainte d'offre.

Graphique 7: Evolution du taux d'intérêt et de l'investissement privé au Bénin

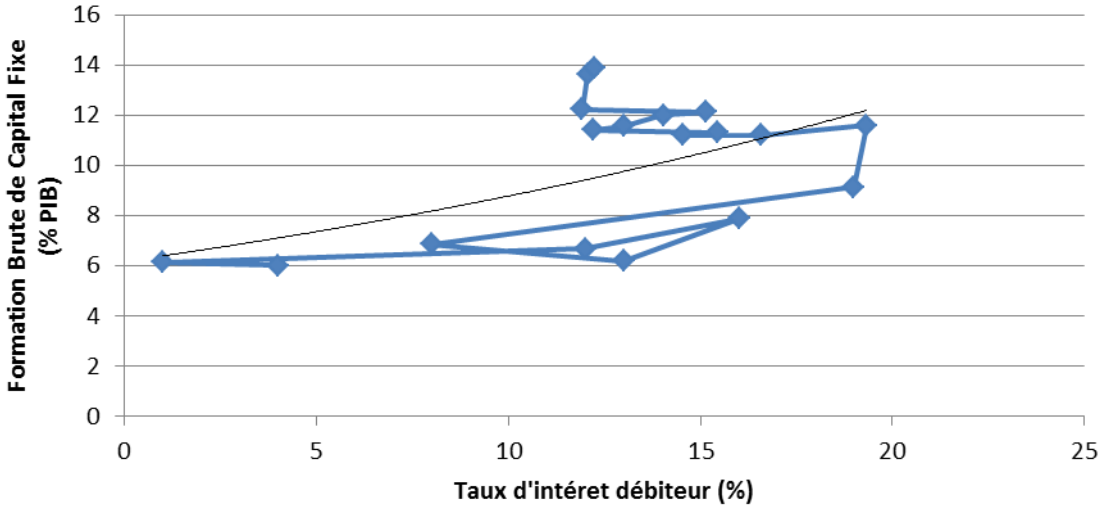

Source: World Bank, World Development Indicators[7].

Selon une enquête de la Banque Mondiale réalisée en 2009, une large majorité de chefs d'entreprise (74%) perçoit l'accès au financement comme une contrainte à l'investissement privé au Bénin. Mieux, près de 20% des chefs d'entreprise le classent comme la première contrainte à l'investissement au Bénin comme l'indique le graphique 8 ci-après.

Graphique 8: Contraintes à l'investissement selon les chefs d'entreprise

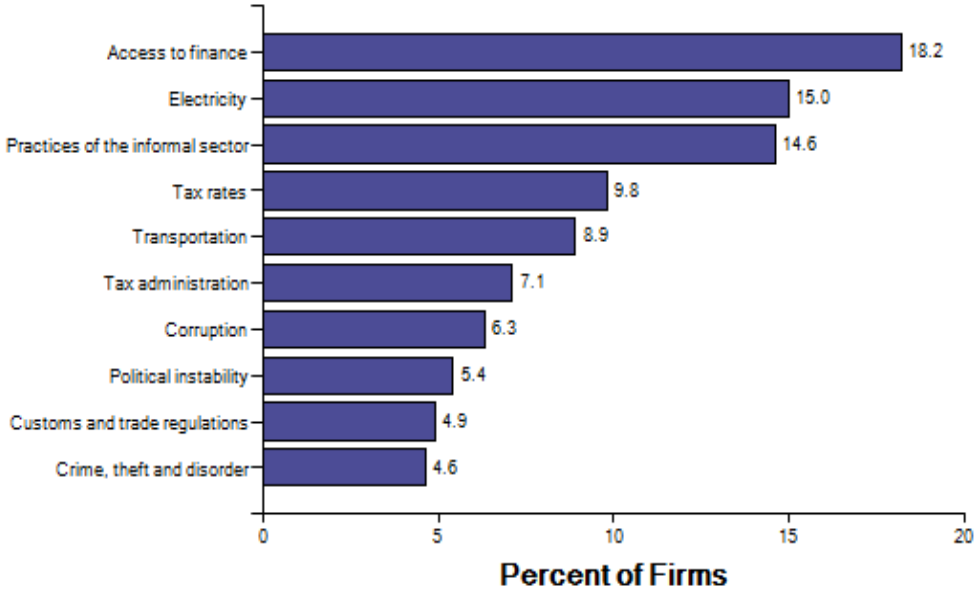

[7] URL: http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators; Accessed: May 2012.

Source: World Bank, Enterprise Surveys, 2009

Cette perception des chefs d'entreprise s'explique par une série de contraintes structurelles rendant l'accès au financement difficile : la qualité des dossiers de financement soumis aux institutions de financement, les conditions de garantie (mobilisation de titres fonciers, capacité à produire des états financiers fiables), l'accessibilité physique, etc.

Le coût du financement n'étant pas un problème en soi, les difficultés d'accès au financement semblent alors provenir d'autres facteurs, à savoir :

a. **la faible qualité des dossiers de financement** : elle traduit une insuffisance de compétences (capital humain) en matière d'élaboration de plan d'affaires. Par exemple, la plupart des institutions de microfinance (IMF) compensent cette insuffisance par une formation des demandeurs de microcrédit.

b. **la capacité à mobiliser des garanties acceptables** : elle apparaît comme une des conditions de base empêchant l'accès au crédit, tel que confirmé par de nombreux témoignages des populations recueillis lors des consultations publiques. Au cours du premier Compact du Millennium Challenge Account - Bénin (MCA Bénin), un des quatre chantiers du programme a abordé la question de l'insécurité foncière. Déployé à l'échelle de seulement 300 localités, le programme des titres fonciers n'a fait qu'aborder une petite partie du problème de l'insécurité foncière qui perdure encore pour l'essentiel.

c. **l'inaccessibilité physique** : le graphique 9 montre qu'elle s'est atténuée au fil du temps. Le nombre d'établissements bancaires installés et opérationnels a été, en une vingtaine d'années, multiplié par plus de deux, passant de 5 en 1991 à 13 en 2011. Les agences bancaires ouvertes quant à elles, ont été multipliées, dans la même période, par plus de 14, en passant de 12 à 172, avec un accroissement exponentiel au cours des cinq dernières années. La même tendance s'observe pour les institutions de microfinance, avec toutefois une stagnation en 2010 à la suite de la crise de spoliation qui a affecté le sous-secteur.

Graphique 9: Répartition spatiale des guichets de Banques et des IMF

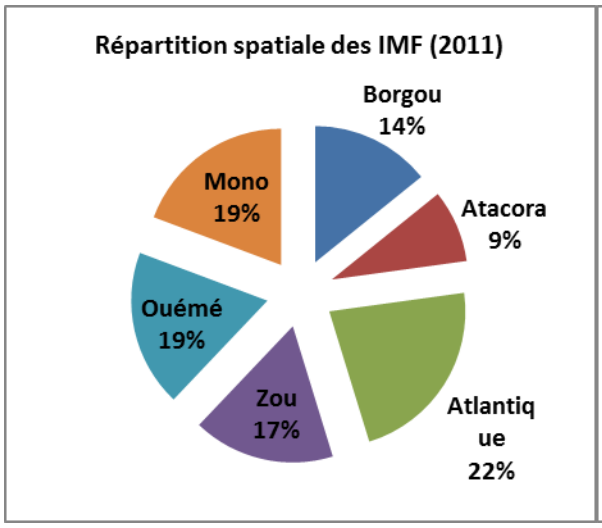

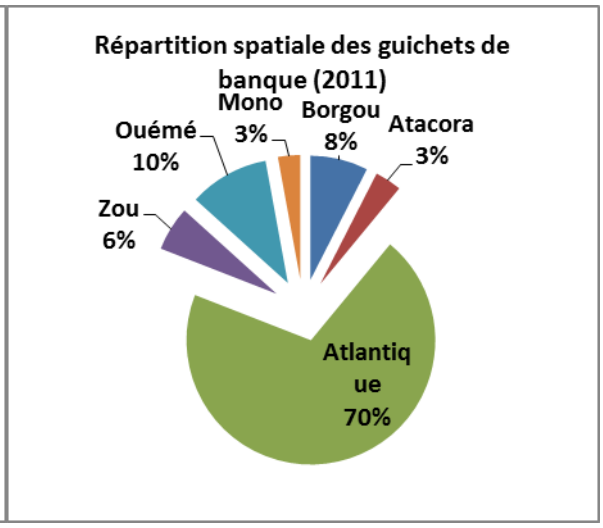

6. Analyse du rendement de l'activité économique

Le rendement de l'activité économique peut être faible en raison de retombées sociales faibles ou de rendements de capitaux faibles pour les entreprises privées, c'est-à-dire une faible capacité à s'approprier le profit réalisé.

6.1. Faibles retombées sociales

Les retombées sociales peuvent être faibles du fait soit de l'insuffisance de l'investissement dans les facteurs complémentaires de production tels que le capital humain et les infrastructures soit de la mauvaise gestion des ressources naturelles ou de la situation géographique.

6.1.1. Faiblesse du capital humain

Deux facteurs sont analysés au titre du capital humain, à savoir l'éducation et la santé.

6.1.1.1. Education

Environ 28% des entreprises ayant participé à l'enquête de la Banque Mondiale (the World Bank Enterprise Surveys) citent l'inadéquation de la qualité de la main d'œuvre comme une contrainte majeure. La comparaison des réponses fournies par les entreprises locales et les entreprises étrangères montre que 39% des entreprises étrangères (ayant l'expérience d'autres pays) considèrent l'éducation inadéquate comme une contrainte majeure pour seulement environ 26% des entreprises locales. Toutefois, 16% des entreprises locales perçoivent la rigidité du code du travail comme une contrainte majeure.

Tableau 3: Opinions des chefs d'entreprise sur la formation au Bénin et dans les pays comparateurs

	% des entreprises proposant une offre de formation	Nombre moyen de travailleurs à temps plein par entreprise	% des entreprises identifiant la main d'œuvre qualifiée comme une contrainte majeure	% des entreprises identifiant la régulation du travail comme une contrainte majeure

Bénin	32,4	11,9	28,2	16,1
Ghana	33,0	22,4	4,5	1,7
Mali	22,5	12,7	8,0	1,9
Sénégal	16,3	14,1	9,5	4,8
Tanzanie	36,5	25,4	19,7	4,8
Bangladesh	--	199,4	24,9	3,9
ASS	30,3	27,4	21,8	8,7

Source : World Bank, Enterprise Surveys, 2009

Le tableau 3 fait apparaître également que la contrainte relative à la qualification de la main-d'œuvre est nettement plus prononcée, selon les chefs d'entreprise, au Bénin que dans les pays comparateurs. En outre, plus de 16% des chefs d'entreprise, soit au moins plus de trois fois que dans les pays comparateurs, trouvent que la réglementation du travail est encore bien contraignante au Bénin.

Une lecture selon le genre révèle des informations intéressantes car les femmes semblent avoir une lecture différente des contraintes que les hommes. Ainsi 34,9% des entreprises dirigées par des femmes identifient la législation du travail comme une contrainte contre 10,1% des hommes ; tandis que 1,5% seulement des femmes identifient l'inadéquation de la formation comme une contrainte, contre 34% des entreprises dirigées par des hommes. Cette différence pourrait s'expliquer par le type d'entreprises gérées par les femmes qui seraient moins consommatrices de main-d'œuvre qualifiée.

Ce constat général des entreprises relatif à l'inadéquation de la qualité de la main d'œuvre par rapport aux besoins du marché est conforté par d'autres facteurs. En effet, bien que les niveaux de revenus augmentent à mesure que le niveau scolaire atteint dans la jeunesse croît, le taux d'achèvement est faible.

Antonin Dossou (2008), à partir des données de l'EMICOV 2006, met clairement en évidence la relation entre l'éducation reçue durant la jeunesse et les revenus obtenus pendant la vie professionnelle.

Tableau 4: Salaire annuel moyen pour différents secteurs et niveaux d'éducation, 2006 (en milliers de FCFA)

	Sans éducation	Primaire	Secondaire cycle 1	Secondaire cycle 2	Technique et professionnel	Supérieur	Ensemble
Secteur informel agricole	235	275	308	424	441	744	249

Secteur informel non agricole	266	310	348	479	499	840	309
Secteur formel public	408	476	535	735	765	1 290	691
Secteur formel privé	376	439	493	678	706	1 190	543
Ensemble	245	297	353	565	562	1 052	282

Source : Dossou, A. (2008) à partir des données de l'INSAE

Ces estimations sont confirmées également à partir des données de l'EMICOV 2010 (graphique 10).

Graphique 10: Niveau d'éducation et salaire annuel moyen en 2006 et 2010

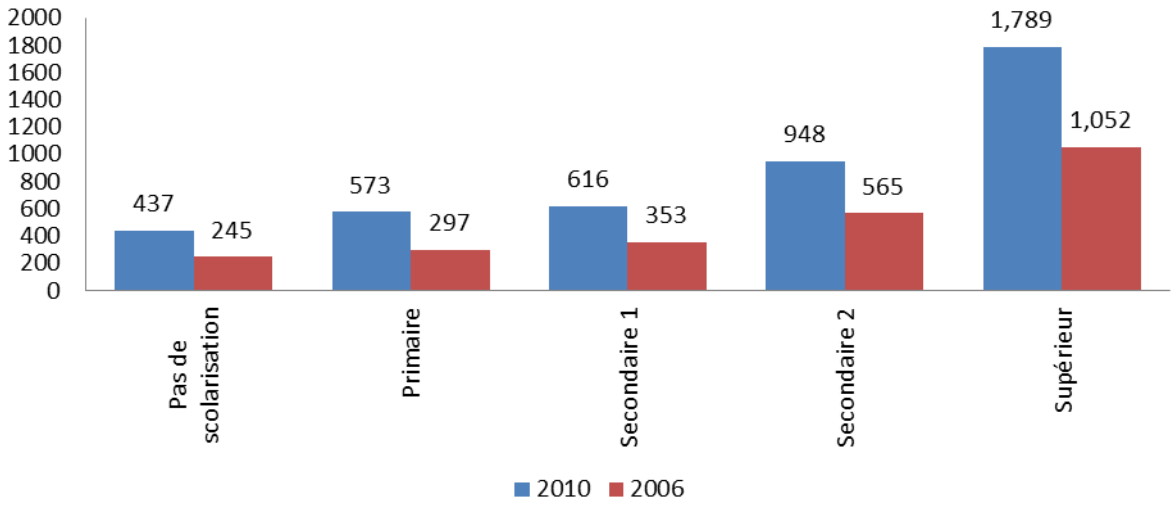

Source : INSAE, « Enquête EMICOV » 2006 et 2010.

Cependant, malgré la relation positive entre le niveau scolaire et le niveau de rémunération, il est curieux de constater que le taux d'achèvement scolaire demeure faible. Cette situation traduit notamment la qualité insuffisante du système éducatif et pourrait s'expliquer par le fort taux de déperdition scolaire affectant particulièrement les femmes (cf. l'analyse genre en annexe).

Graphique 11: Niveau d'achèvement scolaire au Bénin

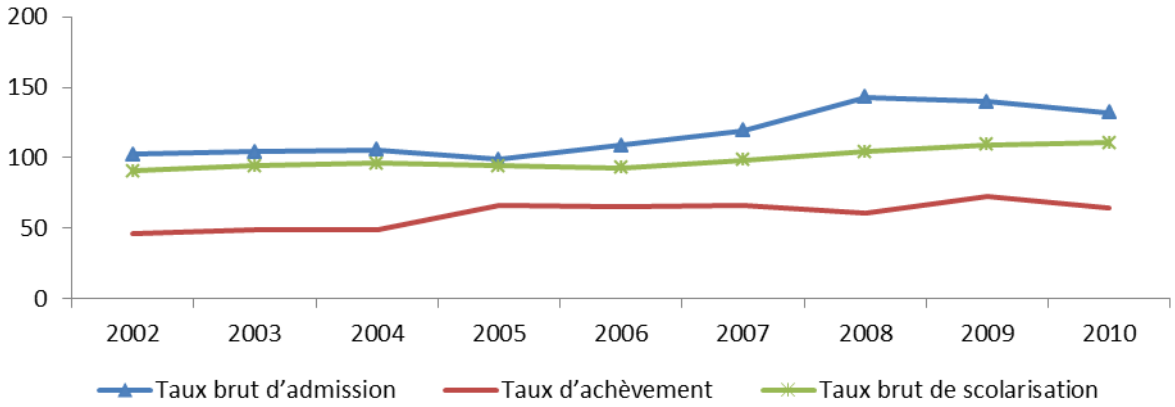

Source : INSAE, Tableau de bord social 2010

Cette contre-performance du système éducatif malgré l'impact du niveau d'instruction sur le revenu est par ailleurs le signe d'une défaillance dans la coordination entre les besoins des entreprises et les produits des établissements de formation (problème d'offre). Ces derniers ne produisent pas en effet les ressources humaines requises par le marché du travail. Par exemple, l'offre de formation technique et professionnelle reste faible pendant que le marché du travail est à la recherche

d'expertises techniques et professionnelles bien définies. Les institutions de formation technique et professionnelle sont rares et y accéder n'est pas aisé.

Le tableau 5 révèle la prédominance à l'université des disciplines telles que l'administration, le droit et les sciences sociales au détriment des disciplines techniques. Environ quatre fois plus d'étudiants sont admis chaque année dans les filières administration, droit et sciences sociales que dans les filières de sciences, mathématiques et technologie.

Tableau 5: Nombre d'étudiants par discipline académique, année scolaire 2007-2008

Disciplines académiques	Etudiants hommes	Etudiants femmes	Ensemble des étudiants
Sciences, maths, technologies[8]	6 882	1 510	8 392
Agriculture, environnement[9]	502	114	616
Administration, droit et sciences sociales[10]	24 477	7 562	32 039

Source : Université d'Abomey-Calavi, 2008[11]

Cet engouement des étudiants vers les filières relatives à l'administration, droit et sciences sociales peut s'expliquer par le fait que les revenus dans le secteur public formel sont en moyenne plus élevés que dans le secteur privé (voir le tableau 4) ; ce qui peut créer de distorsion sur le marché pour les secteurs productifs.

Les discussions avec les employeurs et les universités ont confirmé la défaillance de la coordination entre les institutions éducatives et le marché du travail, entraînant une inadéquation entre la demande de main d'œuvre et les travailleurs qualifiés disponibles.

La structure du capital humain au Bénin est caractérisée par une proportion très élevée d'actifs sans instruction et sans formation technique ou professionnelle.

---

[8] Faculté des sciences de la Santé (FSS), Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), Institut Universitaire de Technologies de Lokossa (IUT-Lokossa), Chaire Internationale en Physique-Mathématique et Applications (ENI-Parakou/CI PMA), Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), Institut Régional de Santé Publique (IRSP), Faculté des Sciences de la Santé (FAST).

[9] Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Centre Inter facultaire de Formation et de Recherche en Environnement pour le Développement Durable (ENI-Natitingou/CI PRED).

[10] Ecole Nationale d'Administration et de Management (ENAM), Instituts de Langue Arabe et de la Culture Islamique (ILACI), Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), Faculté de Droits et de Science Politique (FADESP), Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), Facultés des Lettres, Art et Sciences Humaines (FLASH).

[11] Université d'Abomey-Calavi, Etat quantitatif des diplômes de l'UAC au titre de l'année scolaire 2007-2008

Tableau 6: Structure et évolution du capital humain entre 1992 et 2006

	Bénin 1992		Bénin 2006		Moyenne des pays africains autour de 2005 (23 pays)	
	15-59 ans	25-34 ans	15-59 ans	25-34 ans	15-59 ans	25-34 ans
Aucune scolarisation	70,0%	71,0%	54,2%	58,6%	51,8%	49,9%
Primaire	16,0%	13,0%	22,6%	25,3%	28,8%	29,6%
1er cycle du secondaire général	9,0%	9,0%	14,1%	8,3%	10,6%	10,6%
2nd cycle du secondaire général	3,0%	6,0%	4,8%	3,0%	5,1%	6,0%
Technique/formation professionnelle	inclus dans Secondaire		1,7%	1,7%	1,9%	2,2%
Supérieur	1,0%	2,0%	2,5%	3,1%	1,7%	1,8%

Source : Dossou A. (2008)[12]

La proportion des 15-59 ans ayant un niveau supérieur a doublé de 1992 à 2006 et est nettement plus élevée que la moyenne africaine (2,5% contre 1,7%), indiquant une augmentation de la productivité du travail. Par contre, la proportion des 25-34 ans ayant reçu une formation technique ou professionnelle est seulement de 1,7% au Bénin contre 2,2% pour la moyenne africaine. Cette situation montre bien que le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, ainsi que les mécanismes d'apprentissage en entreprise ont besoin d'être étendus à une grande échelle pour offrir aux élèves sortant de l'enseignement général une formation leur permettant un accès plus facile à l'emploi.

Cette inadéquation formation-emploi explique en partie le fait que le secteur informel mobilise 95% des actifs occupés. En effet, l'analyse de la distribution sectorielle des emplois montre que la part des emplois dans le secteur moderne est estimée à seulement 5% au Bénin (contre 95% dans le secteur informel), ce qui reste très faible en comparaison avec d'autres pays d'Afrique sub-saharienne (10% en moyenne).

[12] Dossou A. (2008), Qualité des ressources humaines et croissance économique.

Tableau 7: Répartition de la population active occupée par secteur

	15-59 ans			25-34 ans		
	Bénin	Moyenne des pays africains	Rapport Bénin/Moyenne	Bénin	Moyenne des pays africains	Rapport Bénin/Moyenne
Secteur moderne	4,6%	10,3%	0,44	4,5%	11,6%	0,39
Secteur informel	95,4%	89,7%	1,06	95,5%	88,4%	1,08

Source : Dossou A. (2008).

Ce constat est par ailleurs conforté par le fait que selon les données d'EMICOV 2010, le taux de chômage est bas 0,9% mais le taux de sous-emploi est très élevé, plus de 70%. Par ailleurs, le taux de chômage élevé chez les personnes (25 à 34 ans) ayant un niveau d'instruction supérieur (8,7%) pourrait s'expliquer par la prédominance des étudiants en Administration, droit, et sciences sociales au détriment des techniciens et ingénieurs.

Tableau 8: Taux de chômage

	Pas de scolarisation		Primaire		Secondaire (Collège)		Secondaire (Lycée)		Supérieur	
	35 - 59 ans	25 - 34 ans	35 - 59 ans	25 - 34 ans	35 - 59 ans	25 - 34 ans	35 - 59 ans	25 - 34 ans	35 - 59 ans	25 - 34 ans
Taux de chômage Chômeurs (%)	0,3	0,7	0,6	0,5	1,0	1,7	0,5	4,8	0,7	8,7

Source : EMICOV 2010, INSAE

Le graphique 12 fait ressortir que le taux de chômage est particulièrement élevé dans les départements du Littoral et de l'Ouémé qui accueillent les diplômés de cycle supérieur en fin de formation. Il s'agit des départements où se trouvent respectivement les capitales économique et politique. Dans les autres départements à forte dominance rurale où les activités informelles sont plus importantes, le taux de chômage est relativement plus faible.

Graphique 12: Taux de chômage : régional et national

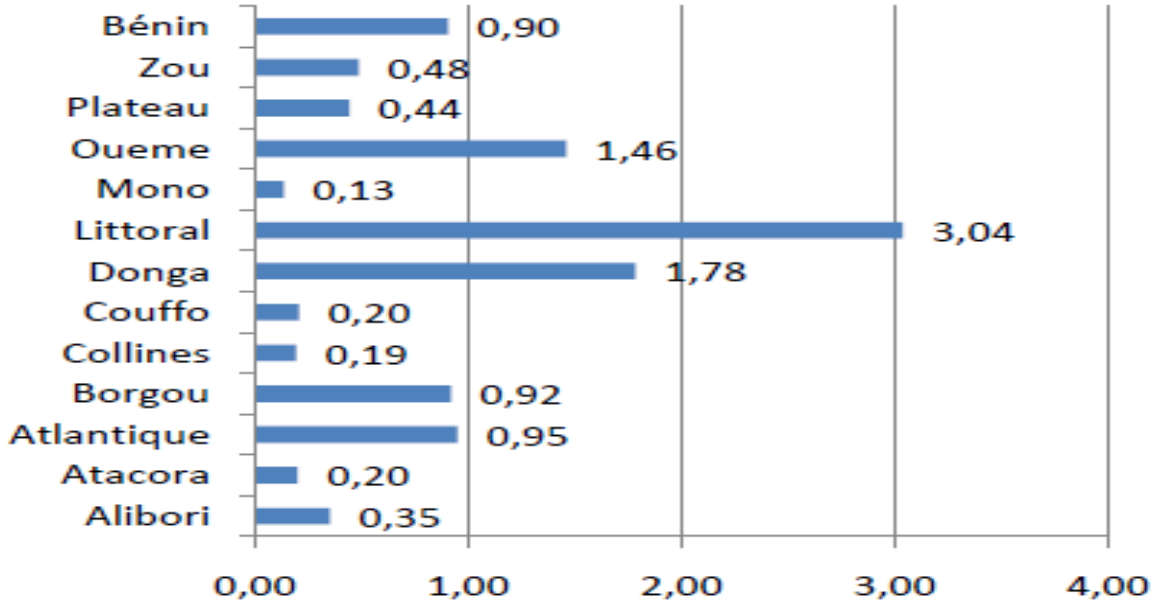

Source : INSAE, Rapport EMICOV suivi 2010

Des résultats des estimations économétriques réalisées par secteur d'activité par Venant Quenum et al (2012)[13], il ressort que :

- les diplômés en sciences littéraires, juridiques et artistiques ne contribuent à la croissance ni dans le domaine industriel ni dans celui des services, contrairement à toutes les autres disciplines qui augmentent la production entre 0,10% et 0,21% ;
- ce sont cependant ces types de formations qui fourmillent dans le système éducatif béninois ; les sciences techniques et de l'ingénierie ayant le plus gros impact sur la croissance économique, sont d'une rareté inquiétante (cf. tableau 5, page 23).

Le graphique 13 permet de comparer la productivité moyenne de la main d'œuvre au Bénin avec celle d'autres pays dans le monde. Il ressort que le Bénin se compare bien avec les pays similaires et a une productivité de la main d'œuvre supérieure à celle du Ghana. Ainsi, le niveau de productivité de la main d'œuvre n'est pas un problème majeur au Bénin.

[13] Venant Quenum et al, 2012, « Capital humain, investissement privé et croissance économique au Bénin », mars 2012

Graphique 13: Investissement vs. Productivité du travail

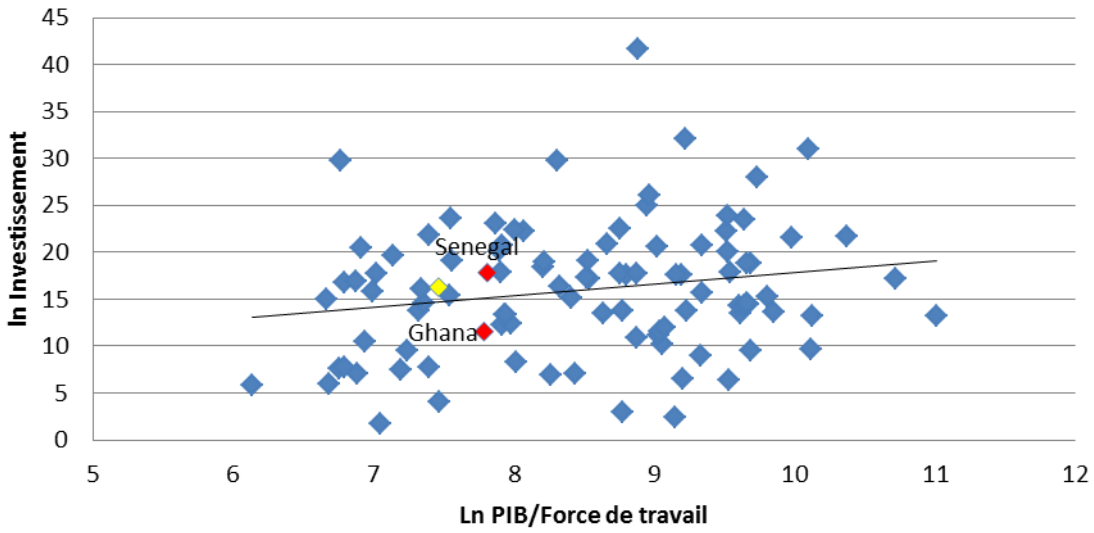

Source: World Bank, World Development Indicators

En dépit de l'augmentation dans le temps de la productivité du travail, les employeurs ressentent la nécessité de former leurs employés. Au Bénin, les entreprises percevant l'inadéquation de la formation comme une contrainte majeure offrent relativement plus de formation professionnelle à leurs employés permanents par rapport aux pays comparateurs (www.enterprisesurveys.org).

Graphique 14: Perception de la contrainte relative à la formation au Bénin et dans les pays comparateurs

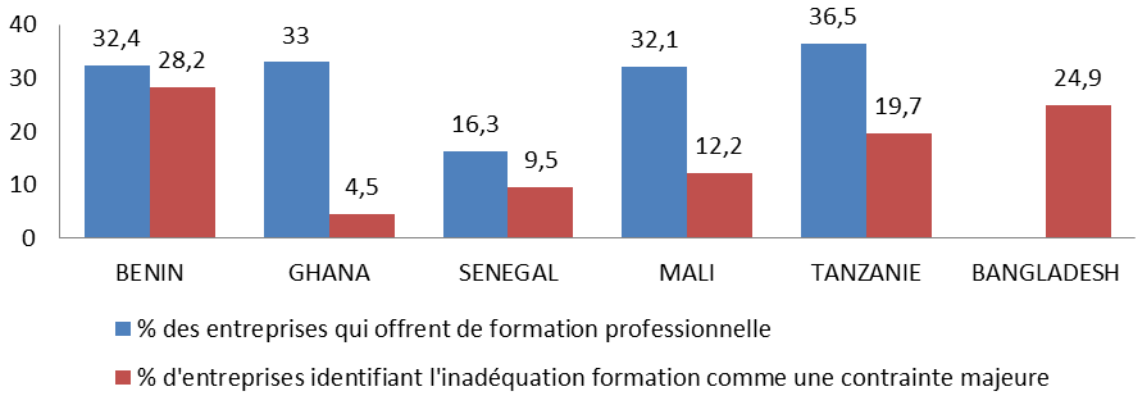

Source: World Bank, Enterprise Survey, 2009.

Plus particulièrement, les entreprises étrangères, 50% contre 28% pour les entreprises locales, sont les plus disposées à offrir un programme formel de formation à leurs employés, ce qui semble indiquer que l'inadéquation de la main d'œuvre constitue davantage une contrainte pour les grandes entreprises à capitaux étrangers que pour les entreprises locales. Cela peut s'expliquer (ou non) par

le fait que les entreprises étrangères emploient en moyenne deux fois plus de personnes que leurs homologues locales.

Si l'on en juge par la perception des contraintes selon la taille des entreprises, 31% des petites entreprises et 30% des grandes citent l'inadéquation de la main d'œuvre comme une contrainte. Presque 70% des grandes entreprises proposent une formation formelle à leurs employés, ce qui indique une fois de plus que certaines entreprises développent des stratégies de contournement de la contrainte.

Une autre stratégie de contournement, notamment pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, consiste à recourir à la main d'œuvre qualifiée importée des pays voisins (Ghana, Togo, Côte d'Ivoire, etc.). A titre d'illustration, le propriétaire d'un immeuble de 3 niveaux (du sous-sol au deuxième étage) a voulu y installer un ascenseur. Il a sollicité à cet effet une société de la place. A la fin des travaux, lors de la réception provisoire, le premier essai a été un échec lamentable du fait de la chute brutale de l'ascenseur du deuxième niveau au sous-sol. Indigné, le propriétaire de cet immeuble a décidé de faire recours à l'expertise ivoirienne pour reprendre le travail.

6.1.1.2. Santé

La situation géographique et les conditions climatiques naturelles exposent essentiellement la population béninoise au paludisme. Le paludisme constitue un problème de santé publique en Afrique, notamment au Bénin, où la prévalence est plus élevée que dans les pays comparateurs.

Tableau 9: Nouveaux cas de paludisme en 2008 au Bénin et dans les pays comparateurs

	Bénin	Bangladesh	Ghana	Mali	Sénégal	Tanzanie
Nouveaux cas de paludisme déclarés (pour 100,000 personnes) en 2008	35 555	1 510	31 179	25 366	7 077	24 088

Source : EEB, à partir des données WDI

Le paludisme est la première cause de mortalité au Bénin, avec plus de 1000 décès par an (1476 en 2010) provenant majoritairement des enfants de moins de cinq ans (1189, soit 80,5% en 2010). Un individu peut, en moyenne, contracter le paludisme de trois à six fois par an, selon l'efficacité de ses stratégies de prévention ou de lutte contre la maladie

Les coûts de traitement sont importants. Le paludisme et les autres maladies relatives au climat induisent d'importantes dépenses de santé. Selon l'OMS[14], les coûts sanitaires du paludisme englobent à la fois les dépenses individuelles et les dépenses publiques pour la prévention et le traitement. Dans certains pays fortement touchés, le paludisme seul représente jusqu'à 40% des

[14] OMS, Aide-mémoire N°94 d'avril 2012

dépenses de santé publique, 30% à 50% des hospitalisations et jusqu'à 60% des consultations externes.

Le paludisme engendre pour les ménages des coûts directs dus à l'augmentation des dépenses de santé, et pour les entreprises des coûts indirects liés aux absences pour repos sanitaire et à la baisse de la capacité de travail. Le programme "Roll Back Malaria" rapporte que le paludisme représente environ 40% des dépenses totales de santé publique et 25% des dépenses des ménages.

A défaut d'obtenir les coûts intrinsèques générés par le paludisme, l'analyse des coûts liés au traitement des maladies relatives au climat s'appuie essentiellement sur le niveau des dépenses totales (publiques et privées) de santé par tête exprimé en dollar PPA pour l'année 2010.

Graphique 15: Dépenses de santé par tête au Bénin et dans les pays comparateurs

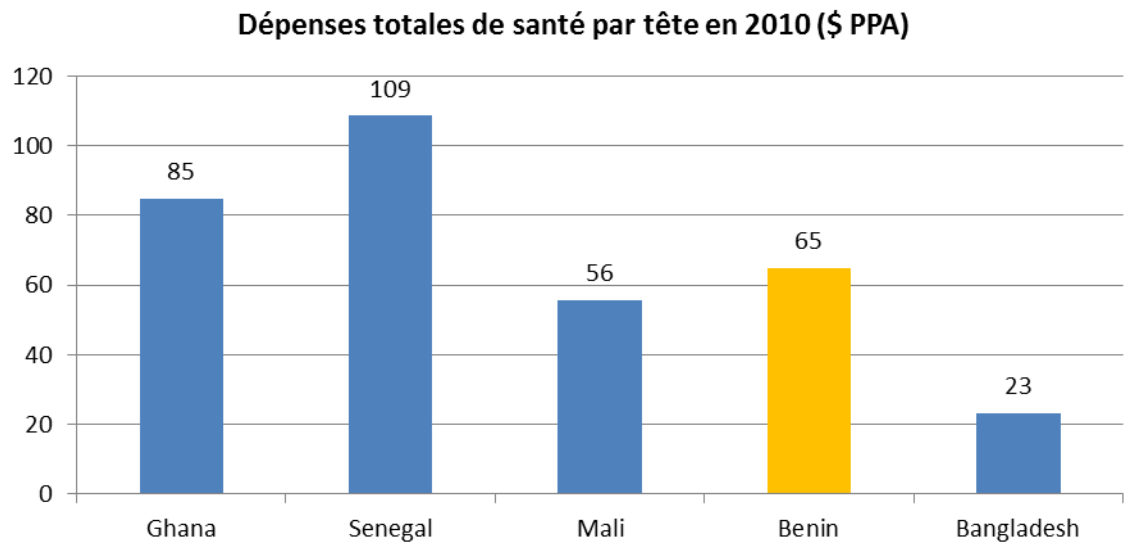

Source : EEB, à partir des données OMS

Au-delà du paludisme, la santé maternelle et infantile est une préoccupation majeure au Bénin, avec un taux de mortalité infantile (les enfants de moins de 5 ans) de 11,5% en 2010 contre 7,4% au Ghana, 17,8% au Mali, 7,5% au Sénégal et 3,4% en Tanzanie. En 2006, par rapport à la mortalité maternelle, il était dénombré 397 décès pour 100.000 naissances vivantes au Bénin contre 350 au Ghana, 830 au Mali, 410 au Sénégal et 790 en Tanzanie[15].

Globalement, à peine 12% de la population ont accès à des services sanitaires de qualité contre 13% au Ghana, 36% au Mali, 51% au Sénégal et 24% en Tanzanie[16]. Les disparités régionales en termes de ressources budgétaires et de répartition du personnel médical qualifié constituent une des insuffisances importantes du système sanitaire au Bénin. Par exemple, la répartition égalitaire des

[15] OMS, Statistiques de pays.
[16] OMS, Statistiques de pays.

ressources budgétaires selon les départements ne tient pas compte des niveaux de prévalence des maladies dans ces départements, particulièrement des taux de mortalité maternelle et infantile.

Au total, bien que les statistiques suggèrent au Bénin une forte prévalence du paludisme ainsi qu'un niveau élevé de mortalité maternelle et infantile, la santé ne semble pas affecter significativement la productivité et la performance des entreprises. En effet, malgré leur impact direct élevé sur le budget des ménages (avec une incidence plus prononcée sur les dépenses effectuées par les femmes), les dépenses de santé ne représentent pas un coût particulièrement élevé pour les entreprises. Bien que les entreprises multinationales ou détenues par des étrangers contractent une assurance pour leurs employés, la plupart des entreprises béninoises ne perçoivent pas la santé comme une contrainte majeure à l'investissement privé au Bénin.

6.1.2. Capital naturel

En général, le climat est favorable à l'agriculture au Bénin. Toutefois, les inondations enregistrées pendant la saison pluvieuse ont des conséquences sur plusieurs secteurs. Du fait de sa situation géographique et des effets du réchauffement de la planète, le Bénin est exposé aux principaux risques climatiques que sont les sécheresses, les précipitations tardives et violentes, les inondations et l'élévation du niveau de la mer. L'agriculture, la sylviculture, les ressources en eau, la santé, la production énergétique et la vie en zone côtière sont affectées par les changements climatiques.

Les saisons pluvieuses de juillet à octobre engendrent souvent des crues de cours d'eau qui causent fréquemment des inondations dont l'ampleur s'intensifie dans le temps. L'occurrence des inondations a des conséquences graves sur la santé, les infrastructures socioéconomiques et les activités économiques, notamment au sein des populations vulnérables. Le cas des inondations de 2010, dont un extrait est présenté ci-dessous, montre que ce phénomène constitue une contrainte à l'investissement privé et à la croissance.

Les dommages et pertes causés par les inondations exceptionnelles de 2010 ont été évalués à environ 127,1 milliards de FCFA (262 millions USD soit 3% du PIB), répartis comme ci-après :

- dommages (patrimoine, infrastructures, stocks) : 78,3 milliards de FCFA (162 millions USD)
- pertes (pertes de production, réduction du chiffres d'affaires, coûts et dépenses incrémentés comme conséquence de la catastrophe) : 48,8 milliards de FCFA (100 millions USD).
- baisse du taux de croissance du PIB de 0,8 point par rapport aux estimations de septembre 2010 ;
- détérioration de la balance courante, avec un déficit du compte courant de l'ordre de 0,4% du PIB ;
- hausse du taux de pauvreté de 0,7 point en 2010 par rapport à la situation d'avant l'inondation ;

- 61 418 individus, soit environ 12 283 ménages, basculent dans la pauvreté en plus des individus déjà pauvres qui s'appauvrissent davantage ;
- 71% de la population affectée se trouve en situation d'insécurité alimentaire après les inondations.

Extrait du Rapport du FMI n°60/11 de mars 2011

En septembre et en octobre 2010, le Bénin a connu des inondations exceptionnelles, car, sous l'effet conjugué de pluies torrentielles et d'un niveau des eaux extraordinairement élevé, les fleuves Ouémé, Couffo, Mono et Niger ont débordé en même temps. C'étaient les pires inondations de ces 50 dernières années. Elles ont duré plus d'un mois et touché 680 000 personnes — il est fait état de 46 morts et d'environ 150.000 sans-abris. Elles ont perturbé les services d'assainissement et d'approvisionnement en eau, déclenchant une crise sanitaire et une épidémie de choléra. Elles ont causé des dommages considérables aux récoltes, au bétail et aux infrastructures, détruit plus de 55.000 maisons, 455 écoles, des infrastructures de production et de commercialisation et d'autres actifs fixes (dans le secteur agricole surtout) et entravé l'enseignement et l'activité économique. Des agences internationales ont financé l'aide humanitaire immédiate, coordonnée par un comité interministériel de crise.

Les répercussions sur l'activité en 2010 ont été considérables, même si elles se sont manifestées assez tard dans l'année. Le coût budgétaire immédiat est imputable essentiellement à l'aide humanitaire d'urgence et à la réparation des routes de desserte endommagées. En raison des besoins de reconstruction, les inondations pourraient avoir un impact majeur sur l'économie en 2011. Selon les conclusions préliminaires d'une évaluation effectuée conjointement par les principaux donateurs, les dommages et pertes sont estimés à quelque 3 % du PIB de 2010, ce qui nécessitera d'importants efforts de reconstruction en 2011. Les autorités espèrent financer ces efforts essentiellement par l'aide extérieure. Cependant, il se peut que le financement de la reconstruction évince certains projets d'investissement et se traduise par une perte nette d'investissements qui pourrait fragiliser les perspectives de croissance à moyen terme.

Tableau 10: Montant des dommages et des pertes dus aux inondations de 2010 (en millions de FCFA)

	Dommages	Pertes	Total
Secteurs productifs	7 294,1	46 762,3	54 056,1
Agriculture, Elevage et Pêche	474, 8	28 414,3	28 889,1
Commerce	5 487,8	11 713,0	17 200,7
Tourisme	1 331,5	6 635,0	7 966,3
Industrie	-	-	-

Source : Banque Mondiale, DALA – Damage and Loss Assessment 2011

A terme, les menaces d'inondations au niveau des pays côtiers vont s'accroître. Selon le rapport de l'ONU Habitat sur les cités africaines, les infrastructures côtières au Bénin sont menacées par les inondations et par l'érosion côtière du fait des changements climatiques : « Les maires envisagent de mettre en œuvre des politiques d'adaptation mais sont confrontés à une insuffisance de ressources techniques, humaines et financières pour l'action effective ».

Etant donné l'impact spécifique des inondations sur la production agricole ainsi que les risques croissants d'inondations dus aux changements climatiques, le Bénin pourrait bénéficier aisément de l'assistance d'un grand nombre de pays pour le développement de stratégies d'atténuation des effets des inondations.

6.1.3. Déficit d'infrastructures

6.1.3.1. Energie électrique

Selon une enquête de la Banque mondiale (Enterprises Survey), 15% des entreprises identifient la fourniture d'électricité comme la première contrainte à l'investissement privé au Bénin (voir graphique 8 à la page 17). L'énergie électrique ne représente que 2% de la consommation totale d'énergie au Bénin. Cette situation maintient le Bénin dans le groupe des pays à faible consommation d'énergie électrique. La puissance totale d'électricité consommée au Bénin est évaluée à 91,3 Kwh par tête en 2009 alors qu'elle s'établit à 85,67 Kwh en Tanzanie ; à 196,0 Kwh au Sénégal, à 251,62 Kwh au Bangladesh et à 265,1 Kwh au Ghana.

Le Bénin connaît par ailleurs des problèmes de structure en matière d'énergie électrique : une forte dépendance de l'extérieur pour son approvisionnement et une production nationale peu compétitive. Cette dépendance s'accompagne également d'une fréquence élevée des délestages électriques et d'un service aux consommateurs peu performant.

Tous ces facteurs affectent particulièrement les industries manufacturières et les autres industries au Bénin et constituent des freins à l'investissement privé et la croissance économique.

Graphique 16: Disponibilité relative d'énergie électrique par rapport aux pays comparateurs

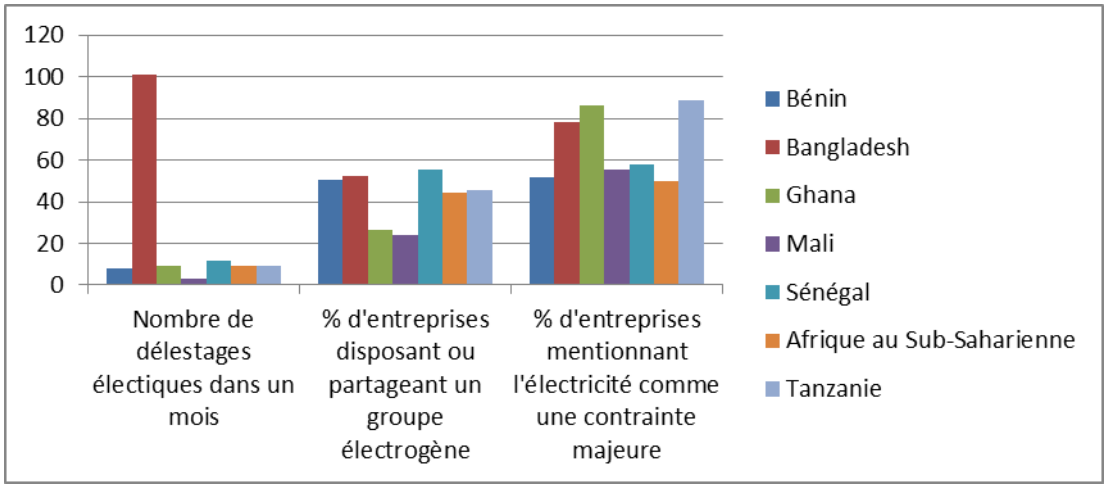

Source : Enterprise Surveys, World Bank

Graphique 17: Disponibilité relative d'énergie électrique par rapport aux pays comparateurs (suite)

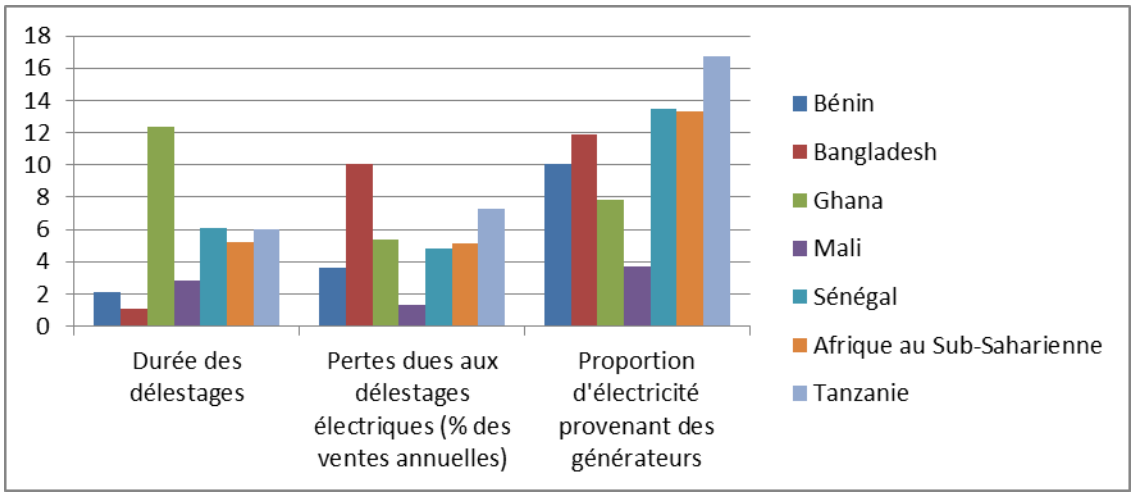

Source: Enterprise Surveys, World Bank

Graphique 18: Temps et coût pour obtenir une connexion électrique par rapport aux pays comparateurs

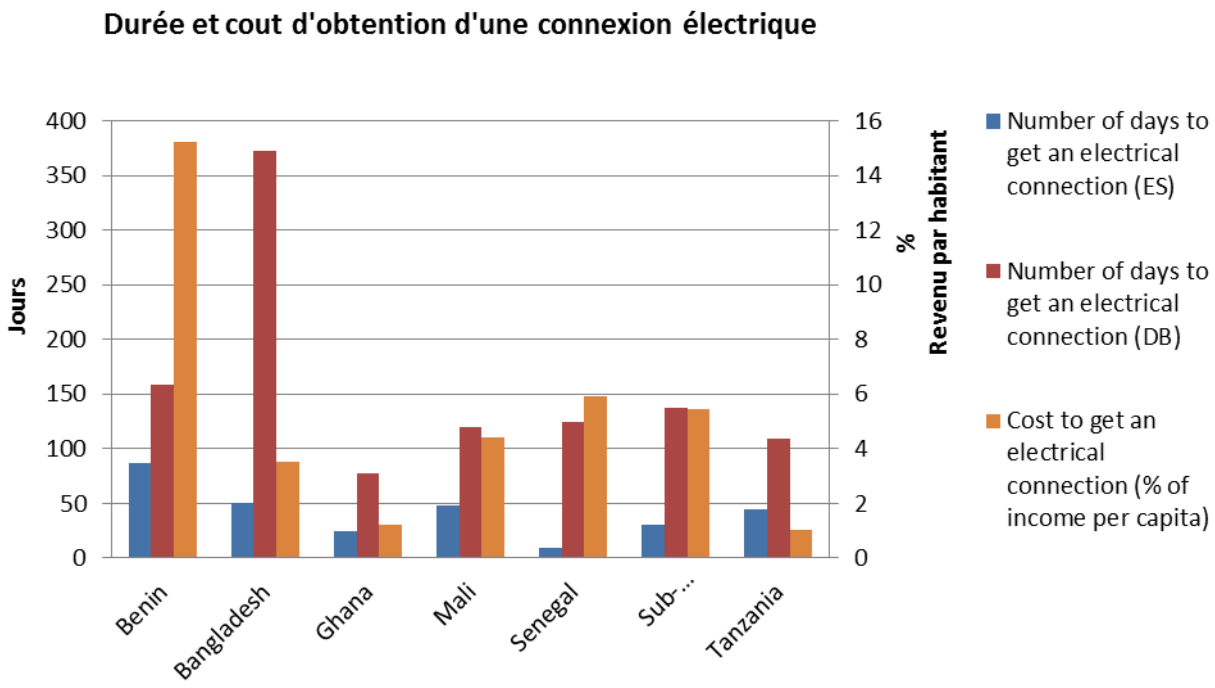

Source: World Bank Enterprise Survey (2009) and World Bank Doing Business (2012)

Bien qu'il connaisse un nombre de délestage relativement faible par mois comparé aux pays retenus comme référence (8 coupures d'une durée moyenne de 2 heures chacune), le Bénin affiche la plus mauvaise performance pour le temps de raccordement au réseau électrique évalué à presque deux

fois plus que dans certains pays comparateurs (Mali avec 48 jours, Kenya avec 40 jours voire dix fois plus qu'au Sénégal. Ce long délai de raccordement au réseau électrique représente un coût élevé pour les entreprises.

Les données issues du Rapport Doing Business et de l'enquête Enterprise Surveys, bien que légèrement différentes, établissent que le coût de l'accès à l'énergie électrique est significativement élevé au Bénin. Il en découle que l'impact sur la croissance économique de l'accès à l'énergie électrique est important (graphique 19). La position du Bénin sur le graphique (en jaune) montre que, par rapport aux pays comparateurs (en dehors de la Tanzanie), l'accès à l'énergie électrique (l'offre) reste en dessous de la moyenne.

Graphique 19: Accès à l'énergie électrique et croissance économique

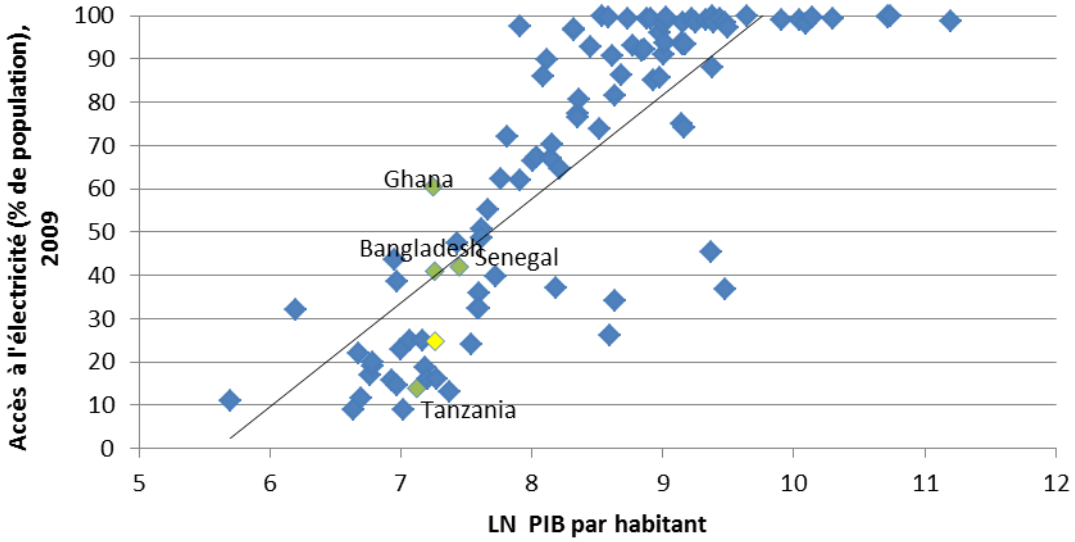

Source : World Development Indicators

Il existe par ailleurs une relation positive entre la consommation d'électricité et l'investissement. En effet, le graphique 20 suggère que, à mesure que l'électricité devient disponible, le taux d'investissement privé, approché par la formation brute de capital fixe privée, augmente.

Graphique 20: Taux d'investissement ?Privé ? et consommation électrique au Bénin

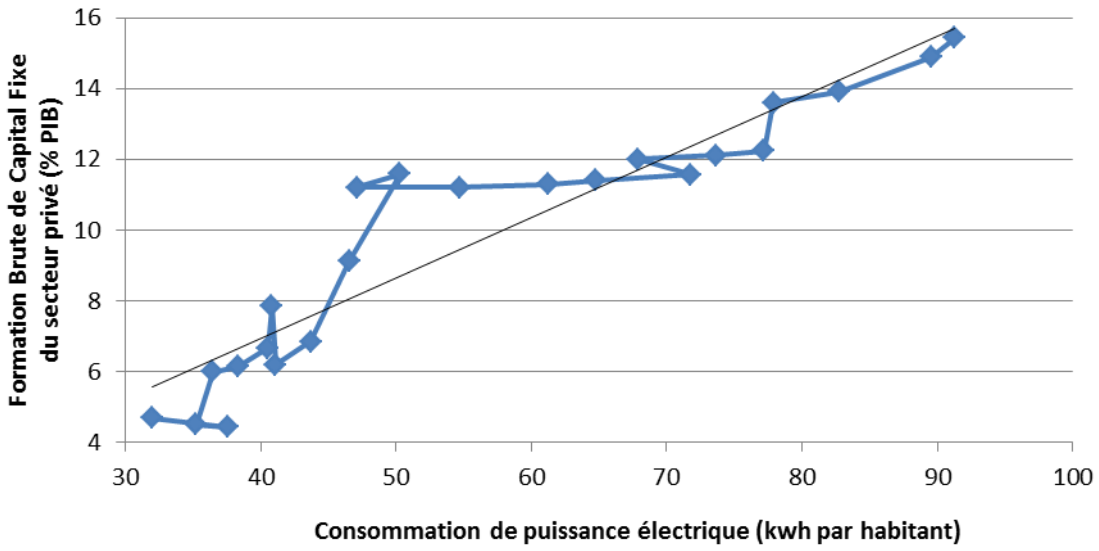

Source : World Development Indicators

Le graphique 21 fait apparaître que les petites et moyennes entreprises du Bénin ont davantage recours, que celles des pays comparateurs, à des générateurs pour compenser le déficit en énergie électrique. Cette stratégie de contournement de la contrainte de l'offre insuffisante d'énergie électrique engendre pour les entreprises concernées des coûts additionnels.

Graphique 21: Part des entreprises utilisant un générateur, selon la taille de l'entreprise

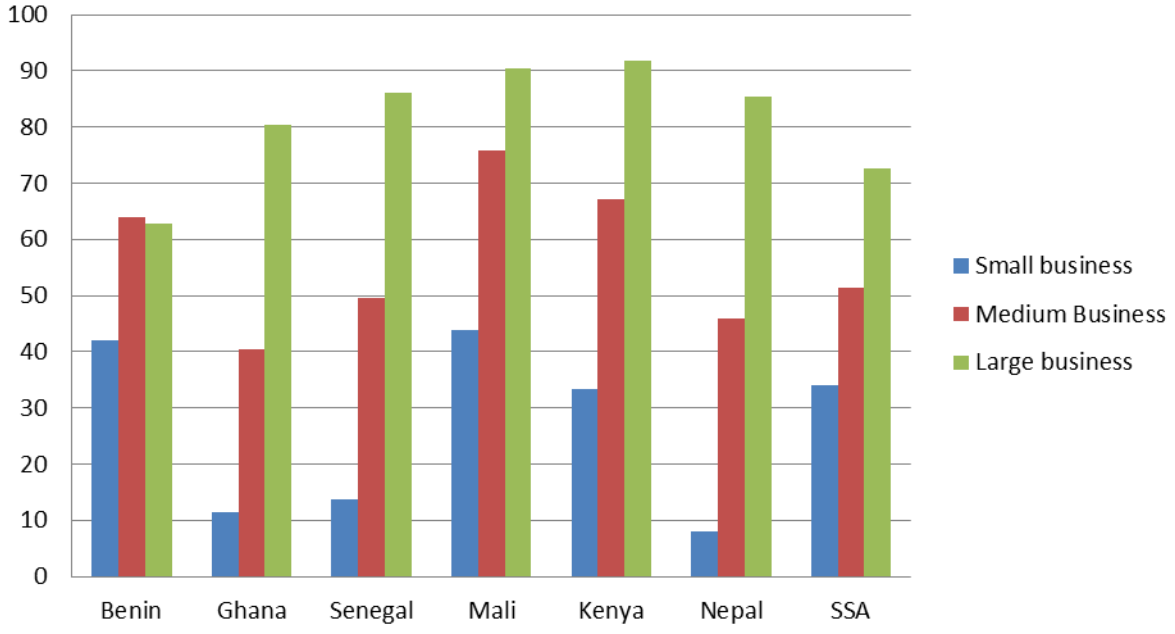

Source : World Bank Enterprise Survey, 2009

Le graphique 21 indique par ailleurs que, contrairement aux petites et moyennes entreprises, les grandes entreprises au Bénin ont moins recours aux générateurs par rapport aux entreprises similaires des pays comparateurs. Cette différence pourrait s'expliquer par le coût élevé de l'utilisation des générateurs par les plus grandes entreprises ou par le fait l'activité de la plupart des grandes entreprises au Bénin est peu dépendante de l'énergie électrique (comme par exemple au niveau des entreprises de transport et de services logistiques).

Cette dernière explication laisse penser que les petites et moyennes entreprises prospèrent plus lentement en raison de leur dépendance vis-à-vis de l'énergie électrique. Les témoignages provenant des consultations publiques départementales ont confirmé que les fréquents délestages se traduisent par des pertes importantes pour les petites entreprises. Une restauratrice d'Allada a expliqué comment elle a été amenée à perdre tout son stock d'aliments dans son congélateur du fait de la coupure prolongée de l'énergie électrique. Une autre dame qui élevait des poussins sous incubateur a tout perdu à cause d'une panne d'énergie électrique de deux jours.

6.1.3.2. Rail

Le Bénin dispose d'un réseau ferroviaire long de 579 km, soit 5,1 km pour 1 000 km^2 et 63,3 km pour 1 million de personnes. Les rails gérés par l'Organisation Commune Bénin-Niger des chemins de fer et transports (OCBN), comprennent 3 grandes lignes : (i) la ligne Nord (Cotonou-Parakou) de 438 km de longueur ; (ii) la ligne Est (Cotonou-Pobè), longue de 107 km dont le trafic est suspendu depuis le 1er décembre 1990 ; (iii) la ligne Ouest (Cotonou-Sègbohouè), 60 km dont le trafic est également suspendu.

Le transport ferroviaire est en chute libre au Bénin depuis plusieurs années (graphiques 22 et 23). Le fret ferroviaire est passé par exemple de près de 156.000 tonnes en 2000 à moins de 22.000 tonnes en 2011, subissant une baisse de plus de 22% par an sur la période 2000-2008, malgré les efforts du Gouvernement pour améliorer la compétitivité des rails au Bénin et pour garantir son fonctionnement. Le transport des passagers a suivi la même tendance, passant par exemple de près de 117.000en 2000 à 58.000en 2005. Depuis cette date, le transport des passagers par les chemins de fer n'est plus assuré.

Graphique 22: Evolution du trafic de marchandises

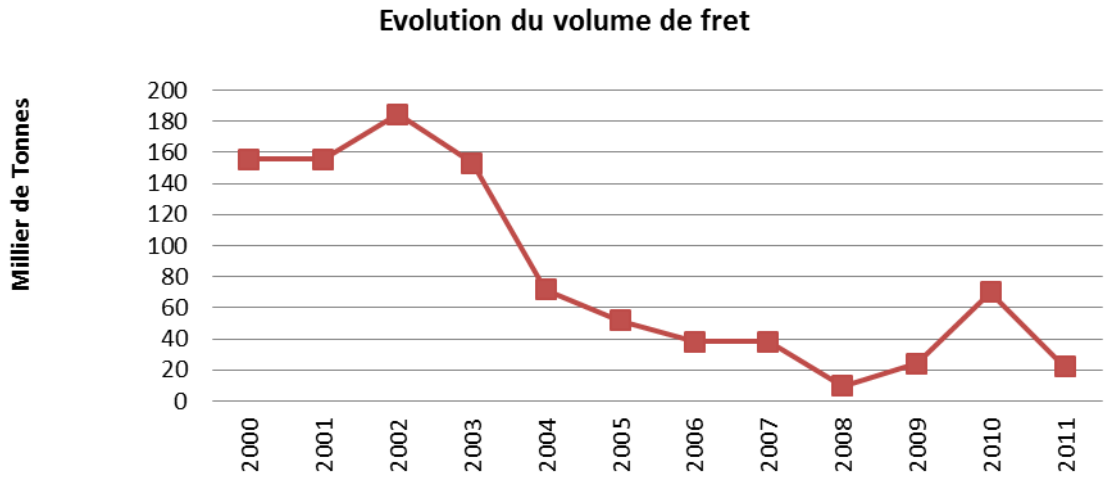

Source : Données du MTPT, 2012

Graphique 23: Evolution du trafic de passagers

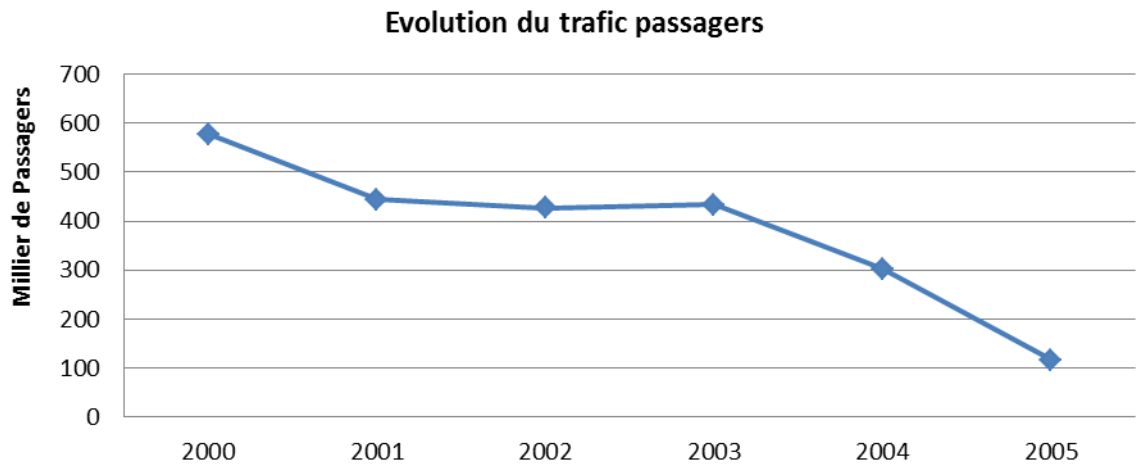

Source : Données du MTPT, 2012

Le réseau ferroviaire béninois est actuellement faiblement sollicité : il transporte environ 20 millions de tonnes par an de marchandises par km contre 670 millions pour le réseau Côte d'Ivoire – Burkina Faso (Abidjan-Ouagadougou) et 409 millions pour celui du Sénégal – Mali (Dakar-Bamako). En conséquence, le coût du fret est relativement plus élevé.

Graphique 24: Coût du fret ferroviaire et PIB par tête

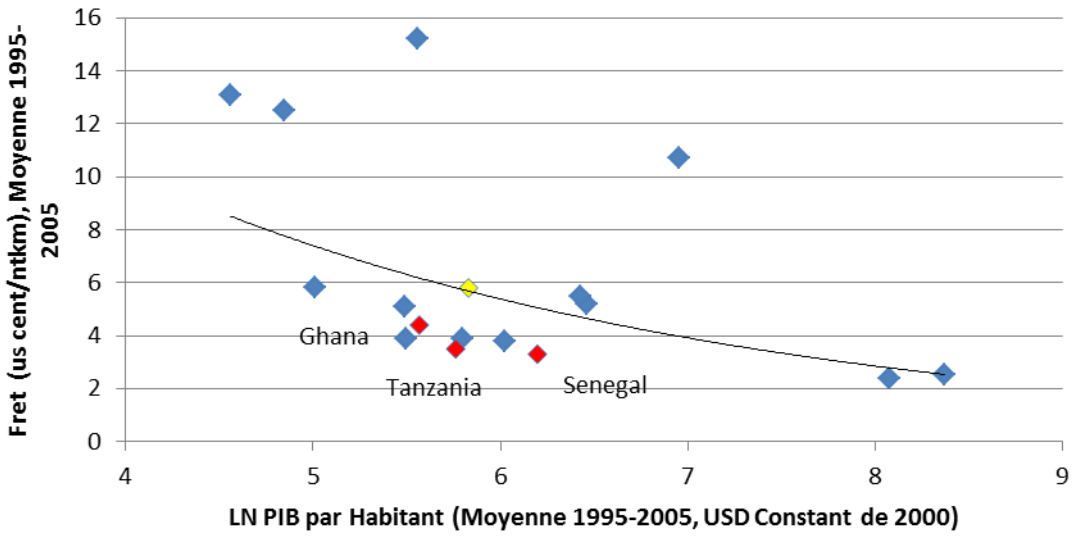

Source: Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD), June 2009[17]

Le graphique 24 indique que le Bénin (en jaune) se situe juste au-dessus de la courbe de tendance des coûts du fret pour plusieurs pays africains. Trois des pays comparateurs ont des tarifs plus compétitifs, mais le Bénin apparaît encore plus compétitif (2 cents USD moins cher par tonne kilométrique) par rapport à la moyenne régionale pour le fret routier. Contre toute attente, il semblerait donc que l'OCBN offrirait des prestations relativement compétitives.

Néanmoins, ces tarifs ne rendent pas compte de toute la réalité. Il est en effet probable que le transport ferroviaire soit moins rentable pour les entreprises compte tenu du transbordement à Parakou et des coûts associés (lenteur du train, gain de temps en effectuant la totalité du trajet par la route). En effet, le train est lent du fait de l'état des infrastructures ferroviaires (qualité des chemins de fer, insuffisance du matériel roulant, etc.) et met environ 12 heures pour relier Cotonou à Parakou. Une fois à Parakou, se pose la question du transbordement qui est le reflet d'une mésentente politique entre les deux Etats (Bénin, Niger). Par ailleurs, le lobby des transporteurs contribue à empêcher l'extension du réseau ferroviaire jusqu'au Niger.

A titre d'illustration, sur l'axe Abidjan-Ouagadougou, le trajet dure environ 35 heures, soit 1,5 jour (OCDE, 2007) dans le meilleur des cas. En revanche, sur l'axe Cotonou-Niamey (avec une continuation par la route à partir de Parakou), le temps de livraison du fret est assez variable selon que les marchandises ont pour destination la région ouest ou est du Niger. Dans le premier cas, le temps de trajet est de 4 à 7 jours et dans le second de 5 à 9 jours (LARES, 2008).

[17] Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD), Railways in Sub-Saharan Africa, June 2009 (World Bank)

Cela constitue donc une contre-performance (et une contre-incitation à l'investissement) car à distance quasi-équivalente (1.122 km contre 1.036 km), le temps de trajet est environ de 4 à 5 fois plus long sur l'axe Cotonou-Niamey. Le temps de livraison étant un surcoût pour l'entreprise, on peut en conclure que le temps de trajet comparativement long sur l'axe Cotonou-Niamey est une contrainte à l'investissement privé et à la croissance économique, car il empêche les entreprises d'optimiser leurs coûts de transport qui constituent un élément substantiel de leur compétitivité-prix.

Graphique 25: Evolution comparée du fret par route et par rail

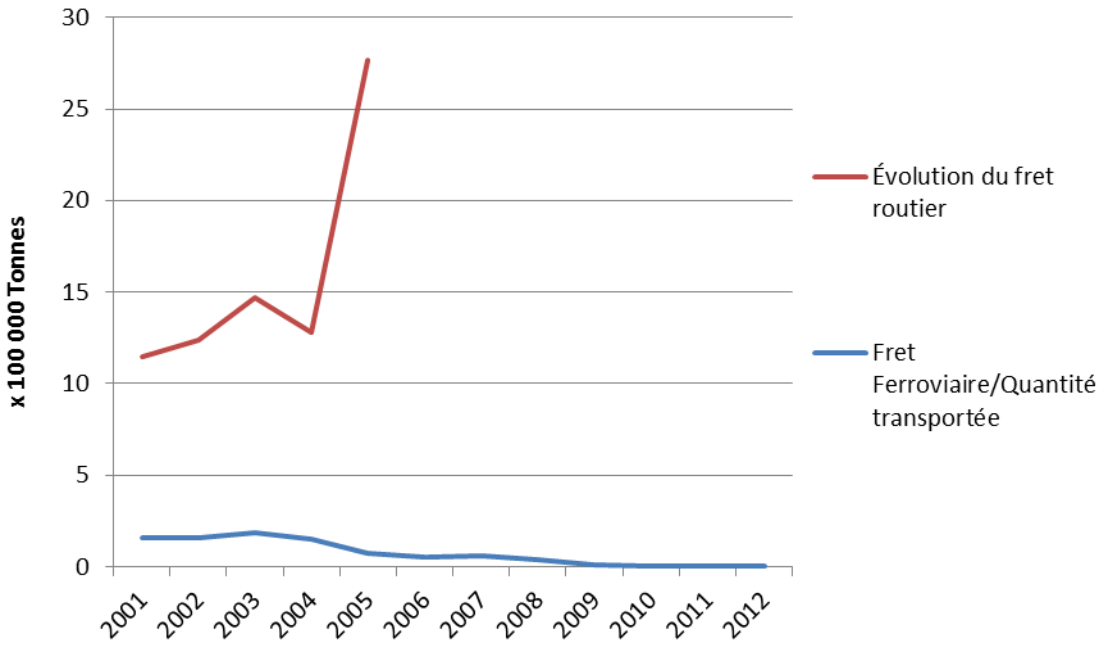

Source : MPTPT, 2012

Le graphique 25 montre bien que le trafic ferroviaire des marchandises est en chute depuis 2003, les transporteurs utilisant essentiellement la route. Or, le fret des marchandises lourdes transportées par voie routière, alors que la voie ferroviaire est plus optimale, accroît l'engorgement des routes ainsi que leur dégradation précoce, du fait notamment de l'insuffisance de l'entretien routier et du non-respect de la réglementation relative à la charge à l'essieu.

6.1.3.3. Routes

Selon la Banque mondiale, le Bénin bénéficierait « d'une bonne densité routière » et « d'un réseau de pistes rurales relativement en bon état et qui permet un bon accès aux zones rurales en toutes saisons[18].» Seulement 8,9% des entreprises identifient le transport comme la première contrainte, après le financement, l'énergie électrique, les activités informelles et la fiscalité (World Bank

[18] http://siteresources.worldbank.org/BENINEXTN/Resources/AICD-Benin_Country_Report.pdf.

Enterprise Survey, 2009). Cependant, en contradiction avec une de ses propres études (AICD), le diagnostic de croissance de la Banque mondiale pour le Bénin en 2009 a identifié la faible densité du réseau routier comme une contrainte majeure à la croissance.

Le graphique 26 met en relation la qualité de l'infrastructure routière et le PIB par tête au Bénin et dans les pays comparateurs. Le Bénin en jaune affiche un niveau relativement faible de qualité routière.

Graphique 26: Qualité de l'infrastructure routière et PIB par tête

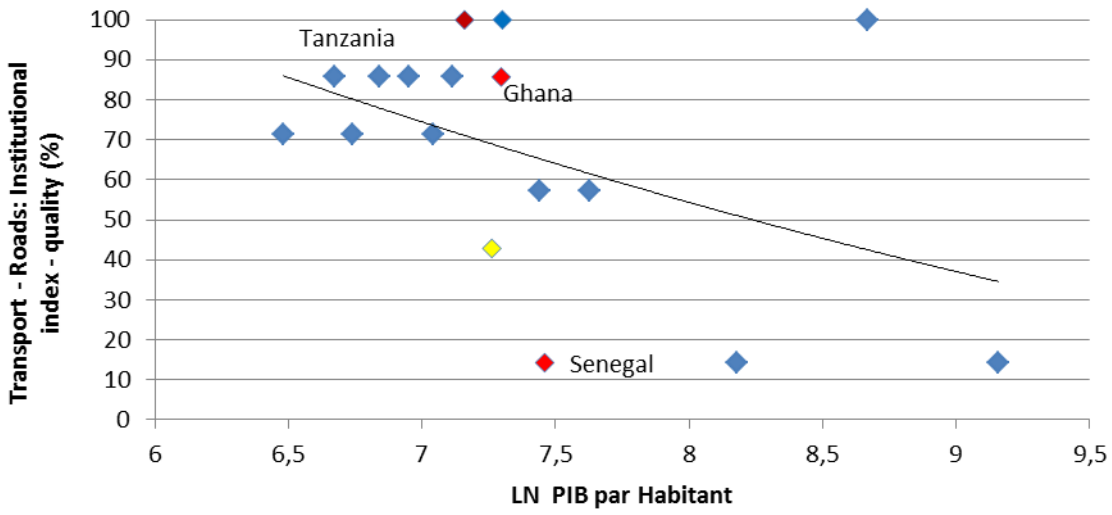

Source: The World Bank, Africa Infrastructure Country Diagnostic

Les performances du Bénin sont bien moindres en termes d'accès aux zones rurales comparé aux pays de niveau de richesse similaire, sur la base de l'indicateur des populations rurales vivant dans un rayon de 2 km d'une route en toutes saisons.

Graphique 27: Pourcentage des populations rurales se situant à moins de 2 km d'une route

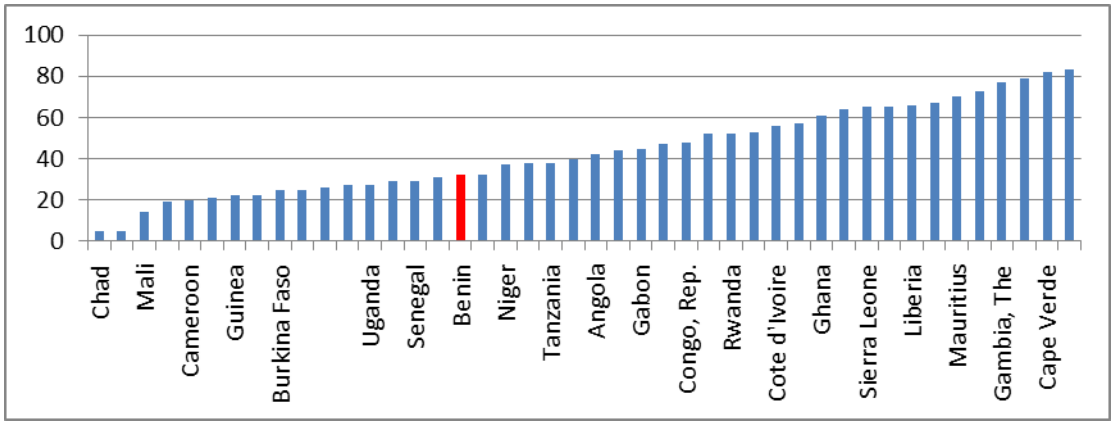

Source : MCC, 2012

Les consultations publiques renforcent les conclusions de l'AICD selon lesquelles le Bénin affiche de faibles performances en matière d'accès rural à la route. En effet, la plupart des participants, notamment les paysans, les transporteurs et les femmes rurales, ont évoqué les pertes de récoltes importantes dues à l'impraticabilité des routes non bitumées pendant la saison des pluies et même à l'isolement de leur région du fait des inondations. Cette situation a évidemment un impact significatif sur la croissance économique comme le souligne le graphique 28 (le Bénin est en jaune).

Graphique 28: Accès rural et PIB par tête

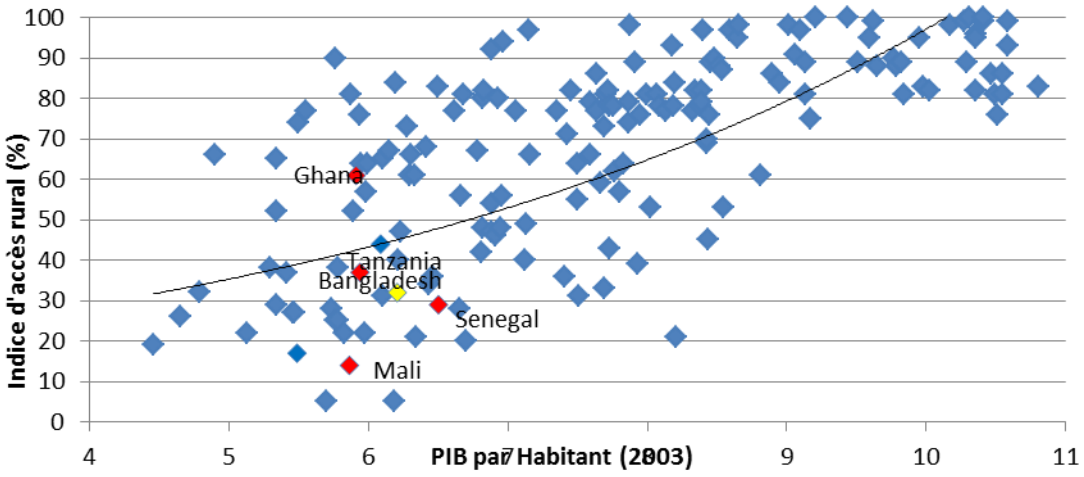

Source: World Bank, 2003

Le graphique 29 montre bien à cet égard que la densité routière (km de route par km²) est plus faible dans les régions productrices (Alibori-Borgou, Atacora-Donga et Zou-Collines), qui contribuent relativement plus à la production des cultures d'exportation, notamment le coton, mais aussi à celle des cultures vivrières.

Graphique 29: Répartition spatiale de la densité routière au Bénin

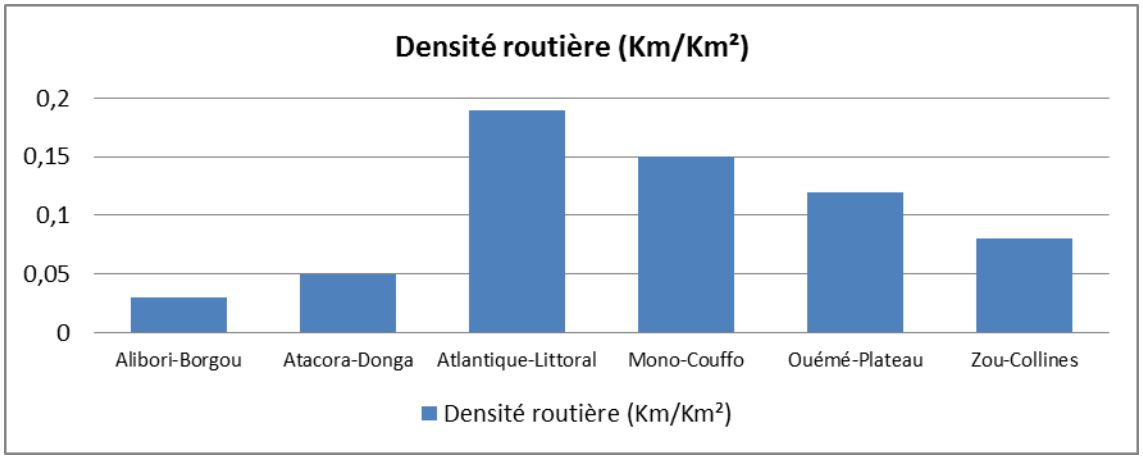

Source : EEB, d'après les données du MTPT, 2012.

Ce constat est confirmé par la perception des chefs d'entreprise. En effet, selon l'enquête de la Banque Mondiale, Enterprise Surveys, 60% des chefs d'entreprise opérant en dehors de Cotonou mentionnent les moyens de transport comme la première contrainte à l'investissement alors que 45% des chefs d'entreprise installées à Cotonou retiennent la même conclusion.

Graphique 30: Pourcentage d'entreprises ayant identifié le transport comme contrainte majeure, à Cotonou et en dehors de Cotonou

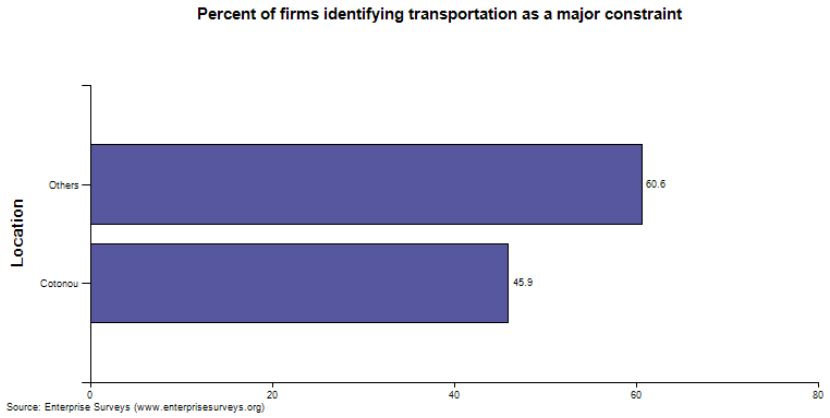

Le graphique 31 fait ressortir que les coûts de transports sont compétitifs au Bénin. Il s'agit toutefois d'un indicateur tronqué de l'efficacité des transports puisqu'il prend en compte à la fois le rail et la route. On observe également que le Bénin ainsi que la plupart des comparateurs, à l'exception du Mali, se situent bien en-deçà de la ligne de régression, ce qui suggère qu'ils ont un système de transport performant.

Graphique 31: Coût du fret terrestre de conteneurs et PIB par tête

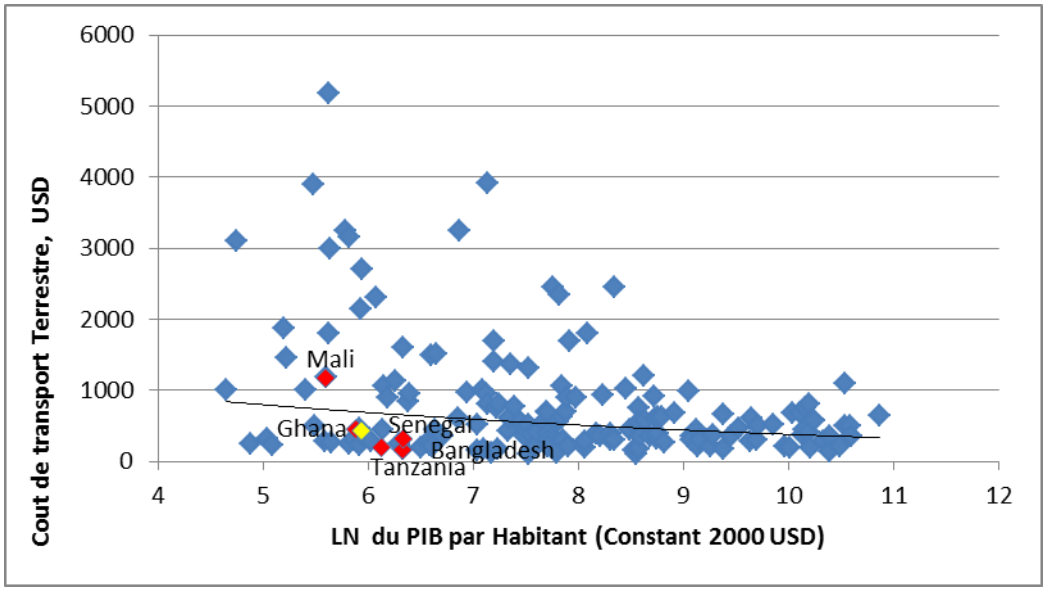

Source: World Bank, 2012.

Par ailleurs, cet indicateur ne prend pas en compte le coût d'accès élevé (du fait d'infrastructures de faible qualité) des producteurs et productrices en milieu rural aux routes principales. Les zones de production agricole souffrent en effet de l'absence de routes et de pistes de desserte rurale et sont plus exposées au niveau élevés des coûts de transport.

Bien que le coût officiel de transport soit compétitif au Bénin, le problème du transport s'y pose davantage en termes de coûts cachés très élevés, notamment en ce qui concerne l'accès aux principaux corridors (perte de temps, tracasseries routières, prélèvements illicites très élevés).

Le graphique 32 fait ressortir que le Bénin enregistre le montant le plus élevé (33 888 FCFA) de paiements illicites aux 100 km alors que le Ghana enregistre la plus petite contribution de paiements illicites aux 100 km (2 590 FCFA), suivi du Sénégal (5 583 FCFA) et du Mali (13 273 FCFA). Les coûts cachés associés au corridor béninois sont donc bien significatifs et pourraient constituer un élément d'arbitrage important pour les opérateurs économiques qui choisiraient d'orienter leurs préférences vers le corridor ghanéen au détriment du Bénin.

Concernant le transit vers les pays de l'hinterland, les importateurs du Niger font passer une partie de leurs cargaisons par le Ghana où le réseau routier est plus performant. C'est ce que démontre l'augmentation de la part du transit maritime par les ports de Tema et de Takoradi vers le Niger de 2000 à 2006. Ce problème a été relevé à de nombreuses reprises par les opérateurs économiques au cours des consultations publiques (départementales et sectorielles).

Graphique 32: Niveau des prélèvements illicites au Bénin et dans les pays comparateurs

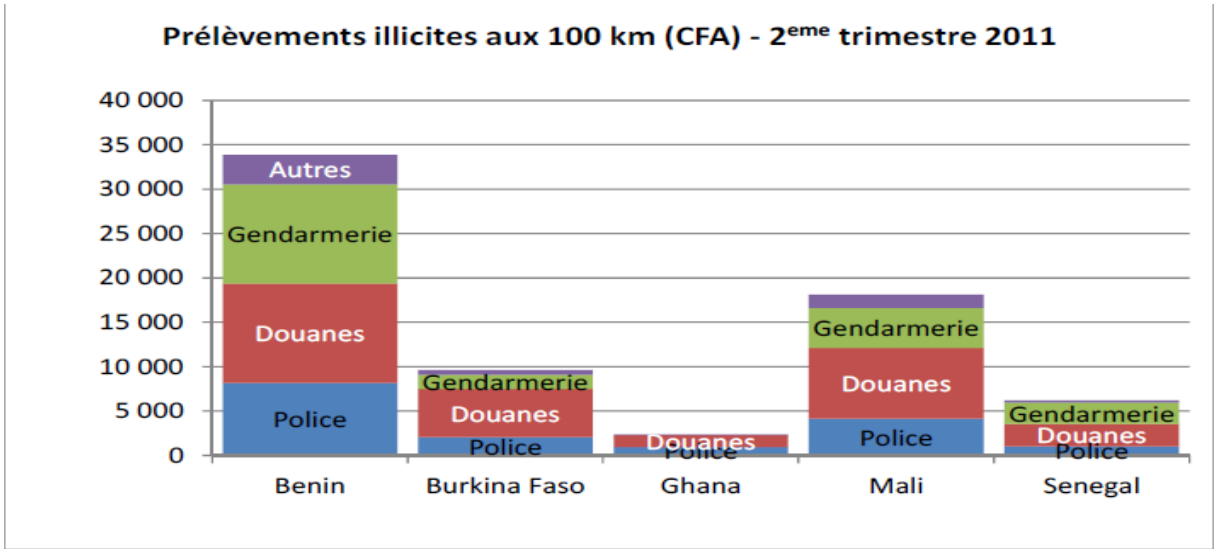

Source : OPA, rapport du 2ème trimestre 2011

Si la qualité des routes ou leur disponibilité en quantité était une contrainte, nous nous attendrions à voir les chargeurs et les négociants essayer de contourner les routes en mauvais état du Bénin. Au lieu de cela, les chargeurs ont indiqué que, par rapport à certains voisins comme le Togo, les routes du Bénin étaient relativement sûres et sont de ce fait préférées des transporteurs. La Banque

mondiale note « qu'avec plus de 2.000 véhicules par jour, concentrés principalement dans les corridors Nord-Sud, le niveau de trafic est beaucoup plus élevé que la moyenne de 1.100 véhicules enregistrée dans les pays fragiles à faible revenu et se rapproche davantage du niveau de trafic des pays à revenus intermédiaires[19]. »

A cet égard, il apparaît que le secteur privé ne contourne pas les routes au Bénin en raison de leur qualité (ou de leur quantité), ce qui suggère que ce n'est pas une contrainte. Par ailleurs, le même rapport de la Banque mondiale indique 27% des camions qui pratiquent le tronçon du corridor Abidjan-Lagos compris entre Cotonou et la frontière togolaise sont surchargés, avec 60% ayant une charge à l'essieu de plus 14 tonnes. Les responsables gouvernementaux interrogés indiquent que cette surcharge permet de compenser les pertes de temps subies sur la route en transportant le plus de marchandises possible en un voyage. Bien que n'apparaissant pas comme une contrainte, cette situation a de sérieuses implications en termes de politique des transports et de coûts sociaux du fait de la dégradation précoce de la route.

6.1.3.4. TIC

Selon les données disponibles, le niveau des infrastructures TIC du Bénin, quoique faible, reste approprié au niveau de développement actuel du pays et ne constitue pas une contrainte majeure. Toutefois, demeurent certains problèmes de gouvernance et de réglementation qui affectent le bon fonctionnement du secteur. En effet, sur la base du coût d'accès aux services internet et mobile, le Bénin se situe dans une fourchette moyenne par rapport aux pays comparateurs.

Graphique 33: Coût de l'abonnement internet (en US$)

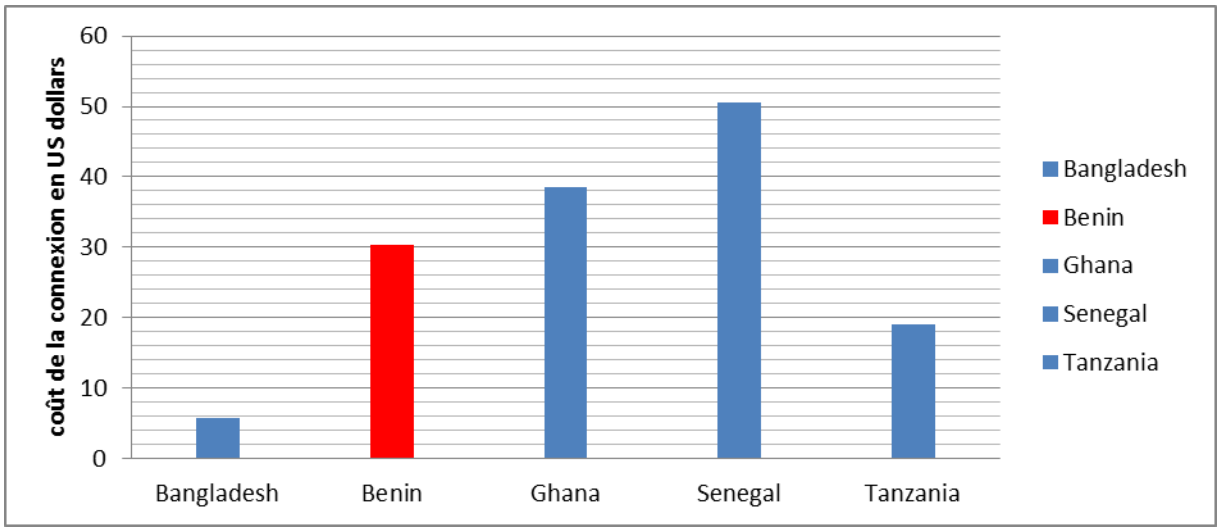

Source : ITU, 2011

[19]http://siteresources.worldbank.org/BENINEXTN/Resources/AICD-Benin_Country_Report.pdf

Le coût de la connexion fixe internet au Bangladesh et en Tanzanie est en dessous de celui du Bénin contrairement au Ghana et au Sénégal. Cet élément de coût ne permet cependant pas de conclure que les TIC sont une contrainte à l'investissement privé et à la croissance au Bénin.

Graphique 34: Coût de l'appel mobile (US$)

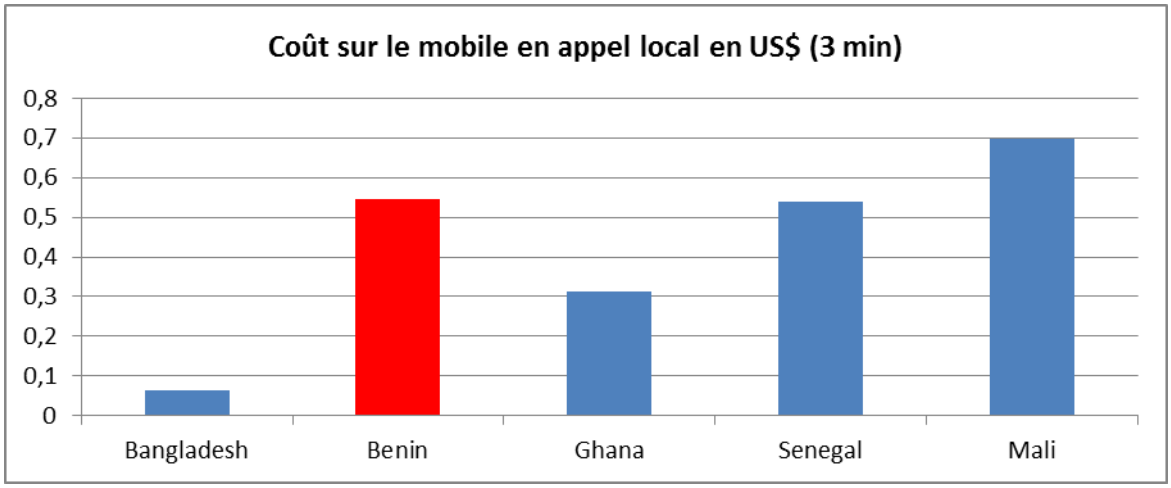

Source : ITU, 2011

Le coût de l'appel téléphonique au Bénin reste relativement élevé par rapport à celui pratiqué dans la plupart des pays comparateurs. Seul le Mali affiche un coût plus élevé. Par ailleurs, la qualité du service reste à améliorer, comme le suggère le niveau de la vitesse de connectivité (graphique 35).

Graphique 35: Vitesse de connectivité au réseau Internet

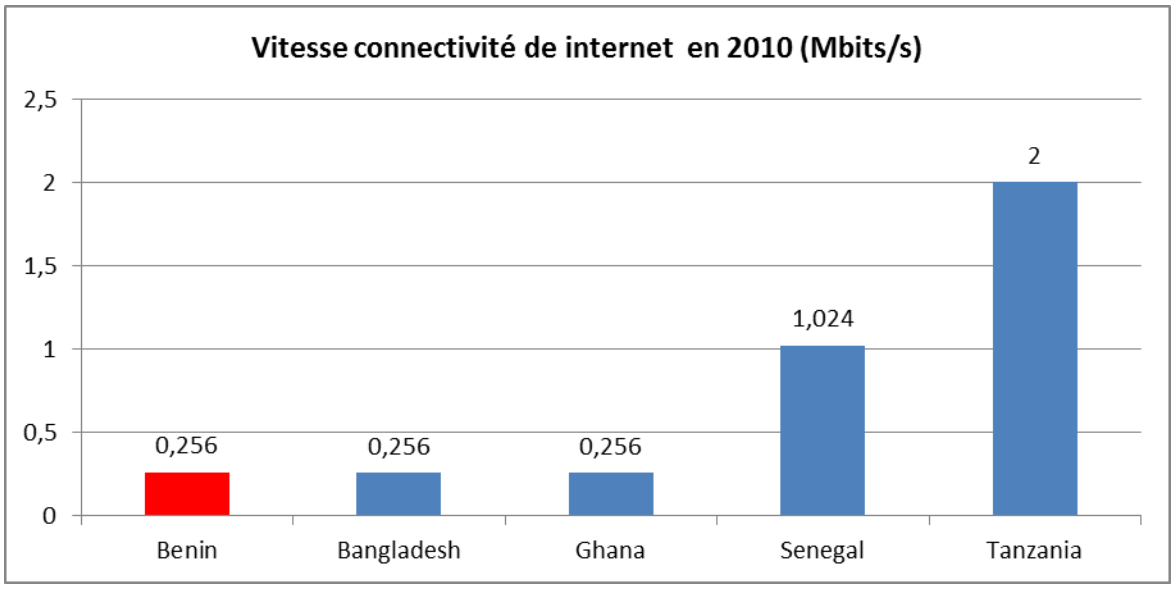

Source : ITU, 2011

6.2. Faible capacité d'appropriation

Le rendement de l'activité des entreprises peut être faible du fait de l'incapacité des investisseurs à s'approprier les profits réalisés. Cette faible capacité d'appropriation des profits peut découler soit de l'Administration publique, dont l'action a des incidences d'ordre macroéconomique et d'ordre microéconomique sur l'entreprise, soit du mauvais fonctionnement des marchés.

6.2.1. Inefficacité de l'Administration publique

6.2.1.1. Risques d'ordre microéconomique

Les risques d'ordre microéconomique sont ceux qui obèrent de façon directe le profit de l'entreprise. Selon les Rapports Doing Business 2011 et 2012 de la Banque Mondiale, le Bénin fait moins bien en matière d'amélioration du climat des affaires que les pays comparateurs.

Les quatre principaux domaines dans lesquels le Bénin occupe un mauvais rang sont notamment : (i) l'exécution des contrats ; (ii) le paiement des taxes ; (iii) la création d'entreprise ; (iv) la protection des investisseurs.

Graphique 36: Indicateurs pour le Bénin du Rapport Doing Business 2011 et 2012

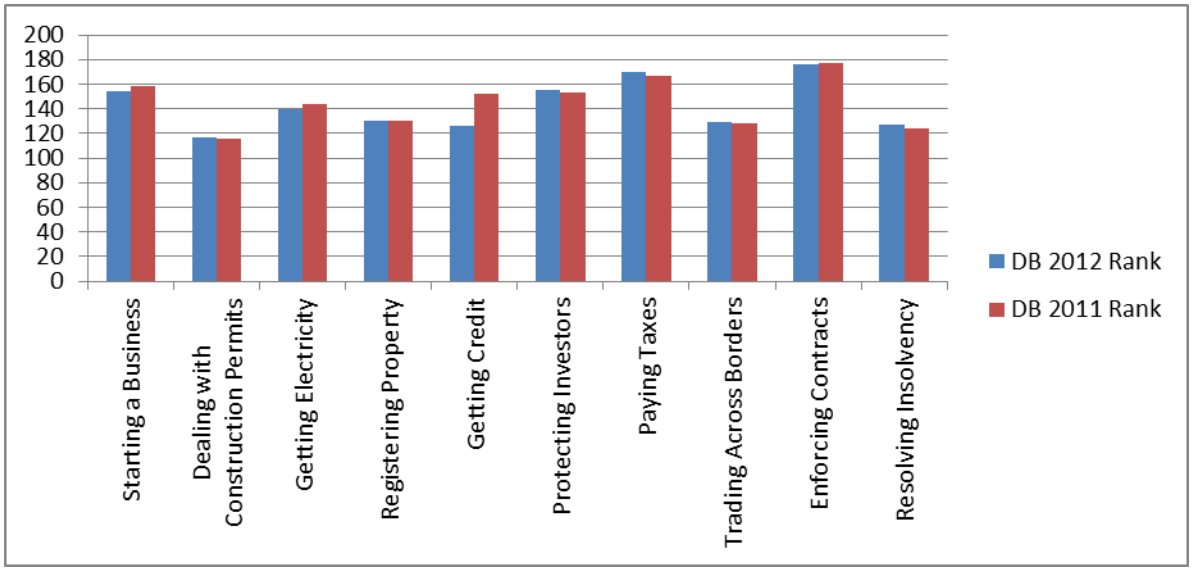

Source: World Bank, Doing Business, 2011 et 2012

Plus particulièrement, le coût et le délai de la création d'une entreprise sont plus élevés au Bénin que dans les pays comparateurs, comme illustré par le graphique 37.

Graphique 37: Délai et coût pour la création d'une entreprise

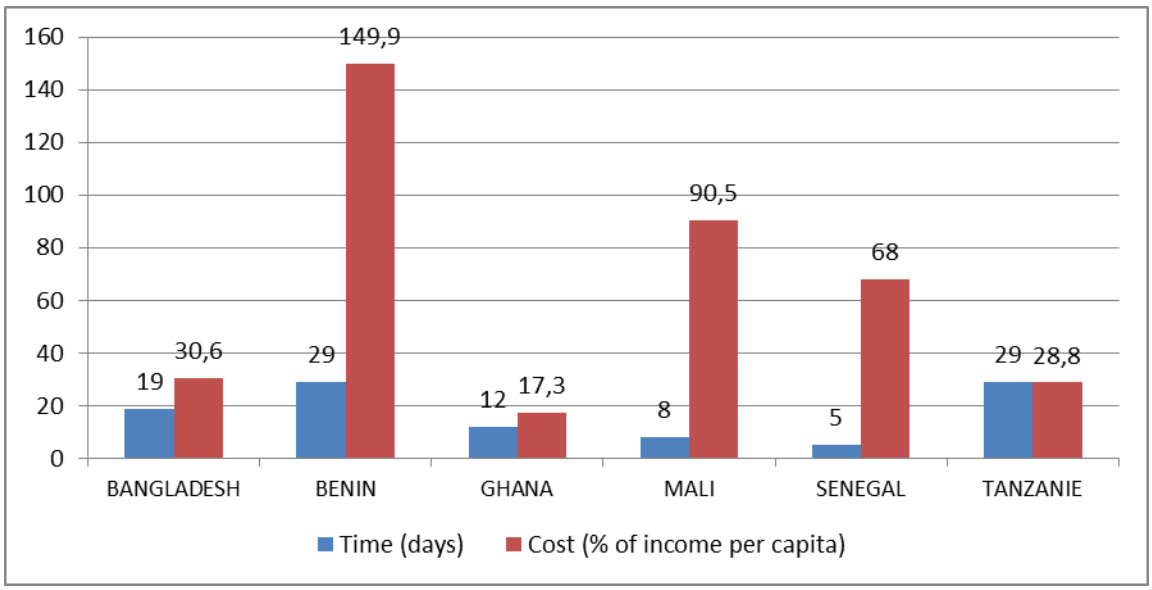

Source : World Bank, Doing Business, 2012

Graphique 38 : Part des bénéfices consacrée aux impôts au Bénin et dans les pays comparateurs

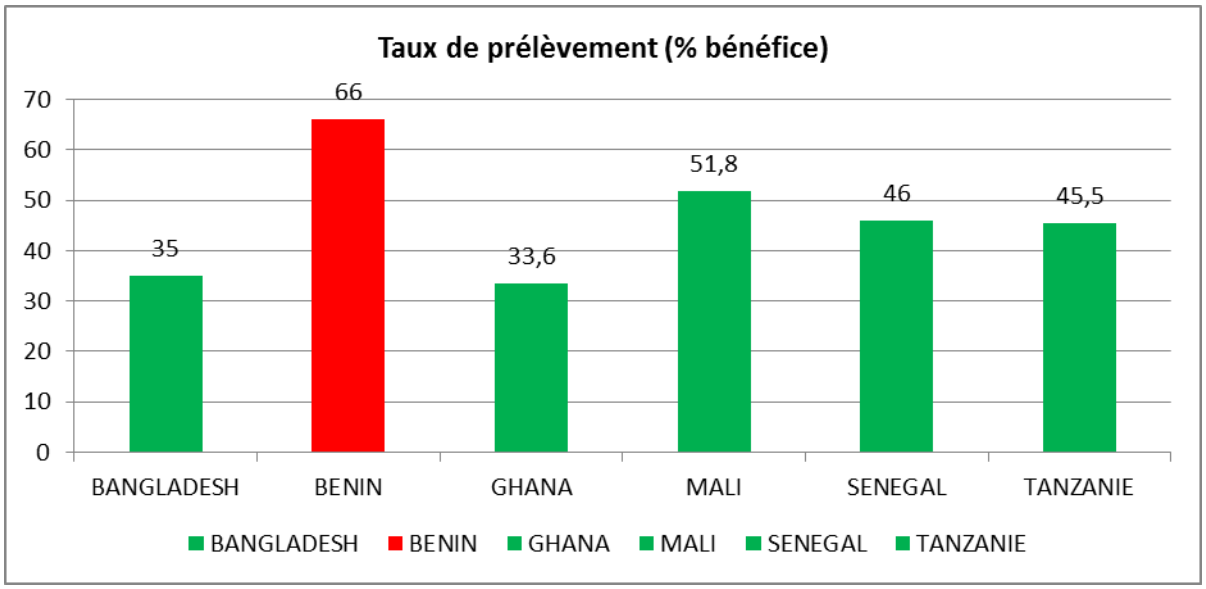

Source: World Bank, Doing Business, 2012

Entre le coût de création d'une entreprise et le niveau de l'investissement privé, il devrait exister normalement une relation négative. Le graphique 38 fait ressortir que ce lien n'est pas systématique au Bénin. La relation négative théorique attendue n'est observée que sur les cinq dernières années (2006 à 2010).

Graphique 39: Evolution de l'investissement privé et du coût de création d'une entreprise

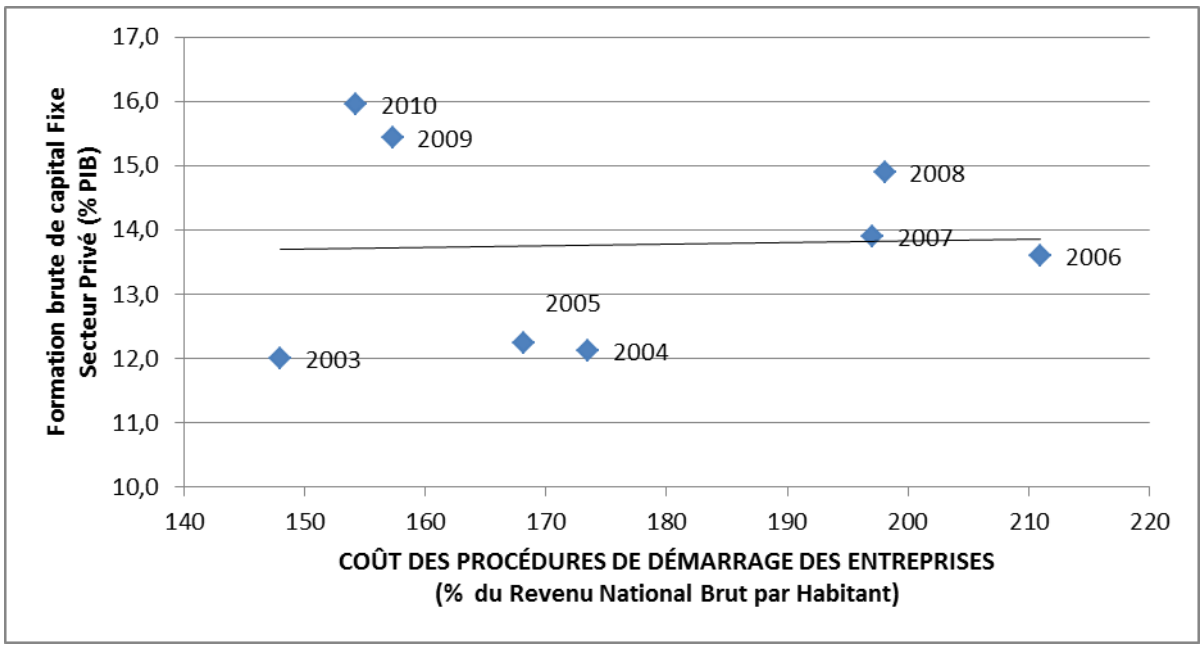

Source : World Bank, Doing Business, 2012 and World Bank, World Development Indicators

Graphique 40: Evolution du taux d'investissement et du taux d'imposition

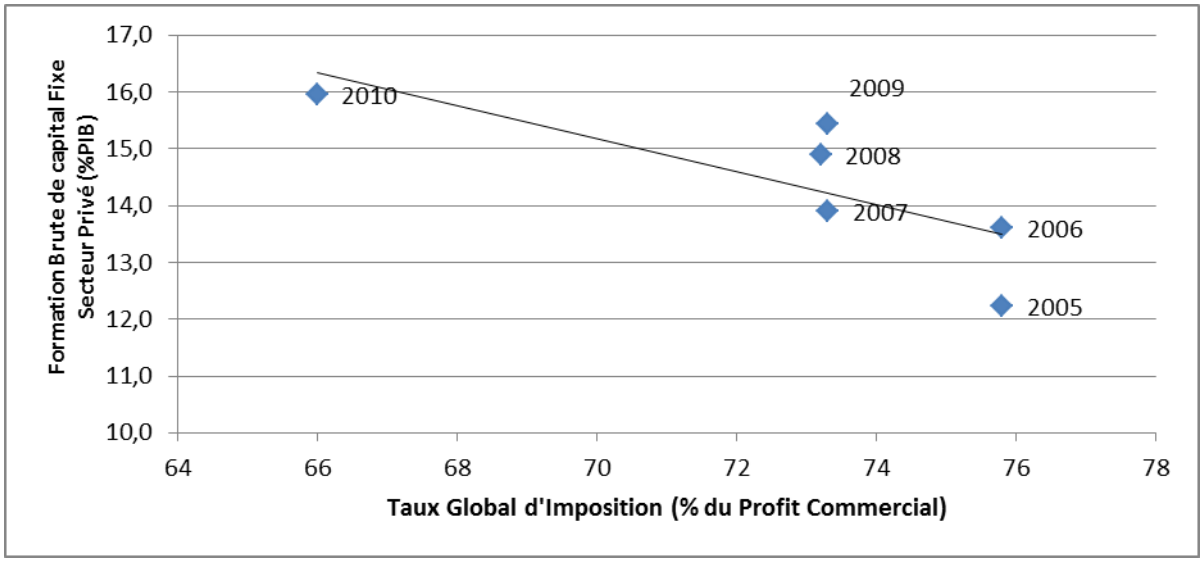

Source : World Bank, Doing Business, 2012 et World Bank, World Development Indicators

L'ampleur des prélèvements fiscaux directs et indirects sur les bénéfices des entreprises incite fortement au développement du secteur informel qui, au Bénin, contribue pour environ 75% à la création de la richesse nationale et occupe 95% de la population active.

Tableau 11: Contribution des secteurs formel et informel à la croissance au Bénin (%)

	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2011
Taux de croissance dû au secteur formel	0,84	1,20	1,38	0,94
Taux de croissance dû au secteur informel	3,36	3,64	2,72	2,72
Taux de croissance moyen de l'économie	4,20	4,84	4,10	3,66
Contribution du secteur informel à la croissance	**80,0**	**75,2**	**66,3**	**74,3**

Source : INSAE

A cette situation s'ajoutent les problèmes relatifs à la corruption. Une enquête gouvernementale[20] identifie les services publics au sein desquels la pratique de la corruption est la plus importante selon les chefs d'entreprise, à savoir : l'électricité (74%), les impôts et taxes (59%) et la police routière (56%).

Graphique 41: Indicateurs sur la corruption au Bénin et dans les pays comparateurs

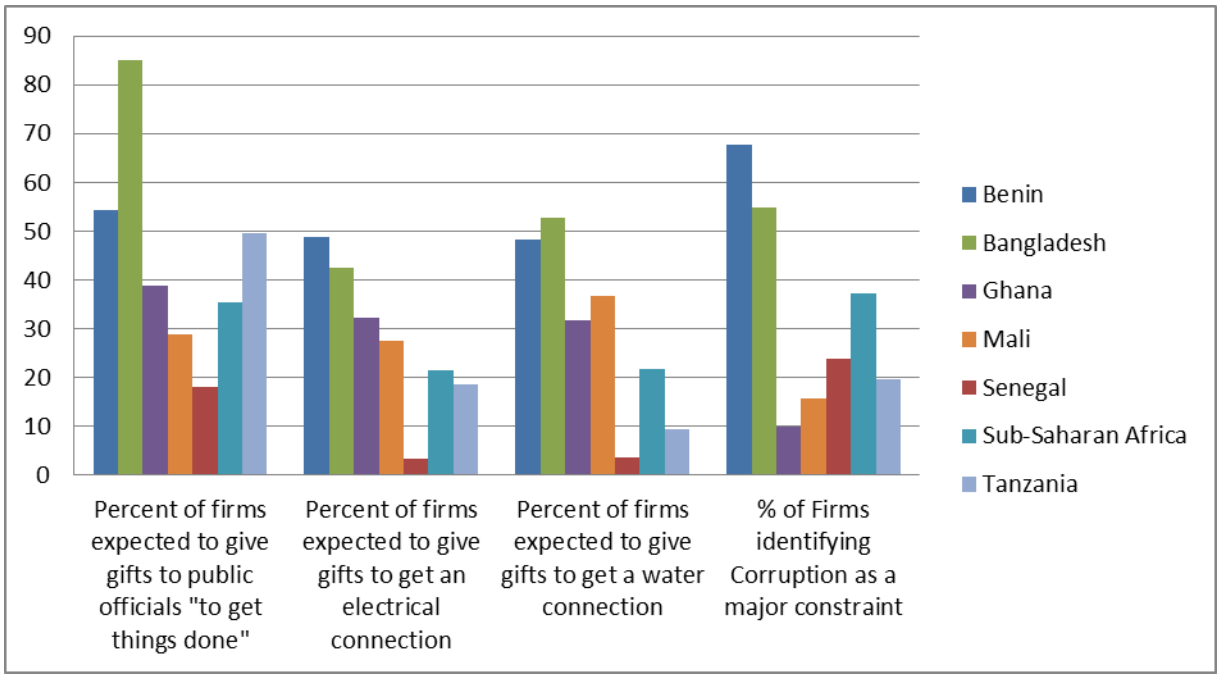

Source : World Bank, Enterprise Survey, 2009

[20] Gouvernement du Bénin, La corruption et la gouvernance au Bénin : Rapport des résultats de l'enquête diagnostique, Juin 2007.

Graphique 42: Indicateurs sur la corruption au Bénin et dans les pays comparateurs (suite)

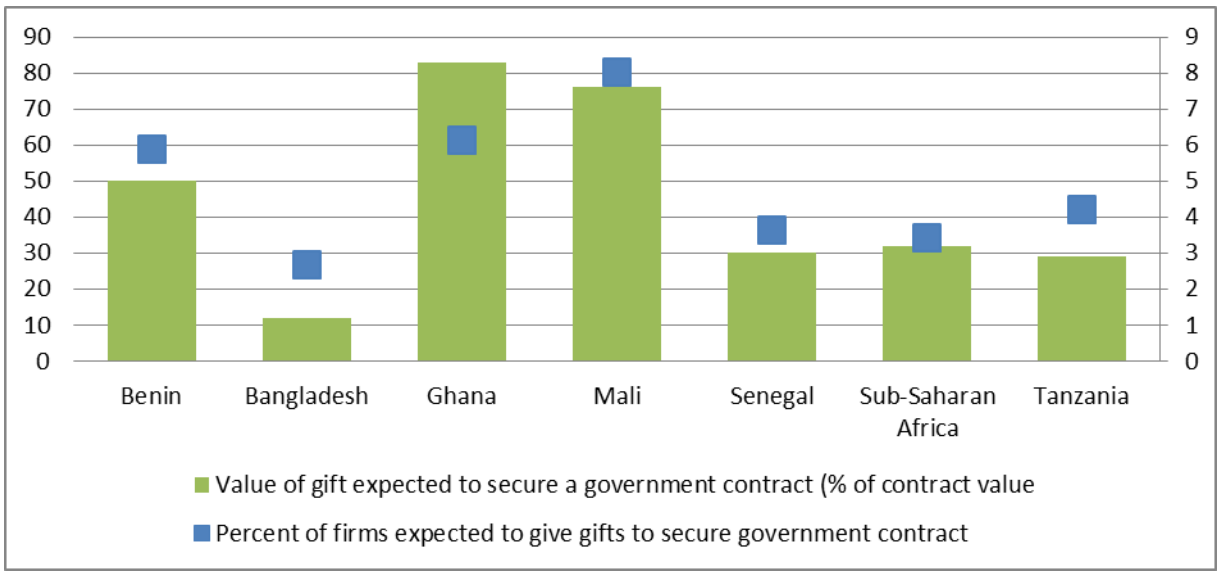

Source: World Bank, Enterprise Survey, 2009

Au Bénin, il y a beaucoup de domaines dans lesquels les entreprises sont contraintes de payer des pots-de-vin. Ainsi en est-il par exemple du raccordement au réseau électrique et au réseau d'adduction d'eau. De même, la corruption routière est très élevée au Bénin, compte tenu du niveau des prélèvements illicites estimé à quinze fois celui du Ghana (*voir le graphique 32 à la page 44*). Par contre, en matière de marchés publics, le Bénin se situe dans une moyenne similaire à celle des pays comparateurs.

Il ressort des interventions lors des consultations publiques que le problème de la corruption affecte bien plus les petites et moyennes entreprises, qui ont une surface financière modeste, notamment celles qui sont nationales. Les femmes entrepreneurs, notamment les commerçantes ont souligné être particulièrement affectées par ce fléau. Quant aux entreprises étrangères, bien que peu d'entre elles (13%) aient identifié la corruption comme une contrainte, elles sont plus sollicitées (63%)[21] que les entreprises nationales (36%).

[21] World Bank, Enterprise survey Bénin 2009

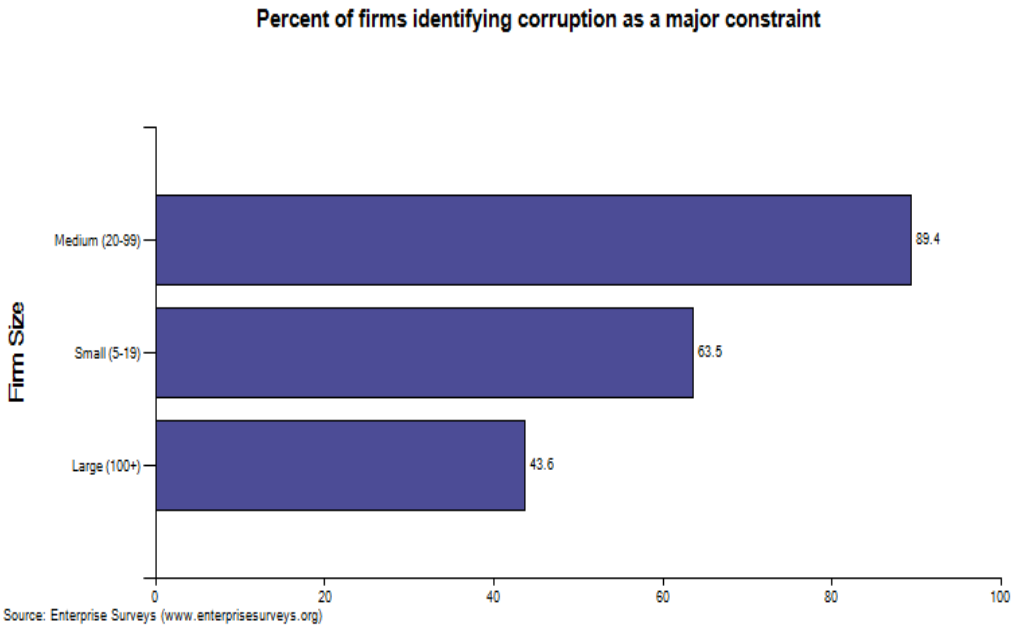

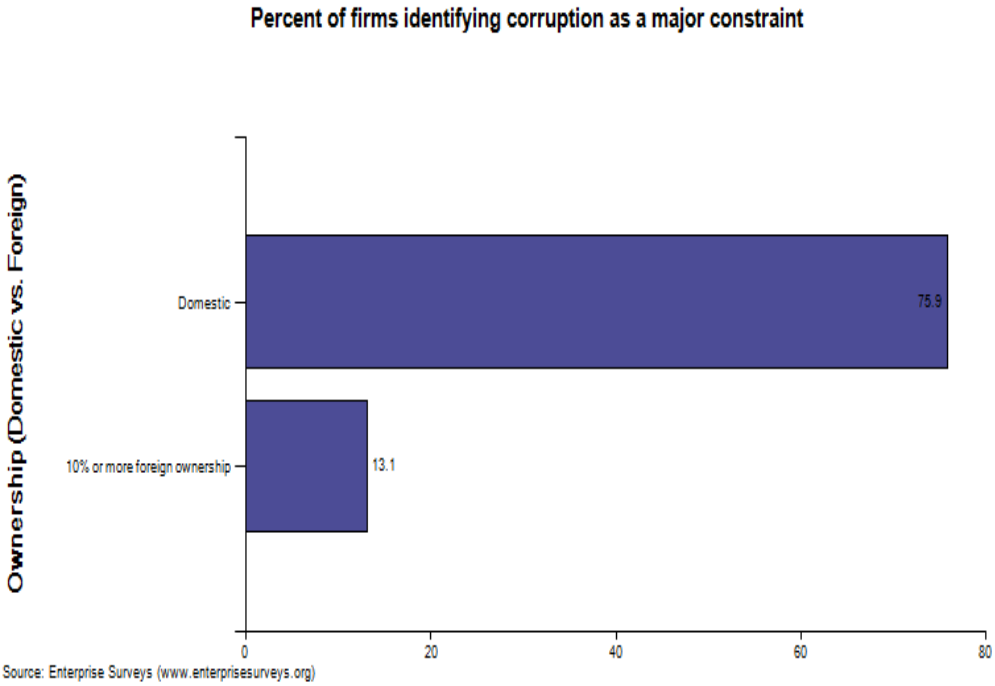

Comme mentionné dans l'analyse sur le coût du financement, la situation des droits de propriété foncière ne permet pas encore de mobiliser les éléments de garantie (titres fonciers) pour les prêts bancaires. Selon le rapport de l'ONU-Habitat sur les citées africaines en 2010, « les études au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Rwanda et au Sénégal montrent que seulement 10 à 30 pour cent de la population ont un accès à la terre à travers les marchés formels. »[22]

[22]UN Habitat and UNEP, "The State of African Cities 2010: Governance, Inequality, and Urban Land Markets." 2010.

C'est une évidence que l'accès aux marchés fonciers privés s'accroît mais en l'absence d'une longue série de données sur les droits de propriété foncière, il paraît difficile de faire une analyse quantitative de ce problème qui a été souvent évoqué au cours des consultations publiques comme un frein à l'accès au crédit et à l'investissement. Lors de ces consultations dans les départements de l'Atacora-Donga, un représentant des jeunes, qui reçut en don une parcelle pour élevage après sa formation au centre « SONGHAI », rapporte que ladite parcelle lui a été arrachée par les fils du donateur qui ont récusé le don fait par leur père. Par ailleurs, la situation des droits de propriété foncière continue d'affecter particulièrement les femmes (Cf. analyse du genre en annexe) sans pour autant être une contrainte majeure.

6.2.1.2. Risques d'ordre macroéconomique

Les risques d'ordre macroéconomique font référence à l'impact de la politique macroéconomique (politique monétaire, politique de taux de change et politique budgétaire) sur la profitabilité des entreprises.

La politique monétaire prudente de la BCEAO a permis au Bénin de contenir le taux d'inflation en dessous de la norme de 3%. En 1994, le niveau élevé du taux d'inflation (38%) s'explique par la dévaluation du FCFA et celui de 2008 s'explique par la crise alimentaire au cours de cette année.

Graphique 43: Evolution du taux d'inflation au Bénin et dans les pays comparateurs

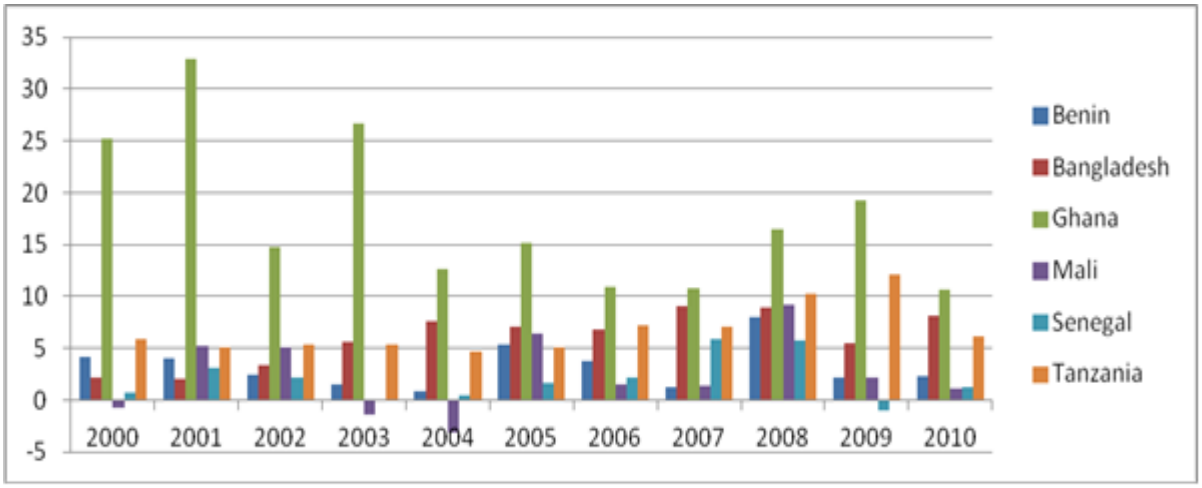

Source : World Bank, World Development Indicators

Par rapport aux pays comparateurs, les performances du Bénin sont meilleures en termes de la maîtrise de l'inflation que celles du Ghana, de la Tanzanie et du Bangladesh. L'inflation n'est donc pas un problème pour le Bénin. Cependant, le niveau de l'inflation au Bénin peut être influencé par la politique économique de ses voisins, notamment le Nigeria. A la fin de l'année 2011, le changement de politique économique au Nigeria (suppression de la subvention sur les produits pétroliers) s'est traduit par une augmentation significative du prix de l'essence frelatée sur le marché informel au Bénin. Cette augmentation a induit le triplement du taux d'inflation, de 1,8% en décembre 2011 à

5,9% en janvier 2012 et une pénurie de carburant sur le marché formel. Ainsi, même si le Bénin réussit à contenir l'inflation, il demeure toujours vulnérable aux chocs extérieurs.

L'évolution du taux de change effectif réel montre que la compétitivité du Bénin pourrait être amoindrie du fait de l'appréciation réelle et de l'augmentation des coûts des facteurs. Il est possible que le Bénin perde une part d'exportation sur les marchés de pays tiers du fait d'un taux de change surévalué, en particulier comparé aux pays dont les monnaies sont arrimées au dollar US ou enregistrant des taux d'inflation plus faibles que celui du Bénin (CEM, 2008). Même si cette situation pourrait à terme empêcher l'émergence d'une industrie manufacturière au Bénin, il est difficile de conclure que cela constitue une contrainte forte.

Le déficit budgétaire est faible au Bénin et se maintient bien par rapport aux pays de la zone UEMOA. La balance commerciale et le déficit du compte courant sont acceptables par rapport aux pays comparateurs. Le déficit de la balance commerciale en pourcentage du PIB au Bénin est moins prononcé dans les vingt dernières années que dans la plupart des pays comparateurs. Il en est de même pour le déficit du compte courant, à l'exception des années 2003 et 2009. Le taux d'endettement est en baisse continue et se trouve au niveau le plus bas par rapport aux pays comparateurs.

Graphique 44: Evolution du taux de change effectif réel

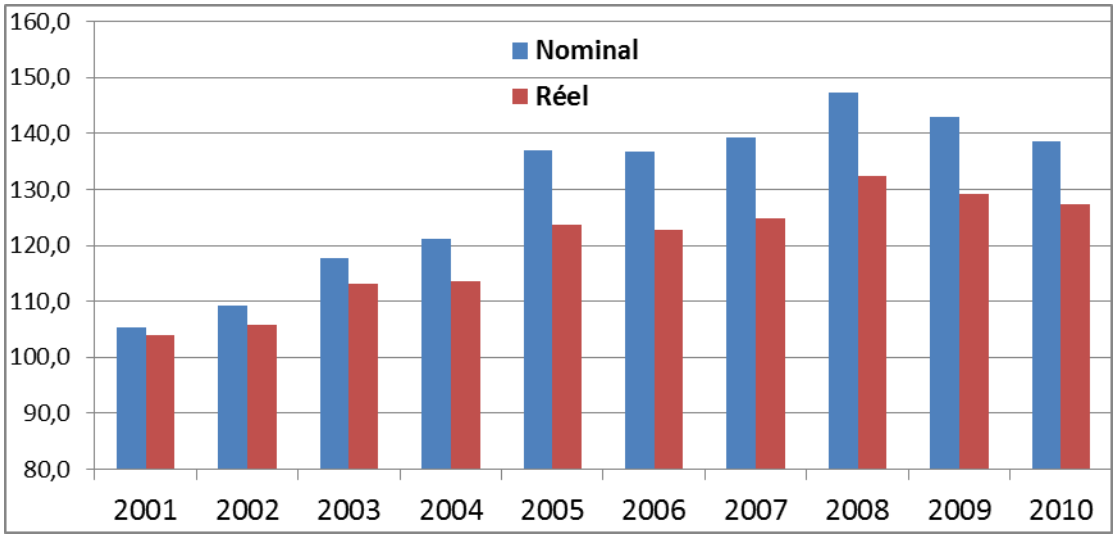

Source : DGAE/MEF

L'indice CPIA[23], utilisé pour apprécier la qualité de la gestion de l'Administration publique et des Institutions en charge des politiques économiques, est plus élevé au Bénin que dans les pays comparateurs et dans beaucoup de pays à niveau de développement supérieur au Bénin.

[23]Country-policy-and-institutional-assessment de la Banque Mondiale : 0≤CPIA≤6; 0=bas et *1=élevé*

Graphique 45: Indicateurs de gestion publique et PIB par tête

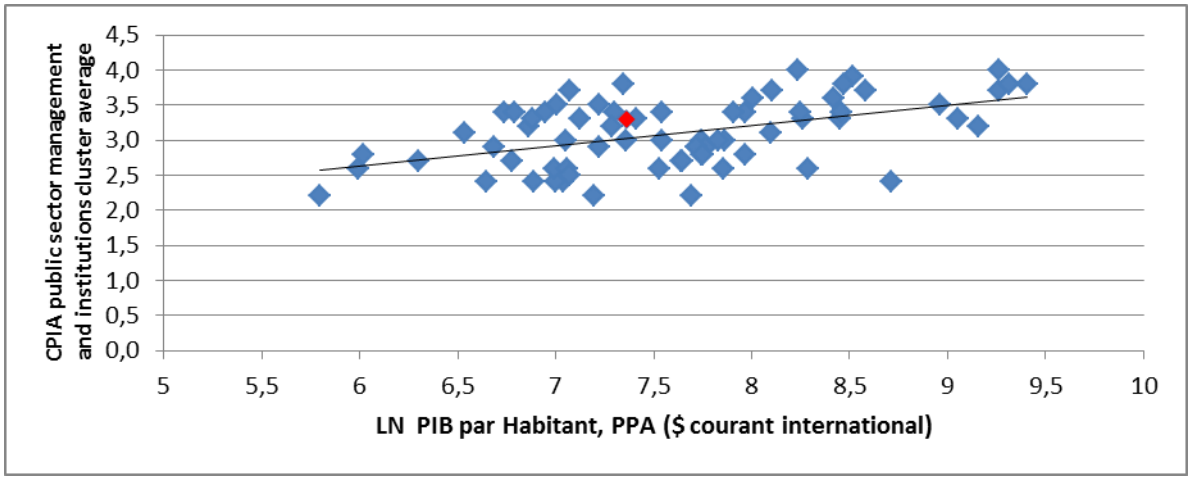

Source : Banque Mondiale

En somme, les risques macro ne constituent pas une contrainte majeure à l'investissement privé. Cependant, les consultations publiques ont évoqué la faible efficacité de la gestion budgétaire telle que reflétée par un niveau élevé (47,6% en 2011) du ratio masse salariale sur recettes fiscales, largement supérieur à la norme communautaire de 35%. Les consultations ont également révélé qu'il y a une gestion inefficiente des dépenses publiques (par exemple répartition égalitaire des dotations budgétaire en matière de santé et d'éducation, sans tenir compte des spécificités des différents départements en la matière.

6.2.2. Mauvais fonctionnement des marchés

Le mauvais fonctionnement des marchés résulte notamment de la défaillance de coordination qui existe dans plusieurs domaines de l'économie béninoise et affecte négativement l'investissement privé et la croissance économique.

A titre d'illustration, dans le secteur agricole, l'intervention de l'Etat au profit de la filière coton, à travers notamment la subvention aux intrants coton, est l'un des facteurs qui désorganise le fonctionnement normal du marché. En effet, avec l'organisation de la filière coton par l'Etat, notamment à travers un cadre institutionnel approprié, la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) importait autrefois les intrants exonérés de droits de douane alors que les importateurs privés devaient s'acquitter d'environ 20% de droits de douane sur les intrants. Selon l'IFPRI[24], ce privilège accordé à la société d'Etat a été un frein au développement d'autres chaînes de valeurs. L'Etat a concentré ses mesures d'incitation sur le coton compte tenu des recettes d'exportation que le coton lui procure actuellement. Ce choix s'est fait au détriment de l'émergence d'autres filières agricoles (noix de cajou, ananas, tomates, etc.) pouvant offrir une alternative au coton.

[24]Minot, Kherallah, and Berry. "Fertilizer Market Reform and the Determinants of Fertilizer Use in Benin and Malawi," MSSD Discussion Paper No. 40, Oct 2000.

La plupart des producteurs, notamment ceux impliqués dans la culture de coton, ont pris conscience de l'importance des effets des intrants sur la productivité agricole. Ainsi, avec l'absence de soutien clair en faveur de filières autres que le coton, beaucoup de ces producteurs ont été amenés à détourner les intrants utilisés pour le coton au profit des cultures céréalières (exemple du maïs).

De même, tel que mentionné dans la section 6.1.1 (page 21), il existe une mauvaise coordination dans le secteur de l'éducation qui crée un déséquilibre entre les besoins de main-d'œuvre des entreprises et l'offre du système universitaire public. Elle ne représente qu'un aspect d'une plus large insuffisance de concertation, de communication et de coordination entre le secteur public et le secteur privé au Bénin, qui a été mise en évidence lors des consultations publiques départementales et sectorielles.

Les consultations publiques avec le secteur privé ont donné le sentiment d'une divergence de vues entre le secteur public et le secteur privé au sujet de la stratégie et des politiques de développement des secteurs clés de l'économie de même qu'au niveau de la déclinaison des rôles et des responsabilités de chacun des acteurs. Ce décalage est probablement dû à un déficit de dialogue et de communication efficace entre les deux secteurs. A titre d'illustration, chaque année une association d'investisseurs privés transmet au Gouvernement ses propositions pour la politique fiscale au titre de la Loi de finance. Malgré cette relation historique, la concertation constructive entre les deux secteurs semble en déclin et le secteur privé a même le sentiment que son point de vue est ignoré. Le Secrétariat Permanent du Conseil Présidentiel de l'Investissement l'a bien noté et a sollicité la Banque Mondiale pour partager les bonnes pratiques en matière de dialogue public-privé.

7. Conclusion

L'analyse des contraintes potentielles, sur la base de la démarche méthodologique recommandée par MCC et des données qualitatives provenant des consultations publiques sur le terrain, a permis de mettre en évidence celles qui ont un caractère actif (majeur, fondamental) sur le niveau de l'investissement privé et de la croissance économique. Ces contraintes actives sont, sans ordre particulier :

- **la défaillance de la coordination dans la formation** : malgré les rendements élevés dans l'éducation, le taux d'achèvement au Bénin reste faible, surtout pour les filles, et traduit l'inadéquation entre les besoins du marché et les compétences mises à la disposition du marché par le système éducatif béninois ;
- **le déficit en infrastructures d'énergie électrique** : les défaillances dans le secteur de l'électricité sont multiples et résultent de la fourniture d'énergie électrique qui est à la fois coûteuse et peu fiable. Pour beaucoup d'entreprises et particulièrement celles installées en zone rurale, le déficit en énergie électrique se traduisant notamment pas des coupures répétées a un impact néfaste sur leur production ;
- **le déficit en infrastructures routières dans les zones rurales** : bien que les principaux corridors commerciaux soient de qualité acceptable pour le commerce de transit, les zones de production agricole, situées en milieu rural, ont un réseau de voies en terre relativement limité, soumis annuellement à des dégradations causées en général par les pluies et les inondations. L'absence d'un bon réseau routier rural limite l'accès des agriculteurs, et particulièrement des agricultrices, aux points d'acquisition d'intrants et des semences ainsi qu'aux points d'écoulement de leurs produits. Elle entraîne souvent des pertes de récoltes ;
- **la corruption le long des principaux corridors commerciaux** : la corruption est présente dans tous les secteurs de la société béninoise. Elle est particulièrement nocive au commerce de transit où les prélèvements illicites aux 100 km représentent cinq à dix fois ceux enregistrés dans certains pays comparateurs (Sénégal, Ghana). Cette situation éloigne du Bénin beaucoup de transporteurs qui détournent leurs trafics vers d'autres corridors de la sous-région ;
- **le déficit en infrastructures de transport ferroviaire** : la dégradation du réseau ferroviaire s'est accentuée depuis plusieurs années. Elle s'est traduite par la vétusté et l'insuffisance de l'infrastructure d'une part et par l'allongement des délais de voyage et de transbordement qui renchérit les coûts d'autre part. Cette situation a occasionné un détournement du trafic vers le réseau routier qui subit ainsi une dégradation précoce du fait de la forte pression amplifiée par le non-respect de la charge à l'essieu des camions sur les routes ;

- **l'inadéquation de l'environnement des affaires** : elle est caractérisée par une faible appropriation des profits à réaliser par les entreprises (niveau élevé de corruption, système fiscal contraignant) et par un coût élevé de la création d'entreprise. Le système fiscal béninois absorbe environ 66% du bénéfice des entreprises. Ce mauvais climat de l'environnement des affaires se traduit notamment par la prépondérance du secteur informel.

Ces contraintes actives ont un impact direct sur certains secteurs (agriculture, secteur manufacturier) et affectent, de manière spécifique, certaines couches de la population, dont les femmes et les communautés rurales. Ainsi :

- malgré la disponibilité de terres arables, d'un climat favorable et d'un marché régional potentiel pour l'écoulement des produits agricoles, la productivité continue de baisser dans le secteur agricole au Bénin. La plupart des agriculteurs font de l'agriculture de subsistance à faible valeur ajoutée et très peu modernisée ;
- l'agriculture est particulièrement impactée par la mauvaise organisation et le mauvais fonctionnement des marchés (tels que la non-diversification des cultures maraichères), l'insuffisance des droits de propriété foncière, la faible disponibilité du capital humain (formation), l'insuffisance de pistes de desserte rurale et leur impraticabilité (notamment en temps de pluies) pour évacuer les productions agricoles vers les marchés, l'absence de chaînes de valeur pour certaines filières alternatives au coton (ananas, noix de cajou, karité), la fourniture d'énergie électrique (notamment pour l'agro-industrie) ;
- le secteur manufacturier est particulièrement impacté par la faiblesse de l'offre d'énergie électrique ainsi que par l'inadéquation de la main d'œuvre (capital humain) et accessoirement par le rançonnement élevé sur les routes. L'inadéquation de l'environnement des affaires (fiscalité, corruption), qui ne favorise pas l'appropriation des bénéfices par l'investisseur et n'encourage pas le secteur privé à s'acquitter de ses obligations fiscales, pèse également sur le développement du secteur manufacturier. Il en résulte une hypertrophie du secteur informel qui peut décourager l'investissement privé dans certains secteurs. Par exemple, plusieurs témoignages reçus au cours des consultations sectorielles avec le secteur privé ont fait état du fait que le développement extraordinaire du commerce informel de produits pétroliers avec le Nigeria décourage l'investissement privé pour la construction et l'exploitation de stations d'essence. Cette contre-incitation est également la traduction d'un mauvais fonctionnement du marché.

L'analyse des contraintes a été complétée par deux analyses spécifiques jointes en annexe, l'une sur les questions sociales et le genre et l'autre sur le secteur privé. La première analyse met notamment en évidence l'impact différencié des contraintes identifiées sur les hommes et les femmes. Elle examine également les autres obstacles à la participation des femmes à l'économie béninoise et les

enjeux sociaux et de genre liés à la réduction de la pauvreté. La seconde analyse fait ressortir l'impact des contraintes identifiées sur les entreprises et le dynamisme du marché.

L'analyse des contraintes à l'investissement privé et à la croissance économique, complétée par l'analyse sur les questions sociales et le genre ainsi que par l'analyse du secteur privé, constitue la première étape du processus de formulation du second Compact avec MCC. Elle permet en effet de cerner la ou les contraintes sur lesquelles pourraient porter ce second Compact dans l'objectif de les lever. Elle servira donc à renseigner la prise de décision, de concert avec MCC, pour la conception préliminaire des fiches de projets qui seront approfondies dans la suite du processus.

Dans cette perspective, la matrice ci-après rend compte du croisement de chacune des contraintes potentielles analysées dans le présent rapport avec les secteurs clés de l'économie (agriculture, industrie, services de transport, tourisme, etc.)[25] afin d'avoir une claire perception des actions à conduire par la suite.

L'analyse détaillée des implications de ces contraintes sur lesdits secteurs est présentée en annexe. Il convient de retenir qu'une attention particulière doit être apportée à l'agriculture, aux femmes et aux communautés rurales.

[25] Pour chaque secteur, il est procédé à une hiérarchisation des contraintes selon l'ampleur de leur impact. Les cellules en rouge traduisent le caractère actif de la contrainte sur le secteur objet de l'analyse.

Contraintes Principales entravant l'investissement privé et la croissance du secteur privé

Sans ou faible Impact | Impact Moyen | Impact Elevé

		Coûts élevés du financement			Faible rendement de l'activité économique																	
			Faiblesse du système financier local		Faible capacité d'appropriation									Faible retombées sociales								
					Inefficacité des marchés	Inefficacité des l'administration								Faiblesse du capital humain		Déficit d'infrastructures						
	Quel est l'impact de:---> La contrainte ci-contre affecte le domaine ci-dessous selon un degré indiqué par la couleur	Faiblesse du financement international	Faiblesse de l'épargne interne	Mauvaise Intermédiation	Inefficacité de la Coordination	Risques Micro			Risques Macro					Formation technique et professionnelle	Santé	TIC	Transport				Energie electrique	Water and Sanitation	Amenagements hydro-agricoles
						Droit de propriété	Corruption	Système Fiscal & Impôts	Politique économique	Politique et gestion budgétaire	Politique Fiscale	Politique Monétaire	Taux de Change				Route	Rail	Air	Mer			
Secteur	Overall Binding? / Globalement majeure?	Non	Non	Non	Oui, spécialement dans l'éducation et sur les	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui, surtout à cause de l'inefficacité de la coordination	Non	Non, semble plutôt un problème de management	Oui, pour routes rurale, quoique les données ne soient qu'anecdotales	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
Primaire	Agriculture																						
Secondaire	Industrie manufacturière																						
Tertiaire	Services de transport & Logistique																						
Tertiaire	Autres services																						
Tertiaire	Tourisme																						
Tertiaire	Communités rurales																						
Tertiaire	Women																						

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Acker J. (2008) "*Does Digital Divide or provide? The Impact cell phones on Grain Markets in Niger*", Bread Working Paper n°177, May, pp. 1-60.

ADES, A. et DI TELLA, R. (1997), "NATIONAL CHAMPIONS AND CORRUPTION: SOME UNPLEASANT INTERVENTIONIST ARITHMETIC", THE ECONOMIC JOURNAL, VOL. 107, NO. 443, 1023-1042.

ADES, A. et DI TELLA, R. (1997), "NATIONAL CHAMPIONS AND CORRUPTION: SOME UNPLEASANT INTERVENTIONIST ARITHMETIC", THE ECONOMIC JOURNAL, VOL. 107, NO. 443, 1023-1042.

AGENOR P-R. (2000) «L'ECONOMIE DE L'AJUSTEMENT ET DE LA CROISSANCE», MIMEO BANQUE MONDIALE, WASHINGTON, 2000, 848P.

Agénor, P. R., & Moreno-Dodson, B. (2006). Public Infrastructure and Growth: New Channels and Policy Implications. *The World Bank Policy Research Working Paper 4064*.

Akinlo, A. E. (2009). Electricity consumption and economic growth in Nigeria: evidence from cointegration and co-feature analysis. *Journal of Policy Modeling*doi: 10.1016/j.jpolmod.2009.03.004.

AKINNUSI, D. M. (1991), "Personnel management in Africa: a comparative analysis of Ghana, Kenya and Nigeria". In *International Comparisons in Human Resource Management*, eds. c. Brewster and Tyson (1993), Pitman, London, P 152-172.

Ali F. D. et S. S. Al-Sowaidi (2010), ''Information technology, financial deepining and economic growth :somme evidence from a fast growing emerging economy. *Journal of Economics and International Finance*; Vol 2(2) 28-35.

Alinsato, A. (2009), ''Electricity consumption and GDP in an electricity community: Evidence from bound testing cointegration and Granger-causality tests. MPRA Paper N° 20816.

Alinsato, A. et Nagnonhou, J. (2011), ''Problématique du secteur de l'électricité au Bénin'' Rapport du CAE-PR

Altinay, G., E. Karagol (2005), ''Electricity consumption and economic growth: evidence from Turkey'', *Energy Economics* 27, 849-856.

Alzouma G. (2008): « Everyday Use of mobile Phones in Niger », *Africa Media Review***,** vol.16, n°2, pp.70-95.

Ando (1986), ''Comment'' *NBER Macroeconomics Annual*

ANPME , Plan stratégique de l'ANPME 2012-2016.

ANPME, Plan d'action de la politique de développement des PME 2009-2013.

ANPME, Plan Stratégique 2012-2016.

Antonelli C. (2003): «The Digital Divide: Understanding the Economies of New Information and Communication Technology in the Global Economy», *Information Economics and Policy*, 15, 173-199.

Antonin S DOSSOU & Jean-Yves SINZOGAN, « Facteurs explicatifs de la croissance économique au Bénin », AERC, août 2004.

Asafu-Adjaye, J., (2000). The relationship between energy consumption, energy prices and economic growth: times series evidence from Asian developing countries. *Energy Economics* 22, pp. 615-625.

ASCHAUER D.A. (1989) «DOES PUBLIC CAPITAL CROWD OUT PRIVATE CAPITAL ?», JOURNAL OF MONETARY ECONOMICS, 24 (7), 1989, PP.171-188.

ASCHAUER D.A. (1989) «IS PUBLIC EXPENDITURE PRODUCTIVE ?», JOURNAL OF MONETARY ECONOMICS, 25, 1989, PP.177-200.

Aschauer, D. A. (1989), ‘‘Does public capital crowd out private capital?’’ *Journal of Monetary Economics* 24, N°2 171-88

Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (2010) : « *Analyse évolutive du secteur des télécommunications au Bénin* », Bénin, 6 pages.

Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (2011) : « *Rapport d'Activités Exercices 2010* », Bénin.

BALDACCI, EMANUELE, MARIA TERESA GUIN-SUI, AND LUIZ DE MELLO, 2003, “MORE ON THE EFFECTIVENESS OF PUBLIC SPENDING ON HEALTH CARE AND EDUCATION: A COVARIANCE STRUCTURE MODEL,” JOURNAL OF INTERNATIONAL DEVELOPMENT, VOL. 15, PP. 709–25.

BANQUE MONDIALE (2006), « Des diagnostics sectoriels vers une stratégie intégrée de croissance: », Mémorandum Economique sur le Mali , *Rapport*

BANQUE MONDIALE (2008), « Contraintes à la Croissance et Perspectives de Diversification et d'Innovation », Mémorandum Economique sur le Benin , *Rapport No. 48233-BJ,* 17 Juin 2008, PREM 4, Région Afrique.

Banque Mondiale, « Benin : Une évaluation du climat des investissements », novembre 2005.

Banque Mondiale, « Bénin: Contraintes à la croissance et perspectives de diversification et d'innovation », juin 2008.

Banque Mondiale, Mémorandum économique sur le Bénin : contraintes à croissance et perspectives de diversification et d'innovation, 2008.

Banque Mondiale, World Development Indicators Avril 2012.

BAROUCH, G. et CHAVAS, H. (1990), "Le rôle et la place de la ressource humaine dans la modernisation de la fonction publique française : un éclairage à partir de quatre études monographiques", *Politique et Management Public*, n°2, juin1990.

BAROUCH, G. et CHAVAS, H. (1993), Où va la modernisation ? Dix années de modernisation de l'administration d'Etat en France, l'Harmattan, Paris, 283p.

BARRO R. (1990) «GOVERNMENT SPENDING IN A SIMPLE MODEL OF ENDOGENOUS GROWTH», JOURNAL OF POLITICAL ECONOMY, VOL.98, N°5, OCTOBRE 1990, PP.103-125.

BARRO R. (1991) « ECONOMIC GROWTH IN A CROSS SECTION OF COUNTRIES », QUARTERLY JOURNAL OF ECONOMICS, 106, MAI 1991, PP.407-443.

BARRO R. (1997) « DETERMINANTS OF ECONOMIC GROWTH », MIT PRESS, CAMBRIDGE, MASS., 1997.

BCEAO, Comptes extérieurs de la République du Bénin au titre de l'année 2010.

BCEAO, Données du système bancaire du Bénin au 31 décembre 2011.

BCEAO, Evolution de la répartition des crédits par thème décembre 2008-décembre 2009.

BCEAO, Evolution des crédits et taux d'intérêt bancaires de 2007 à 2011.

BCEAO, Situation résumée mensuelle des banques 2009.

Beaudreau, B. C. (1995), ‘‘The impact of electric power on productivity’’, *Energy Economics* 17, 231-236.

Belloumi, M. (2009). Energy consumption and GDP in Tunisia: cointegration and causality analysis. *Energy Policy* 37, pp. 2745-2753.

Bilan et Perspectives de l’Economie Béninoise (BIPEN), Sources de la croissance de l’économie béninoise, édition de l’année 2000

BISCIARI P. (2001), « *Nouvelle économie* » Banque nationale de Belgique, working papers -document séries.

Blanchard, O. J., Gali, J. (2007). The macroeconomics effects of oil shocks: why are the 2000s so different from the 1970s?.National Bureau of Economic Research Working Paper 13368.

Blomstrom, M. R. LIpseyet M. Zejan (1996) ‘‘Is fixed investment the key to economic growth?’’ *Quaterly Journal of Economics* 111: 269-76

Bosworth B., Collins S. M. (2008) Accounting for growth: comparing China and India. Journal of Economic Perspectives. Vol 22, N°1, pp. 45-66

Bosworth B., Collins S. Virmani A. (2007) Sources of growth in the indian economy.NBER working papers series, Working Paper 12901

Bristow, A. L., &Nellthorp, J. (2000). Transport project appraisal in the European Union. *Journal of the World Conference on Transport Research Society* (1)

Brown, S. P. A., Yücel, M. K., (2002). Energu prices and aggregate economic activity: an interpretative survey. *The Quaterly Review of Economics and Finance* 42, pp. 193-208.

Bureau d’Information et de Prévisions Economiques : « *Les Technologies de l’Information et des Communications et l’emploi en France* » ; Ministère de l’Industrie, Paris.

CAFRAD; UN (2000), «African public service: new challenge, professionalism and ethics, department of public econonics and public administration», New-York, 100p.

Canning, D., &Pedroni, P. (2008). Infrastructure, long-run economic growth and causality tests for cointegrated panels**.** *The Manchester School* (76), 504-527.

CASELLI F., ESQUIVEL G. et LEFORT F. (1996) « REOPENING THE CONVERGENCE DEBATE : A NEW LOOK AT CROSS-COUNTRY GROWTH EMPIRICS », JOURNAL OF ECONOMIC GROWTH, N°1, SEPTEMBRE 1996, PP.363-390.

Cette G., J. Mairesse et Y. Kocoglu (2005), « Effets de la diffusion des technologies de l'information sur la croissance potentielle et observée », *l'actualité économique*, vol. 81, n° 1-2, p. 203-230.

Chabossou A.F., L. E. Zolipko et S. M. Loukpé (2009) : « *Les télécommunications au Bénin : Bilan et Perspectives* », Rapport d'Etude, Conseil d'Analyse Economique, Bénin, 79 pages.

Chabossou F. A. (2007) : « *Revue de la performance du secteur des télécommunications au Bénin* » ; Centre d'Etudes, de formation et de Recherche en Développement (CEFRED), Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 65 pages.

Chen S., H. Kuoet C. Chen (2007), ''The relationship between GDP and electricity consumption in 10 Asian countries'', *Energy Policy* 35: 2611-2621.

Cheng, B. S. (1995), ''An investigation of cointegration and causality between energy concumption and economic growth'', *Journal of Energy and Development*, 21.

CHEVALLIER, J. (1988), « Le discours de la qualité administrative », *revue française* D'ADMINISTRATION PUBLIQUE, N°45,1988.

CNAB, Vision et Stratégies des Chambres d'Agriculture du Bénin pour le développement de l'agriculture.

Cohen D., Debonneuil M., (2000) : « *Nouvelles technologies, nouvelle économie et nouvelles organisations* », rapport Conseil d'Analyse Economique, France.

COHEN, E. (2000), DICTIONNAIRE DE GESTION, "LA DECOUVERTE", PARIS.

Conseil d'Analyse Economique de la Présidence de la République (2008) Sources de la croissance économique au Bénin, diagnostic et perspectives

Cronin J.F., E. B. Parker, E. K. Colleran, and M. A. (1991): "Telecommunications infrastructure and economic growth: an analysis of causality"; *telecommunications policy*, pp529-535.

CROZIER, M. (1985), "LES PROBLEMES DU MANAGEMENT PUBLIC FACE A LA TRANSFORMATION DE L'ENVIRONNEMENT", POLITIQUE ET MANAGEMENT PUBLIC, N°1, MARS1985.

CUEILLE S ; (2007), « QUELLE FORME ORGANISATIONNELLE POUR LA REALISATION D'UNE ACTIVITE DE SERVICE PUBLIC ? REFLEXION SUR LES TRANSFORMATIONS ORGANISATIONNELLES DE L'HOPITAL PUBLIC », POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC, VOL. 25 N° 4. PUBLIC : NOUVELLES FIGURES ? NOUVELLES FRONTIERES ? ACTES DU SEIZIEME COLLOQUE INTERNATIONAL FLORENCE, 15 ET 16 MARS 2007ORGANISE EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE PARIS X (LABORATOIRES CEROS ET CRDP) - TOME 2. PP. 63-80.

DANIEL FIXARI FREDERIQUE PALLEZ L'INSOUTENABLE LEGERETE DE L'ETAT - UNE HISTOIRE DE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE IN: POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC, VOL. 25 N° 3, 2007. PUBLIC : NOUVELLES FIGURES ? NOUVELLES FRONTIERES ? ACTES DU SEIZIEME COLLOQUE INTERNATIONAL FLORENCE, 15 ET 16 MARS 2007 ORGANISE EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE PARIS X (LABORATOIRES CEROS ET CRDP) - TOME 1. PP. 83-100.

David P. A., (2001): « *Understanding Digital Technology's Evolution and the Path of Measured Productivity Growth: Present and Future in the Mirror of the Pas*t», edition Brynjolfsson E., Kahin B.

De Long B. et L. Summers (1991) ''Equipement investment and economic growth'', *Quaterly Journal of Economics*, Vol 106, May

De Long, B. et L. Summers (1992) ''Equipement investment and economic growth : how strong is the nexus?'' Brookings Papers on Economic Activity, N°2.

Demetriades, P. O., Mamuneas, T. P. (2000). Intertemporal Output and Employment Effects of Public Infrastructure Capital: Evidence from 12 OECD Economies. *The Economic Journal* (110), 687-712.

Denison, E. (1985), ''*Trendsin American economic Growth, 1929-1982*'', The Brookings Institution, Washington, DC.

DEVARAJAN S., SWAROOP V., ZOU H. (1996) « THE COMPOSITION OF PUBLIC EXPENDITURE AND ECONOMIC GROWTH », JOURNAL OF MONETARY ECONOMICS, 37, AVRIL 1996, PP.318-344.

DG Eau, Situation par arrondissement des points d'eau au 31 décembre 2010.

DGE (2010) ''Rapport : Système d'information énergétique du Bénin''

Diego Comin (2006) Total Factor Productivity

Direction Générale de l'Energie, Rapport SIE-Bénin 2010.

Direction générale de l'énergie, « Evaluation du coût économique de la mauvaise qualité, du faible développement des services énergétiques et étude des impacts socio-économiques d'électrification des localités rurales au cours des cinq dernières années au Bénin », Mai 2008.

Direction générale de l'énergie, Système d'information énergétique du Bénin (SIE-Bénin) 2010.

Dirk P., F. C. Lee, (2001): « *Productivity Growth in ICT-Producing and ICT-Using Industries: A source of Growth Differentials in the OECD* », Paris, DSTI/DOC, 4, http: //www. Oecd.org/dsti/sti/prod/sti wp.htm.

Donner J., (2007) « The Rules of mobiles phones by microentrepreneurs in Kigali, Rwanda: Changes to Social and Business Networks », *Information and Technologies and International Development*, vol.3, n°2 pp.3-19.

DPLR, Etat des lieux sommaire de la mise en œuvre de la loi 2007-03 DU 16 OCTOBRE 2007 portant régime foncier rural en République du BENIN.

DPLR, Rapport sur les droits fonciers au Benin : Etat des lieux sommaire de la mise en œuvre de la loi 2007-03 DU 16 OCTOBRE 2007 portant régime foncier rural en République du BENIN.

EASTERLY W., LOAYZA N., MONTIEL P. (1997) « HAS LATIN AMERICA'S POST REFORM GROWTH BEEN DISAPPOINTING ? », JOURNAL OF INTERNATIONAL ECONOMICS, (43), NOVEMBRE 1997, PP.287-311.

EASTERLY W., REBELO S. (1993) « FISCAL POLICY AND ECONOMIC GROWTH : AN EMPIRICAL INVESTIGATION », JOURNAL OF MONETARY ECONOMICS, (32), DÉCEMBRE 1993, PP.417-458.

Elena Ianchovichina (2008) What are the Binding Constraints to Growth in Benin?

Elliott, G., T. J. Rothenberg et Stock (1996), ''Efficient tests for an autoregressive unit root'', *Econometrica* 64: 813-836.

Engle, R. F., Granger, C.W.J. (1987). Cointegration and error correction: representation, estimation and testing. *Econometrica* 55, pp. 251-276.

Feldstein, M. et P. Bacchetta (1991), ''*National saving and international investment*'', in B. Douglas Bernheim and John B. Shoven, National Saving and Economic Performance, Chicago: University of Chicago Press.

FÖLSTER, S et HENREKSON, M 2001, _GROWTH EFFECTS OF GOVERNMENT EXPENDITURE AND TAXATION IN RICH COUNTRIES', EUROPEAN ECONOMIC REVIEW, VOL. 45, PP. 1501-1520.

Fourie, J. (2006). Economic infrastructure: a review of definitions, theory and empirics**.** *South African Journal of Economics* (74), 530-556.

Gensollen M. et A. Laubie (1996) : « Le rôle des télécommunications dans le développement économique », *Annales des télécommunications*, tome 50, France Télécom pp.315-324.

GHANA, Contraints analysis (partnership for growth), August 2011

Ghosh, S. (2002), ''Electricity consumption and economic growth in Taiwan'', *Energy Policy* 30: 125-129.

Ghosh, S. (2009). Electricity supply, employment and real GDP in India: evidence from cointegration and Granger-causality tests. *Energy Policy* 37, pp. 2926-2929.

GHURA D., HADJIMICHAEL M. (1996) « GROWTH IN SUB-SAHARAN AFRICA », IMF STAFF PAPERS, 43 (3), 1996, PP. 605-631.

GLIDJA et AL. (2010), « LA NECESSITE DE L'ADEQUATION ENTRE CONFIGURATION ORGANISATIONNELLE ET PRATIQUES DE GRH, DANS LA PERSPECTIVE D'UNE ADMINISTRATION DE DEVELOPPEMENT AU BENIN », RAPPORT D'ETUDE, CONSEIL D'ANALYSE ECONOMIQUE, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.

Gordon R. J., (2001): « Technology and Economic Performance in American Economy », *NBER Working Paper* Series n°8771.

Gowdy, J. M. (1992), ''Labour productivity and energy intensity in Australia 1974-87'', *Energy Economics* 14(1), 43-48.

Gullickson, W. et M. J. Harper (1987), ''Multifactor productivity in US manufacturing, 1949-1983'', *Monthly Labor Review*, 18-28

GUPTA, S, DAVOODI, H. et ALONSO-TERME, R. (1998), "DOES CORRUPTION AFFECT INCOME INEQUALITY AND POVERTY?" IMF, WP, 98-76.

GUPTA, S, DAVOODI, H. et ALONSO-TERME, R. (1998), "DOES CORRUPTION AFFECT INCOME INEQUALITY AND POVERTY?" IMF, WP, 98-76.

GUPTA, S, DE MELLO, L. et SHARAN, R. (2000), "CORRUPTION AND MILITARY SPENDING", IMF, WP, 00-23.

GUPTA, S, DAVOODI, H. et TIONGSON, E. (2000), "CORRUPTION AND THE PROVISION OF HEALTH CARE AND EDUCATION SERVICES" IMF, WP, 00-116.

GUPTA, S, DAVOODI, H. et TIONGSON, E. (2000), "CORRUPTION AND THE PROVISION OF HEALTH CARE AND EDUCATION SERVICES" IMF, WP, 00-116.

GUPTA,S, DE MELLO, L. ET SHARAN, R. (2000), "CORRUPTION AND MILITARY SPENDING", IMF, WP, 00-23.

GUYON, C. ET COLL. (1998), MODERNISER LES SERVICES PUBLICS : MISSION POSSIBLE, "LES EDITIONS D'ORGANISATION", PARIS, 280P.

Hardy A. P, (1980): "The role of the telephone in economic development"; pp 278-286.

Harris, R. et R. Sollis (2003), ''*Applied time series modelling and forecasting*. West Sussex: Wiley.

HARUNA, P. F. (2004), "TRAINING PUBLIC ADMINISTRATION IN AFRICA: A CASES STUDY OF CIVIL SERVICE EMPLOYEES", IN THE INTERNATIONAL JOURNAL OF PUBLIC ADMINISTRATION, VOL.27, NO.3 ET 4, PP171-195.

Hatemi, A. et M. Irandoust, (2005), ''Energy consumption and economic growth in Sweden : A Leveraged Bootstrap Approach, 1965-2000'', *International Journal of Applied Econometrics and Quantitative Studies*, 4.

Hausmann R., Klinger B., Wagner R. (2008) Doing Growth Diagnostics in Practice: A 'Mindbook, CID Working Paper No. 177

HAUSMANN, RICARDO, DANI RODRIK, AND ANDRÉS VELASCO. "GROWTH DIAGNOSTICS." REVISED MARCH 2005

Haut Commissariat du Plan au Maroc (2005) les sources de la croissance au Maroc

Hayashi, F. (1986), ''Why is Japan's saving rate so apparently high?'' in Stanley Fisher, Ed., *NBER Macroeconomic Annual*.

Hendry, D. F. et K. Juselius (2000), ''Explaining cointegrationanalysis : Part I. *Energy Journal* 21: 1-42.

Holtz-Eakin, D. (1994), Public sector capital and the productivity puzzle'', *Review of Economics and Statistics* 76: 12-21.

INSAE, Indicateurs (socio-économiques) MCA-Bénin.

INSAE, PIB et ses composantes 1990-2011.

INSAE, Série sur les indices de production industrielle 2000-2010.

INSAE, Tableau de bord social 2008 : profils socio-économiques et indicateurs de développement.

INSAE, Tableau de Bord Social 2010.

ISSOUF SAMAKE, 2008 INVESTMENT AND GROWTH DYNAMICS: AN EMPIRICALASSESSMENT APPLIED TO BENIN, IMF WORKING PAPER N°120.

JICK, T. (1993), MANAGING CHANGE: CASE AND CONCEPTS, CHICAGO: RICHARD IRWIN.

JONES, M. (1990), "EFFICIENCY AND EFFECTIVENESS IN AN AFRICAN PUBLIC ADMINISTRATION CONTEXT", IN INTERNATIONAL JOURNAL OF PUBLIC SECTOR MANAGEMENT, N°3, PP 58-64.

JOOS A. ET KEGELS C. (2004), LES CHARGES ADMINISTRATIVES EN BELGIQUE POUR L'ANNEE 2002, RAPPORT FAIT PAR LE BUREAU FEDERAL DU PLAN, HTTP//: WWW.PLAN.BE

Jorgenson D. W. (2001) « Raising the speed limit: US Economic Growth in the Information Age», *Brookings papers on economic Activity* 1, 125-211.

Jorgenson D. W. and V. Kuong (2005), « Information technology and the World Economy », *Scandinavian Journal of Economies*, Vol. 107, n°4, pp. 631-650.

Jorgenson, D. W. (1984), ''The role of energy in productivity growth'', *American Economic Review*; 21: 314-340.

Jumbe, C. B. L. (2004). Cointegration and causality between electricity consumption and GDP/ empirical evidence from Malawi.*Energy Economics* 26(1), pp. 61-68.

KAHN, M. AND KUMAR, M. S. PUBLIC AND PRIVATE INVESTMENT AND THE GROWTH PROCESS IN DEVELOPING COUNTRIES. OXFORD BULLETIN OF ECONOMICS AND STATISTICS, 1997, 69-88.

KAMOCHE, K. (1995), «MANAGING HUMAN RESOURCES IN THE AFRICAN PUBLIC SECTOR ». WORKING PAPER, BIRMINGHAM UNIVERSITY BUSINESS SCHOOL.

KAMOCHE, K. (1997),"COMPETENCE-CREATION IN THE AFRICAN PUBLIC SECTOR", IN INTERNATIONAL JOURNAL OF PUBLIC SECTOR MANAGEMENT, VD 10, N°4, PP 268-278.

Katircioglu, S.T., (2009). Revisiting the tourism-led growth hypothesis for Turkey using the bounds test and Johansen approach for cointegration.*Tourism Management* 30(1), 17-20.

KNIGHT M., LOAYZA N., VILLANUEVA D. (1993) « TESTING THE NEOCLASSICAL THEORY OF ECONOMIC GROWTH », IMF STAFF PAPERS, (40), SEPTEMBRE 1993, PP.512-541.

Kuppusamy M. and B. Shanmugam (2007), **"**Islamic countries economic growth and ICT development: the Malaysian case", *journal of economic cooperation*, 28.1 (2007), 99-114.

Lee C. et C. Chang (2005), ''The impact of energy consumption on economic growth : Evidence from linear and nonlinear models in Taiwan'', Energy doi: 1016/j.energy.2006.01.017

Lee, S. Y., R. Gholami and T. Y. Tong (2005), **"**Time series analysis in the assessment of ICT impact at the aggregate level – lessons and implications for the new economy", *information and management* 42, 1009-1022.

LESUEUR, J. Y. ET PLANE, P. (1994), LES SERVICES PUBLICS AFRICAIN A L'EPREUVE DE L'ASSAINISSEMENT : UNE EVALUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE, L'HARMATTAN, PARIS.

Macdonald, R. (2008), An Examination of Public Capital's Role in Production. *Research Paper Economic Analysis (EA) Research Paper Series* (50).

MAEP, Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA), Août 2010.

MAURO, P. (1997), "WHY WORRY ABOUT CORRUPTION?", ECONOMIC ISSUES NO 6, FMI.

MAURO, P, (1998), "CORRUPTION AND THE COMPOSITION OF GOVERNMENT EXPENDITURE", JOURNAL OF PUBLIC ECONOMICS 69, 263–279.

MAURO, P. (1995), "CORRUPTION AND GROWTH", THE QUARTERLY JOURNAL OF ECONOMICS, VOL. 110, NO 3, 681-712.

MAURO, P. (1996), "THE EFFECTS OF CORRUPTION ON GROWTH, INVESTMENT, AND GOVERNMENT EXPENDITURE: A CROSS-COUNTRY ANALYSIS", INSTITUTE FOR INTERNATIONAL ECONOMICS, 83-109.

MAX WEBER, ECONOMIE ET SOCIETE, 1921

MCC, Guidance compact development 2012.

MCMEJF, Etude sur l'emploi des femmes au Bénin, Septembre 2011.

MEHU (2005), RAPPORT DE CONFERENCE SUR LA GAR, "DOCUMENT DU MEHU", COTONOU, 42P.

MFE, « Synthèse des études réalisées sur la compétitivité de l'économie béninoise, version provisoire, novembre 2004.

MFPTRA (1996), « ATELIER SUR LE DIAGNOSTIC DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL AU BENIN » ; COTONOU DU 29 AU 31 OCTOBRE 1996, DOCUMENT DE LA DGRMA.

MFPTRA (1999), « QUARANTE QUESTIONS REPONSES SUR LE NOUVEAU SYSTEME D'AVANCEMENT AU MERITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE BENINOISE », COTONOU, DOCUMENT DU DGRMA.

MFPTRA (2000), « LA REFORME ADMINISTRATIVE AU BENIN : DOCUMENT CADRE », COTONOU, DOCUMENT MFPTRA, 103P.

MINOT, KHERALLAH, AND BERRY. "FERTILIZER MARKET REFORM AND THE DETERMINANTS OF FERTILIZER USE IN BENIN AND MALAWI," MSSD DISCUSSION PAPER NO. 40, OCT 2000.

MINTZBERG, H. (1979), THE STRUCTURING OF ORGANISATIONS. A SYNTHESIS OF THE RESEARCH, ENGLEWOOD CLIFFS (NEW JERSEY): PRENTICE-HALL, "THE THEORY OF MANAGEMENT POLICY SERIES".

MOHAMED BAYOUDH, 2006, DETERMINANTS MACROECONOMIQUES DE LA CORRUPTION, MEMOIRE DE MASTER RECHERCHE, MONTREAL.

Mokyr, J. (2005), ''Long-term economic growth and the history of technology. Handbook of economic growth, Vol 1B N° 1-17

MORLEY, B. AND N. PERDIKIS, (2000) 'TRADE LIBERALISATION, GOVERNMENT EXPENDITURE AND ECONOMIC GROWTH IN EGYPT', JOURNAL OF DEVELOPMENT STUDIES, VOL. 36, PP. 38-54.

Mozumder, P., Marathe, A. (2007). Causality relationship between electricity consumption and GDP in Bangladesh.*Energy Policy* 35(1), pp. 395-402.

MPDEPP-CAG, « Rapport spécial 2000 +10 d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au Benin », version finale, juin 2010.

Munnell, A. H. (1992), ''Infrastructure investment and economic growth'', *Journal of Economic Perspectives* 6, N°4: 189-98.

Murillo-Zamorano (2005), ''The role of energy in productivity growth: a controversial issue? *The Energy Journal*.

Murray, D. A. et G. D. Nan (1996), ''A definition of the gross domestic product-electricification interrelationship. *Journal of Energy and Development* 16:121-131.

N° 36571–ML*,* 29 Septembre 2006, PREM 4, Région Afrique.

Narayan, P. K. (2005). The saving and investment nexus for China: evidence from cointegration tests. *Applied Economics* 37, pp. 1979-1990.

Narayan, P. K.; Singh, R. (2007).The electricity consumption and GDP nexus for Fifi Islands.*Energy Economics*, 29, pp. 1141-1150.

NELSON M., SINGH R. (1994) « THE DEFICIT-GROWTH CONNECTION : SOME RECENT EVIDENCE FROM DEVELOPING COUNTRIES », ECONOMIC DEVELOPMENT AND CULTURAL CHANGE, 43, OCTOBRE 1994, PP.167-191.

Nicholson, W. (2004), ''*Microeconomic theory: Basic principles and extensions*'' – 9the ed. USA: South-Western College Publications.

NUNBERG, B. ET NELLIS, J. (1995), «CIVIL SERVICE REFORM AND THE WORLD BANK ». COLLECTION WB DISCUSSION PAPERS, N°161, WASHINGTON, DC, 46P.

NUNBERG, N. (1989), «PUBLIC SECTOR PAY AND EMPLOYMENT REFORM: A REVIEW OF WORLD BANK EXPERIENCE», WORLD BANK DISCUSSION PAPER N°68, WASHINGTON, DC.

Odhiambo, N. M., (2009). Energy consumption and economic growth nexus in Tanzania: an ARDL bounds testing approach. *Energy Policy* 37(2), pp. 617-622.

OFPA; CAFRAD (2001), « LA RESTRUCTURATION ET MODERNISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE: SYSTEME DE MERITE ET DE MOTIVATION », RAPPORT DU SEMINAIRE CONJOINT OFPA- CAFRAD DU 28 MAI AU 1ER JUIN 2001, COTONOU.

OFPA; CAFRAD (2002), « LA GESTION DU CHANGEMENT ET LA PLANIFICATION STRATEGIQUE DANS LE SECTEUR PUBLIC », RAPPORT DU SEMINAIRE CONJOINT OFPA/CAFRAD, 23-27 SEPTEMBRE 2002 A COTONOU.

OJO O. ET OSHIKOYA T. (1995) « DETERMINANTS OF LONG TERM GROWTH : SOME AFRICAN RESULTS », JOURNAL OF AFRICAN ECONOMIES, 4 (2), 1995, PP.163-191.

Oliner S. and D. Sichel (2000), "*The Resurgence of Growth in the late 1990s: Is Information Technology the story*?", Federal Reserve Board.

Organisation de Coopération et de Développement Economique (2001) : « *la nouvelle économie : mythe ou réalité ; Rapport final sur le projet de l'OCDE consacré à la croissance* » Service des publications de l'OCDE, France, 31p.

Pesaran, M. H. Shin, Y. et Smith, R. J. (2001). Bounds testing approaches to the analysis of level relationships, *Journal of Applied Econometrics*, 16, pp. 289-326.

PICHAULT, F. (1993), RESSOURCES HUMAINES ET CHANGEMENT STRATEGIQUE. VERS UN MANAGEMENT POLITIQUE, BRUXELLES, DE BOOKS, "COLL. MANAGEMENT".

PICHAULT, F. (1995), "LA GRH ET SON CONTEXTE : REFLEXIONS SUR L'AUTONOMIE D'UNE VARIABLE", ACTES DU 6E CONGRES DE L'AGRH : TRANSVERSALITE DE LA GRH, POITIERS, PP. 594-605.

PICHAULT, F. (1998), "A POLITICAL MODEL OF CHANGE IN NETWORK ORGANISATIONS", EUROPEAN JOURNAL OF WORK ORGANIZATIONAL PSYCHOLOGY, VOL.7, N°2, PP.215-232.

PICHAULT, F. (2005), THE ROLE OF HR POLICIES IN MODERNIZING PUBLIC SERVICE, UNIVERSITY OF LIÈGE, INEDIT.

PLANE, P. (1992A), "LARGE VERSUS SMALL PARAPUBLIC SECTOR COUNTRIES: AN INTERNATIONAL COMPARISON OF PERFORMANCES", ANNALS OF PUBLIC AND COOPERATIVE ECONOMICS, N°3,VOL 63.

PLANE, P. (1992B), "DE LA CRISE A L'ASSAINISSEMENT:LE DIFFICILE CHEMINEMENT DES SERVICES PUBLICS AFRICAINS", MONDE EN DEVELOPPEMENT, N°77/78, TOME 20.

POINSARD, R. (1987), "LA MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE : UN BILAN", POLITIQUE ET MANAGEMENT PUBLIC, N°2, JUIN1987.

Quah D., (2001): "The Weightless Economy in Economic Development in Pohjola M. (Ed), *Information Technology Productivity, and Economic Growth: International Evidence and Implications for Economic Development*", Oxford.

RAJHI T. (1996) « DYNAMIQUE DES POLITIQUES DE CROISSANCE », ECONOMICA, PARIS.

RAJKUMAR A., SWAROOP V. (2002) « PUBLIC SPENDING AND OUTCOMES : DOES GOVERNANCE MATTER ? », WORLD BANK DEVELOPMENT RESEARCH GROUP, WORKING PAPER N°2840, MAI 2002, 30P.

RAPPORT N° 36571–ML BANQUE MONDIALE, SEPTEMBRE 2006, MALI DES DIAGNOSTICS SECTORIELS VERS UNE STRATEGIE INTEGREE DE CROISSANCE: MEMORANDUM ECONOMIQUE (EN DEUX VOLUMES) VOLUME I : RAPPORT PRINCIPAL

Régis Bourbonnais (2003) Econométrie, 5ème édition

République du Bénin, Construction de l'aéroport international de Glo-Djigbe, avant projet détaillé, décembre 2006.

République du Bénin, Mise en place d'un cadre législatif réglementaire incitatif aux investissements dans le sous-secteur de l'électricité.

République du Bénin, Stratégie de Croissance pour la réduction de la pauvreté, 2011-2015.

République du Bénin, «Orientations stratégiques de développement du Bénin (2 0 1 1 - 2 0 2 0) : analyse diagnostique », version provisoire, décembre 2011.

République du Bénin, «Proposition du Bénin pour le Milleniun Challenge Account (MCA)», novembre 2005.

République du Bénin, « Projet de loi de finances, gestion 2012 : rapport économique et financier », octobre 2011.

République du Bénin, «Programme d'actions prioritaires SCRP (2 0 1 1 - 2 0 15)», décembre 2010.

République du Bénin, «Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015)», décembre 2010

RIBOUD, A. (1987), MODERNISATION, MODE D'EMPLOI, L'HARMATTAN, PARIS.

RIJCKEGHEM, C. V ET WEDER, B. (1997), "CORRUPTION AND THE RATE OF TEMPTATION: DO LOW WAGES IN THE CIVIL SERVICE CAUSE CORRUPTION?" IMF, WP, 73.

Rodriguez, F. (2010) ''the role of infrastructure investment in economic growth'' A Century Foundation Report, www.tcf.org

Romer, Paul (1987), ''Crazy explanations for the productivity slowdown'', *NBER Macroéconomic Annual*

Rosegrant W. and Evenson E (1995) Total factor productivity and sources of long term growth in indian agriculture, EPTD Discussion Paper NO. 7

Rostow W. W., (1962) : « *Les étapes de la croissance économique* » traduit de l'américain par M. J. Du Rouret; Paris, éditions du Seuil, 200p.

ROUBAN, L. (1992), LES CADRES SUPERIEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA POLITIQUE DE MODERNISATION ADMINISTRATIVE, PARIS, "DOCUMENTATION FRANÇAISE", 290P.

Sandrine Lardic et Valerie MIGNON (2002) Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières, Economica

Schreyer P. (2000), "The Contribution of Information and Communication Technology to Output Growth: A Study of the G7 Countries", OECD Science, *Technology and Industry Working Papers*, OECD Publishing.

Seethepalli, K., Bramati, M. C., &Veredas, D. (2008). How Relevant Is Infrastructure to Growth in East Asia? *The World Bank Policy Research Working Paper 4597.*

SEKA, P. R, (2005), "CORRUPTION, CROISSANCE ET CAPITAL HUMAIN : QUELS RAPPORTS", UNIVERSITÉ DE COCODY, UFR-SEG, ABIDJAN.

SHEKHAR AIYAR and CARL-JOHAN DALGAARD (2005) Total Factor Productivity Revisited: A Dual Approach to Development Accounting, IMF staff papers

Shiu, A. et P. L. Lam (2004), ''Electricity consumption and economic growth in China'', *Energy Policy* 32: 47-54

SHLEIFER, A. & VISHNY, R. W. (1993), "CORRUPTION", THE QUARTERLY JOURNAL OF ECONOMICS, VOL. 108, NO. 3, PP. 599-617.

Shurr, S. (1982), ''Energy efficiency and productive efficiency: Some thoughts based on American experience'', *Energy Journal*, 3: 3-14.

SIMON, H. A. (1957), ADMINISTRATIVE BEHAVIOUR: A STUDY OF DECISION MAKING PROCESSES IN ADMINISTRATIVE ORGANISATION. COLLIER/MACMILLAN, NEW-YORK.

Solow, R. (1956), ''A contribution to the theory of economic growth'', *Quaterly Journal of Economics* 70, 65-94

Soytas, U. et R. Sari (2003), ''Energy consumption and GDP : causality relationship in G-7 countries and emerging markets'', *Energy Economics* 25: 33-37.

Stephen D. O. and D. E. Sichel (2000): « *Information Technology and Productivity: where are we now and where are we going?* », Etats-Unis, 269 pages.

Stern (1993), ''Energy use and economic growth in USA, a multivariate approach.*Energy Economics* 15: 137-150.

STERN, N. H. (1992), LE ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EDITION PAYOT, LAUSANNE.

Straub, S. (2008). Infrastructure and Development: A Critical Appraisal of the Macro Level Literature. *The World Bank Policy Research Working Paper 4590*.

Straub, S., Vellutini, C., &Warlters, M. (2008).Infrastructure and Economic Growth in East Asia.*Policy Research Working Paper 4589.*

Sturm, P (1983), ''Determinants of saving: theory and evidence'', *OECD Economic Studies*, N°1, Autumn

Tahari A., Ghura D., Akitoby B., Aka B (2004) IMF Working papers

Tall S. M., (2004) « Senegalese Émigrés: New information and communication technologies »*, Review of African political Economy*, vol.31, no99, pp.31-49.

TANZI V., ZEE H. (1997) «FISCAL POLICY AND LONG-RUN GROWTH», IMF STAFF PAPERS, VOL.44, JUIN 1997, PP.179-209.

TANZI, V & DAVOODI, H. (1997), "CORRUPTION, PUBLIC INVESTMENT, AND GROWTH", IMF, WP, 97-139.

TANZI, V. & DAVOODI, H. (2000),"CORRUPTION, GROWTH, AND PUBLIC FINANCES, WASHINGTON", IMF, WP, 182.

TAYLOR, H. (1992), "PUBLIC SECTOR PERSONNEL MANAGEMENT IN THREE AFRICAN COUNTRIES: CURRENT PROBLEMS AND POSSIBILITIES". PUBLIC ADMINISTRATION AND DEVELOPMENT, N°12, P 193-207.

Temitope W. Oshikoya, “Macroeconomic determinants of domestic private investment in Africa: An empirical analysis”, African Development Bank.

TENOU KOSSI (1999) : "LES DETERMINANTS DE LA CROISSANCE A LONG TERME DANS LES PAYS DE L'UEMOA", (493), JUIN.

The World Bank Enterprise Survey, 2009.

Traoré, I. (2011), « L*es effets des technologies de l’information et de la communication sur la croissance économique au Burkina Faso : analyse à partir de l’estimation d’un modèle à correction d’erreur* », CARET 2011, Ouagadougou.

TROSA, S. (1995), MODERNISER L’ADMINISTRATION : COMMENT FONT LES AUTRES ? LES EDITIONS D’ORGANISATION, "COLLECTION SERVICE PUBLIC", PARIS, 316P.

Union Internationale des Télécommunications (2006) : « *Rapport sur le développement des télécommunications/tic dans le monde 2006 mesurer l’incidence des TIC sur le développement économique et social* », 42 pages.

Union Internationale des Télécommunications (2008) « *African Telecommunication/ICT Indicators 2008 : At a cross-Road* », 8th Edition 2008, Genève.

Waverman L., Meschi M., M. Fuss (2005): “The impact of telecoms on Economic Growth in Developing countries”, 18 pages.

WEI, S-J. (1997), “HOW TAXING IS CORRUPTION ON INTERNATIONAL INVESTORS?” NBER, WP, 6030.

WEI,S-J. (1997), “WHY IS CORRUPTION SO MUCH MORE TAXING THAN TAXES? ARBITRARINESS KILLS”, NBER, WP, 6255.

Wolde-Rufael, Y. (2006). Electricity consumption and economic growth: a time series experience for 17 African countries. *Energy Policy* 34, pp. 1106-1114.

World Bank, « Benin : Constraints to Growth and Potential for Diversification and Innovation”, june 2009.

Yaya Keho (2005) Modélisation VAR et Application. Note pédagogique ENSEA

Yeaple, S. R., &Golub, S. S. (2007). International Productivity Differences, Infrastructure, and Comparative Advantage. *Review of International Economics* (15), 223-242

Yoon S. H. (2005) ‘‘Electricity consumption and economic growth: evidence from Korea, *Energy Policy* 33, 1627-1632.

Youssef A. B. et H. M’Henni (2004) : « Les effets des TIC sur la croissance économique : le cas de la Tunisie », *Revue Région et Développement* n°19-2004, Tunisie, 150 pages.

8. Annexes